

Elections judiciaires au Grand conseil : deux « nouveaux »

(Page 3)

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 6, 9, 10 et 16.

CARNET DU JOUR : page 6.

TOUTS LES SPORTS :
pages 13 et 14.

PROGRAMMES
RADIO/TV : page 21.

Pilotage de la moto :
page 11.

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Banqueroute frauduleuse, remède-miracle

Un super-escroc arrêté en Suisse

LUGANO, (ATS). — Un homme d'affaires napolitain, M. Renato Cacciapuoti, en son temps impliqué dans l'affaire Lockheed, a été arrêté le mois dernier à Lugano sur ordre du procureur. Il est accusé d'avoir escroqué le canton du Tessin et une banque de Lugano pour un montant de plus d'un million de francs dans une affaire de remèdes-miracles.

L'affaire remonte à l'année dernière. L'escroc, se basant sur les travaux d'un chercheur italien, avait demandé une aide financière

au canton pour développer et fabriquer au Tessin un remède, appelé « cancer-test », capable de détecter les tumeurs malignes chez l'homme. L'affaire semblait sérieuse et le canton sur la base d'une documentation et de renseignements jugés « dignes de foi » avait accordé une garantie de plusieurs centaines de milliers de francs, dans le cadre du décret pour l'aide au secteur industriel. De son côté, une banque avait ouvert en faveur du napolitain un gros crédit.

Il devrait aboutir prochainement et que l'escroc sera jugé en Suisse, malgré l'existence d'une demande d'extradition de la part de l'Italie. Renato Cacciapuoti a en effet fui son pays il y a deux ans parce que impliqué dans le krach de la « banca di credito campano ».

L'affaire s'était terminée le mois de janvier dernier par la condamnation du Napolitain à cinq ans de réclusion pour banqueroute frauduleuse. Il avait vendu la banque pour 11 milliards de liras (environ 17 mio de francs) malgré une valeur effective bien supérieure, ce qui a provoqué de grosses pertes aux clients. L'homme s'était ensuite réfugié en Suisse où il avait fondé une société pharmaceutique qui se proposait d'exploiter un produit capable de marquer chez l'homme la présence de tumeurs malignes.

VENDRE UNE BANQUE

A la suite d'une dénonciation, le parquet du Sottoceneri ouvrirait l'année dernière une enquête, qui a abouti à l'arrestation de l'escroc. Interrogé par l'ATS, le procureur Paolo Bernasconi, confirmant l'arrestation, a précisé que la procé-

Les idées et les faits

L'entente cordiale

Mitterrand outre-Manche: ce n'est pas simplement un voyage. Il s'agit d'une mission et aussi d'un rappel. Après s'être tant haïs, Anglais et Français tentent, depuis 1903, de marcher du même pas. Ce n'est pas toujours facile. Ce n'est pas toujours possible. Dans le brouhaha des réalités quotidiennes, il arrive que Paris et Londres prennent un chemin différent. Cela s'est déjà vu et se verra encore. Mais il suffit que les deux nations se retrouvent sur ce qui ne doit pas être oublié. Entre Paris et Londres, un divorce serait impardonnable. Il arrive un moment où la polémique ne signifie pas désaccord, mais aussi défaite.

C'est pour l'éviter qu'a eu lieu un sommet franco-anglais. C'est pourquoi, aussi, Français et Allemands se retrouvent par delà les péripéties des alternances. Il est nécessaire à la santé et à la sécurité de l'Europe que Britanniques et Français s'entendent le mieux possible et fassent front quand le péril est là. Lorsque par delà les tendances d'école, la solidarité doit être la seule loi. Que ce soit entre pays de l'Alliance par rapport au danger soviétique ou dans l'affaire des Malouines. Quand en 1903 naquit l'Entente Cordiale, Lord Cromer qui représentait son pays au Caire déclara: « Aujourd'hui est le plus heureux jour de ma vie ». Bien plus tard, Duff Cooper devait dire aux jours les plus douloureux de 1940: « Aussi longtemps que nos deux pays seront unis il n'y aura pas de place pour la crainte ».

La Manche, qui bien souvent, ressembla à un océan, des vetos et des refus: ce fut au cours des dernières années le lot quasi quotidien des relations franco-anglaises. Bien souvent les fiançailles parurent être rompues. Les souvenirs firent échouer tout risque de rupture. Dans la polémique qui, depuis longtemps, oppose la Grande-Bretagne à la CEE, l'alliance franco-anglaise est une tâche qui, chaque jour, doit être recommencée. Au cri presque désespéré de Mac Millan disant le 29 juin 1958 à De Gaulle: « Le Marché commun, c'est le blocus continental », le général, quelques semaines avant sa mort devait répondre: « Nos voisins étant faits pour le libre-échange ne sauraient acheter, chers, chez nous, des aliments qu'ils peuvent faire venir à meilleur marché ».

Le dossier n'est pas clos et M^{me} Thatcher se bat pour cette agriculture anglaise qui n'emploie que 3% de la population active, mais satisfait 60% des besoins alimentaires du pays. Ce n'est pas la rencontre de lundi qui aura apporté la solution à ce problème. Mais, compte tenu de l'environnement international, il était bon que Britanniques et Français se consultent et, par delà leurs différences, confirment leur accord sur le cœur des choses. Londres et Paris doivent être solidaires. Dans le cadre de l'OTAN sur le grand bateau de l'Alliance, il est légitime, sain, loyal que Paris dise à Londres que la signature de la France sera honorée. C'est pourquoi il était également salubre que Mitterrand et Schmidt offrent à la Grande-Bretagne le bouquet de leur solidarité effective. Quand passe le grand vent de l'histoire, être absent, c'est trahir.

L. GRANGER

Lui et son chien

Le petit garçon et la bête. Dennis Bennett a deux ans et le danois familial pèse 41 kilos! Mais, à ce qu'il semble, il en faudrait beaucoup plus pour impressionner le petit homme... (Téléphoto AP)



Depuis 1895
60034-181
BIJOUX BONNET
Place des Halles 8
Vente directe aux particuliers

Le Paris - Bâle

LURE (HAUTE SAÔNE), (AP). — L'express Paris-Bâle tracté par deux motrices aurait pu être victime d'une catastrophe, dimanche en fin d'après-midi car il a heurté peu après la gare de Ronchamp un obstacle fait de pierres, de rondins et de barres de fer.

La SNCF a interpellé les deux auteurs de ce sabotage, deux frères âgés de neuf et onze ans, fils de commerçants bien connus de Ronchamp qui avaient par ailleurs commis des dégâts dans la gare de la ville qu'ils croyaient « désaffectée ».

Mystère à Champ-Dollon

L'assassin de Fabrice EST MORT

GENÈVE (ATS). — André Rubin, 44 ans, détenu à la prison genevoise de Champ-Dollon, est décédé lundi vers 4 h du matin, à la suite de circonstances qui n'ont pas encore été élucidées.

L'homme, âgé de 44 ans, purgeait une peine de réclusion à perpétuité, commuée en internement, pour avoir tué le petit Fabrice Barbey, 5 ans, après lui avoir fait subir des sévices sexuels, à la mi-janvier 1981. Il était exceptionnellement détenu dans le quartier psychiatrique de Champ-Dollon, en raison des attaques dont il a été l'objet à Chochuz, son lieu précédent de détention. Il a été découvert lundi matin à l'heure du lever. Il ne portait pas de blessure particulière. La mort ne semble toutefois pas naturelle. Une autopsie a été ordonnée.

Le meurtre du petit Fabrice avait causé un traumatisme certain dans une bonne partie de la population de La Chaux-de-Fonds et même au-delà.

(Lire également en page 10)



André Rubin. (Arc)

Freuler : au Giro comme au Tour

A Rome, point de chute de la quatrième étape du Tour d'Italie, le Suisse Urs Freuler a imposé sa pointe de vitesse à tout le peloton, Saronni et Francesco Moser en tête. Ainsi, une année après Gisiger, à nouveau un Suisse remporte une étape du « Giro ». Lire en page 13



Avril en Valais : douze disparus

SION (ATS). — Durant le mois d'avril écoulé pas moins de douze personnes ont disparu en Valais. C'est ce qui ressort des chiffres publiés lundi matin par le commandant de la police cantonale valaisanne M. Marcel Coutaz. D'autres chiffres non moins impressionnants donnent à réfléchir. Durant ce seul mois d'avril également, il y eut en Valais plus de 800 cambriolages, vols et tentatives de vols et de cambriolages.

Ont été arrêtées 176 personnes dont 27 pour des affaires de stupéfiants et 12 pour ivresse et scandale, la plupart des autres arrestations concernant surtout des vols. A noter enfin que la montagne a fait en Valais durant ce mois sept morts dont cinq victimes de l'alpinisme, une de l'avalanche et deux d'accidents de ski.

Un mariage de raison

Les innovations pratiques et palpables de la technologie de pointe nous envahissent, nous cernent et s'emparent de nous avec une impétuosité qui surprend non seulement les pionniers, mais encore et bien davantage des esprits timorés. Une preuve flagrante vient d'en être admise par l'apparition en Suisse du système TELETEXTE.

Le Teletexte, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un procédé électronique de diffusion de textes sur votre écran de télévision, en accouplant à votre téléviseur un appareil, nommé décodeur. Résultat: vous pouvez capter chez vous, en plus des programmes habituels de la télé, une foule d'informations de toutes sortes, sur la météo, sur les cours en bourse, sur les résultats des matches et compétitions sportives, sur le choix du menu du jour pour votre famille... et sur l'actualité, politique, sociale, économique, etc...

Or, le système Teletexte qui ne suscitait il y a moins d'un an que les quolibets, voire les sarcasmes des gens se voilant la face devant l'avancement du progrès technologique, est en train de conquérir la Suisse. Une diffusion à l'essai, commencée en octobre 1981, s'est soldée, six mois plus tard, par la participation de 20.000 (vingt mille !) récepteurs helvétiques, ayant accepté de faire la dépense supplémentaire pour s'équiper du décodeur indispensable.

La SSR (Société suisse gestionnaire de la radio et de la télévision) a mis l'opération sur les rails en collaboration avec l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ), dont une douzaine d'entreprises de presse romandes et alémaniques se sont jetées à l'eau, audacieusement, dès la phase exploratoire.

Le groupe Vidéopresse, comprenant les éditeurs, estime que dans une dizaine d'années, 80 % des téléspectateurs suisses seront raccordés au système Teletexte. D'ores et déjà, le désir se manifeste d'avancer le début des émissions à 6 heures du matin, au lieu de 10 heures actuellement.

Autre constatation: les lecteurs de journaux branchés sur TELETEXTE portent à leur quotidien un intérêt accru et en scrutent les informations avec un sens critique plus aigu. S'il fallait faire la preuve de la complémentarité des divers media - presse écrite, télévisée et radiodiffusée - le succès remporté en si peu de temps par TELETEXTE en Suisse en serait la plus éloquente démonstration. Voilà un mariage de raison fort réjouissant.

R. A.

LOCATION VIDÉO
ENREGISTREZ VOS LOISIRS
A LA CARTE SANS
DÉPENDRE D'UN HORAIRE IMPOSÉ
CONTRAT
MINIMUM
ET SERVICE **1.70** PAR JOUR
GARANTIE 3 ANS
DECIBEL HARMONY
HI-FI TV VIDEO
A côté du Bio - Faubourg du Lac 31
Neuchâtel - 038/25 77 25

AVIS TARDIFS

Fr. 4.20 par millimètres de hauteur Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Notre poissonnier propose... des filets de sole 100 g 1.80 au lieu de 2.20 des filets de carrelot 100 g .90 au lieu de 1.20 Super-Centre Portes-Rouges

NOUVEAUTÉ AU CABARET DU FRISBEE Dès ce soir apéritif du mardi au samedi de 18 h à 22 h

Jean-Claude Vuithier le nouveau champion du monde des 5,5 m J.L. dédicacera ses cervelas aujourd'hui de 18 heures à 18 h 30

À VENDRE FUEGO GTX 48.000 km, expertisée Tél. 24 31 31

Les artisans à l'oeuvre... Mardi 18 mai 10 h à 15 h. peinture sur poteries

marin centre

Salle de la Cité Ce soir à 20 h 30 le quatuor latino-américain CUARTETO CEDRON

BAR LA ROTONDE jazzland NEUCHÂTEL (038) 24 48 48 Ce soir UNIQUE GALA Jumping Seven

ZOO «Aquaticus» N. & R. Rubeli ARRIVAGE POISSONS DE MER POISSONS EXOTIQUES PLANTES

Etat civil de Neuchâtel Naissances. — 13 mai, Steffen, Stéphanie, fille de Jean-Claude, Le Landerson, et de Michèle, née Barretta, 14, Broch, Olivier, fils de Gilbert-Oscar, Hauterive, et de Suzanne-Marcelle, née Moret.

Publications de mariage. — 14 mai, Porret, Daniel-René, et Porret, Corinne, les deux à Neuchâtel; Berger, Pierre-André, et Praz, Anne-Elisabeth-Lucie, les deux à Lussy-sur-Morges, 17, Guinchard, François, et Niklaus, Rose-Annette, les deux à Corcelles-Cormondrèche; Jormod, Alain-Bertrand, Neuchâtel, et Grossen, Claudine, Cortaillod; Humbert, Daniel-Roger, et Mortensen, Grethe, les deux à Neuchâtel; Richard, Michel-Roland, et Wicht, Joëlle, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 15 mai, Rérat, André-Jean-Lucien, né en 1909, Le Landerson, époux d'Yvonne-Léa, née Froidevaux.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain CCAP CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE Agence générale de Neuchâtel Rue du Môle 1 2001 Neuchâtel Tel 038 25 49 04

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La « Passion selon saint Matthieu » Performance de premier plan au Temple du bas



Des choristes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. (Avipress-P. Treuthardt)

Neuchâtel peut s'enorgueillir d'héberger avec Georges-Henri Pantillon un chef de chœur d'une envergure peu commune. Monter avec autant d'enthousiasme, de dynamisme et de soin une « Passion » comme on l'a entendue dimanche soir au Temple du bas devant un public nombreux et admiratif, relève de la performance de premier plan.

Jeux « Swissub » au Petit-Cortaillod



Faute de place, nous n'avons pu publier dans notre édition d'hier la photo illustrant les jeux « Swissub » qui se sont déroulés ce week-end devant la plage du Petit-Cortaillod. Voici donc une vue de cette manifestation, à laquelle ont pris part plus de cent plongeurs accourus de toute la Suisse et même de France. (Avipress-P. Treuthardt)

Importants cours à l'Institut de police

Actuellement, deux importants cours ont lieu à Neuchâtel dans le cadre de l'activité de l'Institut suisse de police. Il s'agit d'un cours de sous-officiers de langue allemande et d'un cours d'introduction à la police criminelle, également en langue allemande.

Une importante délégation comprenant des parlementaires du Land de Hesse a fait le déplacement à Neuchâtel pour visiter ces cours et être orientée sur les activités de l'Institut suisse de police.

Une réception officielle a eu lieu en l'honneur de ces parlementaires, hier, à l'hôtel DuPeyrou. Ils ont été salués par M. Claude Frey, à l'Hôtel-de-Ville.

Un pied plus léger sur les routes du canton...

Lors de la campagne radar qui s'est déroulée du 7 au 13 mai 1982, les policiers neuchâtelois ont effectué 120 heures de contrôle. Les policiers ont dressé 1299 conventions à des usagers de la route qui avaient dépassé la vitesse maximale autorisée.

Ces dépassements représentent par rapport aux véhicules contrôlés, un taux d'infraction de 3,37%. En comparaison avec des contrôles radars non annoncés qui ont été effectués durant l'année 1981, le taux d'infraction durant la présente campagne est un peu inférieur puisqu'il se montait, pour l'année 1981, à 8,09%.

BEVAIX Au parti libéral

(c) Le parti libéral bevaixien tiendra son assemblée générale le 27 mai dans l'un des hôtels de la localité. A l'ordre du jour, on note le rapport d'activité du président, le rapport du trésorier et des vérificateurs, et les nominations statutaires.

FAN AVIS À NOS LECTEURS ET ANNONCEURS La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS ne paraîtra pas le 20 mai 1982 jour de l'Ascension et nos bureaux seront fermés.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS Pour l'édition du vendredi 21 mai 1982, les avis tardifs, de naissances et mortuaires seront acceptés la veille jusqu'à 22 heures.

Cérémonie officielle du 15^{me} anniversaire de Cescole



M. Jean Cavadini pendant son allocution. (Avipress-P. Treuthardt)

Voici la suite du compte rendu des cérémonies officielles du 15^{me} anniversaire de Cescole, qui se sont déroulées samedi à Colombier, en présence de plus de 200 personnes.

Puis de nouveau un morceau du trio, une partita en do majeur de J.-S. Beyer. Il appartenait à M. B. Grandjean, directeur de Cescole, de clore la partie oratoire. Après avoir salué les « pionniers » de Bôle, dont plusieurs étaient dans le préau, il a remercié tous ses collaborateurs de l'effort exceptionnel qu'ils ont fourni à l'occasion des manifestations de ce 15^{me} anniversaire. Puis il a dit sa gratitude aux autorités qui l'ont toujours associé à leurs décisions, et aux parents des élèves qui, dans leur très grande majorité, collaborent volontiers avec l'école. Il a fait remarquer que la création d'un centre secondaire régional a permis aux communes une participation plus active à la vie d'une région, seule chance de leur survie. Puis, de rappeler, que là où quatre sections de l'enseignement secondaire cohabitent, il n'y a pas de pédagogie nouvelle, mais une pédagogie qui s'adapte aux besoins de l'enfant.

M. Grandjean a terminé son allocution en insistant sur deux éléments qui lui tiennent à cœur: d'une part, affirme-t-il, il faut démobiliser l'école, c'est-à-dire revenir à la simplicité, après avoir procédé à un réexamen minutieux de tous les éléments qui la composent, d'autre part, il faut rééquilibrer l'école, c'est-à-dire mieux redéfinir les missions de chacun. Et M. Grandjean de terminer ses « Libres propos » avec une inoubliable note d'espérance en citant l'abbé Martin, curé de Cucugnan, qui ne verra aucune âme cescolienne au purgatoire, mais qui les rencontrera toutes au paradis.

Après un morceau de Patrice Duscher et de Bertrand Hostettler, tous les participants ont été conviés à un apéritif, qui mit fin à cette cérémonie marquant dignement le 15^{me} anniversaire de Cescole. St.

Naissances Un grand bonjour d' Amélia, Chloé née le 17 mai 1982 Famille Robert LAMBELET Faubourg 14 Le Landerson 62625-177



Auto contre cyclomoteur

Hier vers 18 h., M. O.M., domicilié à Neuchâtel, descendait le chemin de l'Ecluse conduisant aux immeubles 64-72, avec l'intention d'emprunter la rue de l'Ecluse en direction du centre de la ville. En quittant le stop, sa voiture est entrée en collision avec un cyclomoteuriste, M. J.V., de Cortaillod, laquelle montait normalement la rue de l'Ecluse en direction du Vauseyn. Blessée à la cheville gauche, la jeune J.V., a été conduite en ambulance à l'hôpital Poutalès. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

Cyclomotoriste blessée

Hier vers 18 h 05, M. E.F., domicilié à Vallamand-Dessous, descendait la rue du Rocher en direction du centre de la ville. Arrivé au carrefour du Rocher, sa voiture est entrée en collision avec le cyclomoteur piloté par M^{lle} Sylvia Schinz, de Neuchâtel, laquelle circulait normalement sur la rue des Fahys, en direction du centre de la ville. Souffrant de plaies au menton et d'hématomes sur tout le corps, M^{lle} Schinz a été transportée par l'ambulance à l'hôpital des Cadolles.

AVIS MORTUAIRES Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour Monsieur et Madame Bernard Perret-Yersin, à Boudevilliers; Madame Josette Bantle-Perret, à Fleurier; Mademoiselle Nicole Perret, à Neuchâtel; Monsieur Claude Perret, à Boudevilliers; Madame Charly Gottraux-Fiechter, à Yverdon, et famille, à Mauborget et Lausanne;

Les enfants de feu Lily Pasteur-Gottraux, à Bussigny; Les enfants de feu Marguerite Wyssbrod-Gottraux, à Bussigny et Forel; La famille de feu Edouard Perret, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine PERRET née GOTTRAUX

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection le 16 mai 1982, dans sa 85^{me} année.

Le soir étant venu Jésus leur dit: passons sur l'autre rive. Marc 4:35. L'incinération aura lieu à Lausanne le mercredi 19 mai (sans cérémonie).

Culte au temple d'Yverdon à 14 heures. Honneurs à 14 h 30. Domicile des familles: 2043 Boudevilliers et Sugits 3, 2114 Fleurier. En lieu et place de fleurs, pensez à la maison de repos d'Yvonand CCP 10-14182. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu. 66693-178

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Ps. 23.

Madame et Monsieur Alphonse Müller-Rollier et leurs enfants, à Zofingue; Madame et Monsieur Georges Butan-Rollier et leurs enfants, à Ittingen; Madame et Monsieur Maurice Arm-Rollier et leurs enfants et petit-enfant, à Aigle;

Monsieur et Madame Frédy-Rollier et leurs enfants, au Landerson; Monsieur et Madame Paul-Henri Rollier-Sunier et leurs enfants, à Bienne;

Madame et Monsieur Henri Maurer-Sunier et familles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Julie ROLLIER née SUNIER leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection, dans sa 83^{me} année, après une longue épreuve supportée avec beaucoup de courage.

Le soir vient, il approche avec ses ombres, mais il y a eu tant de rayons et le couchant est parfois si beau. E. Grault L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité. 62623-178

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Simone METTRAUX

tient à dire combien les témoignages d'affection et de sympathie reçus lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve. Elle exprime sa très profonde reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée.

Colombier, mai 1982. 65718-179

POMPES FUNÈRES Flühmann-Evard Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel Tél. 25 36 04 Toutes formalités Transport Suisse et étranger 41131 80

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Un obstacle devant le... train-train des élections judiciaires !

GRAND CONSEIL

Quand les deux vagues d'applaudissements se retirèrent, on comprit soudain qu'il manquait quelque chose. Une lettre au neuf de protocole et de tradition, quelque chose que l'habitude a fini par greffer à cette passation de pouvoirs: la remise de la médaille. C'est celle du mérite et les présidents la méritent bien.

Mais c'était sans compter avec la modestie de M. Barbezat. Il s'était dit que c'était là en faire un peu trop pour une seule année de présidence, fût-elle sans répit. Passé encore pour un conseiller d'Etat ayant trois ou quatre législatures dans les jambes mais pour lui, simple président du Grand conseil, ce serait en aparté. A ce rite que certains qualifieront peut-être de sous-préfecture parce qu'il apporte son brin de stuc dans un pays qui n'en use et n'en abuse pas, il a préféré la discrétion et la médaille est quand même montée hier soir à la Côte-aux-Fées, c'est parce qu'on lui avait remis dans l'intimité, avant l'ouverture de la session, loin du gros oeil des photographes.

ELLE AUSSI L'AVAIENT BIEN MERITÉ...

Et c'est avec la même réserve que M. Barbezat avait fait porter une rose aux dames qui font aussi la République: standardiste du Château, employées de la chancellerie d'Etat ou aimables tenancières de cette buvette sans laquelle le Grand conseil aurait la langue sèche.

Même sans la cérémonie de la médaille, le flambeau a été transmis, passant des mains de M. Barbezat à celles de M. Pierre-André Delachaux. Cela s'est fait par le biais de deux allocutions dont on trouvera par ailleurs l'essentiel. Si M. Delachaux a paru tout de suite être bien en selle, la carrière présidentielle de M. Barbezat s'est achevée sur une triste note: l'annonce du décès, le 20 avril dernier, de M. Marcel-Antoine Wildhaber, pharmacien et ancien pharmacien cantonal.

Radical, il siégea au Grand conseil de 1961 à 1969 et on regrettera son calme, sa modestie, sa rigueur et sa sensibilité.

NOUVEAUX MAGISTRATS

Deux discours puisque la tradition le veut et le nouveau président a à peine terminé le sien que l'ordre du jour l'attrape par le bras. Ce fut déjà le long chemin de croix des nominations judiciaires. Faute de temps, on s'est d'ailleurs arrêté en route mais voici deux mots, en passant, sur les nouveaux magistrats. Nouveau suppléant des juges d'instruction, M. Fabien Süssstrunk est avocat à Neuchâtel. Agé de 28 ans, il a fait ses études universitaires au chef-lieu puis en Grande-Bretagne. Quant à M^{lle} Geneviève Joly, élue présidente du tribunal de district de Neuchâtel et avocate elle aussi, elle a travaillé comme juriste à la Confédération, puis au département cantonal des travaux publics et, enfin, dans la succursale genevoise d'une grande banque.

me président a été officiellement mis au concours. Les quatre candidats le briguent, pas les autres. Ils ne sont pas forcément les concurrents des « anciens » qui souhaitent être réélus. Il fallait donc bien s'en servir.

QUATRE BRAS CONTRE LE BRUIT !

Entre deux passages des urnes, le Grand conseil s'est penché sur trois rapports du Conseil d'Etat, réponses à des motions de députés. Le premier concerne la lutte contre le bruit et l'auteur de cette motion, M^{lle} Stauffer-Grobéty (soc), n'a pas caché sa déception de voir le canton totalement dépourvu de moyens d'agir. Puisque le Conseil d'Etat semblait désarmé, M. Blaser lui a proposé d'intervenir de concert avec la CNA. Réponse navrée de M. Pierre Dubois: non seulement, ce sont les bras qui manquent, et il n'y en a que quatre à l'inspection du travail, mais les cantons n'ont toujours pas les moyens d'agir.

Rapport accepté comme celui concernant la motion Monsch sur les relations ferroviaires Neuchâtel-Le Locle-La Chaux-de-Fonds. Certes, des efforts ont été faits en faveur de cet axe mais, ont rappelés MM. Brिंगolf (pop) et Monsch (soc) pour la première ligne, MM. Moser et Donner (rad) pour la seconde, il reste encore beaucoup à faire pour les relations Le Locle-Besançon et Paris-Neuchâtel-Berne. M. Donner a d'ailleurs demandé au Conseil d'Etat de soutenir la campagne de la Fédération du Transjurain et de prendre contact

avec des associations françaises d'usagers des transports publics.

FEU ? NON, ÉTINCELLES...

Restait la création de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration qui ouvrira ses portes cet été à Neuchâtel. Saluée chapeau bas par les uns, jalousee par les autres qui souhaitent qu'on dédommage les Montagnes avec l'école d'infirmières dont le canton a besoin, la nouvelle a failli rallumer la guéguère entre le Haut et le Bas.

Curieuse politique que celle du Conseil d'Etat!, a dit en substance M. Gérard Berger. Décentraliser ici, c'est ne jamais dépasser Pesuex... Le conseiller d'Etat Cavadini a renvoyé les boxeurs dans leur coin. Fribourg étant sur les rangs, il fallait sauter sur l'occasion et ne pas perdre de temps. Par ailleurs, l'école sera mieux à Neuchâtel puisqu'elle accueillera des étudiants des cantons voisins. Quant à l'école d'infirmières souhaitée à La Chaux-de-Fonds, le projet se dessine et on en saura plus avant la fin de l'année.

LA SOUPE AUX ORTIES

On en était là lorsque M. Delachaux leva la séance vers 17 h 20:

« Je n'ignore pas que l'ordre du jour est très chargé mais la soupe aux orties qu'on va vous servir à Môtiers doit être mangée chaude... »

M. Steiger était déjà à table, pestant contre le train d'enfer imposé à cette première séance de la session de printemps.

Cl.-P. CH.



MM. Delachaux et Barbezat : deux bons présidents même si le hasard a voulu qu'ils entrent tous deux par la petite porte... (Avipress-P. Treuthardt)

Le bureau du Grand conseil

● BUREAU DU GRAND CONSEIL (11 membres)
PRÉSIDENT: M. Pierre-André Delachaux (soc).
1^{er} VICE-PRÉSIDENT: M. Pierre Duckert (rad).
2^e VICE-PRÉSIDENT: M. Pierre Hirschy (lib-PPN).
SECRÉTAIRES: M. Jean-Luc Virgilio (soc) et M. Charles Maurer (rad).
QUESTEURS: M. Claude Weber (rad), M. Jean-Dominique Rothlisberger (lib-PPN), M. Fred-Eric Moulin (soc) et M. Willy Humbert (soc).
QUESTEURS SUPPLÉANTS: M^{me} Marlyse Pointet (soc) et M. Jacques Balmer (lib-PPN).
● COMMISSION FINANCIÈRE DE 1983 (15 membres)
MM. Jean-Pierre Ghelfi (soc), Maurice Huguenin, président (soc), Jean-Claude Leuba (soc).
M^{me} Marlyse Pointet (soc), MM. André Oepel (soc), Jean-Luc Virgilio (soc), Francis Favre, vice-président (rad), Francis Pelletier (rad), François Reber (rad), Jörg von Wyss (rad).
MM. Gilles Attinger (lib-PPN), Claude Bernoulli (lib-PPN), Claude Bugnon (lib-PPN), Jean-Pierre Graber (lib-PPN), Pierre Hubert, rapporteur (lib-PPN).

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Prestations de chômage

« Considérant que:
- la situation économique du canton de Neuchâtel est actuellement très préoccupante et qu'une amélioration rapide n'est pas prévisible,
- un certain nombre de chômeurs arriveront prochainement au terme des prestations auxquelles ils ont droit de la part de l'assurance-chômage,
- les gens sans travail risquent de quitter notre canton sans espoir de retour,
les soussignés demandent au Conseil d'Etat de présenter, dans les plus brefs délais, un plan d'actions destinées à venir en aide à celles et à ceux qui auraient totalement et définitivement épuisé leurs droits aux prestations fédérales et dont le nombre risque d'augmenter considérablement si la situation ne s'améliore pas. »
(Postulat de MM. J.-M. Monsch et consorts.)

Et l'immunité parlementaire... ?

« Selon une déclaration largement reprise du président de l'un de nos partis cantonaux, conseiller communal et national pour le surplus, il est des Neuchâtois qui, poliment dit, sont des trompés furieux ou des trompés résignés. Dans la seconde catégorie se trouvent sans conteste une trentaine de nos députés, et non des moindres, qui, à défaut de bénéficier du « trou de souris », sont tombés dans une sacrée souricière posée le 23 mars dernier par les gardiens de l'ordre local rue de l'Evoile, au pied de la prison du chef-lieu. A grands renforts de communiqués de presse largement répandus, au point même que le « BO » de la Ville ne fut pas oublié, la police locale en question, à la suite des remous déclenchés par ladite opération de salubrité publique, a fait successivement savoir, en quoi elle avait fort raison, que ce contrôle avait été effectué à la demande du bureau de la NS, que tous les citoyens neuchâtelois étaient égaux devant la loi et, de façon sous-entendue, que trente fois trente francs récupérés sur les jetons de présence des députés, c'était un premier pas fructueux dans la voie de la pérennisation financière. Il nous intéresserait par contre de savoir :

a) quelle est la portée de l'immunité parlementaire, garantie par la législation cantonale, dans un tel cas ?
b) que ce serait-il passé si peu avant la séance un député avait refusé de s'arrêter et de s'acquitter ?
(Question de M. J.-F. Grüner.)

Les vignes des seigneurs

« Les plans de construction d'un trottoir et d'élargissement de la route cantonale 174 sur le territoire d'Auvernier sont actuellement à l'enquête. Les travaux, qui concernent un tronçon de 1400 m, se feront en grande partie aux dépens du vignoble. Ceux des propriétaires touchés vivant de la viticulture désirent recevoir non pas une indemnité mais des vignes en échange. Une telle solution paraît possible. L'Etat possède environ 23 hectares de vignes, dont une douzaine sont cultivées par la Station d'essais viticoles d'Auvernier. Le solde, dont une partie se trouve dans la région intéressée, a été acquis en général en relation avec l'aménagement du territoire ou, précisément, comme monnaie d'échange. Or, il semble que les représentants des travaux publics qui mènent les tractations excluent cette solution. Même s'il est vrai que les échanges ne sont pas toujours simples si l'on veut garder des parcelles suffisamment grandes et groupées, le Conseil d'Etat peut-il nous assurer que dans toute la mesure du possible, les vœux de ceux qui vivent de la vigne seront entendus ? »
(Question de MM. Ch.-A. Kaufmann et consorts.)

Quel avenir pour Axbor SA à Dombresson ?

« 1. Le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand conseil concernant l'avenir d'Axbor SA à Dombresson, entreprise pour laquelle les FAR envisagent un rétrécissement important des activités ?
2. Que restera-t-il du secteur horloger à Axbor SA ?
3. Est-il permis d'espérer que tout sera mis en œuvre pour le maintien de cette entreprise dans notre région ?
4. Si oui, quel type d'activité de diversification est-il envisagé à Axbor SA ? »
(Question de M. J.-L. Virgilio.)

DEUX PARTS DE GÂTEAU

Et puis, dans le train-train de ces élections, l'incident de parcours... On allait élire deux des trois présidents du tribunal de Neuchâtel lorsque M. Blaser (pop) demanda brusquement l'annulation du vote. Pourquoi ? Parce qu'on avait fait deux parts du gâteau: d'un côté, les deux « anciens » présidents, de l'autre le nouveau appelé à remplacer M. André Ruedin.

Pour M. Blaser, il était anormal d'élire les anciens sans concurrence puisque le Grand conseil pouvait bien décider, et pourquoi pas après tout, que certains des quatre candidats briguant la charge de M. Ruedin étaient aussi valables que peuvent l'être M^{lle} Fiala ou M. Guy...

« Pas d'accord! », répondit le conseiller d'Etat Pierre Dubois. Le poste de troisiè-

Elections judiciaires (à suivre)

- TRIBUNAL CANTONAL.- Sont élus: MM. Pierre-André Rognon, 106 voix; François Perrin, 106; Piermarco Zen-Ruffinen, 103; Philippe Aubert, 99; Alain Bauer, 98; Bertrand Reeb, 96; Yves de Rougemont, 93. La majorité absolue était de 55 voix. Un juge, M. Jacques Ruedin avait déjà été élu par le Grand conseil le 22 mars dernier.

- PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CANTONAL.- Est élu pour deux ans M. Pierre-André Rognon, 103 voix (majorité absolue: 55 voix).

- TRIBUNAL ADMINISTRATIF.- Sont élus MM. Piermarco Zen-Ruffinen, 102 voix; François Perrin, 99; Bertrand Reeb, 86. (majorité absolue: 55 voix).

- PROCUREUR GÉNÉRAL.- Est élu M. Thierry Béguin, 73 voix. (majorité absolue: 54 voix).

- SUBSTITUT DU PROCUREUR GÉNÉRAL.- Est élu M. Daniel Blaser, 102 voix. (majorité absolue: 54 voix).

- SUPPLÉANT DU PROCUREUR GÉNÉRAL ET DE SON SUBSTITUT.- Est élu M. Marc-André Nardin, 57 voix (majorité absolue: 54 voix).

- JUGES D'INSTRUCTION.- Sont élus M^{lle} Barbara Ott (Neuchâtel), 94 voix; MM. Pierre Wyss (La Chaux-de-Fonds), 89; M. Jean-Pierre Kureth (Neuchâtel), 86. (majorité absolue: 54 voix).

- SUPPLÉANT DES JUGES D'INSTRUCTION.- Est élu M. Fabien Süssstrunk, 73 voix (majorité absolue: 55 voix).

- PRÉSIDENTS DU TRIBUNAL DE DISTRICT DE NEUCHÂTEL.- Sont

élus M. Jacques-André Guy, 102 voix; M^{lle} Geneviève Fiala, 94 (majorité absolue: 55 voix). Pour le siège de troisième président, un second tour a été nécessaire. Ont obtenu lors du premier tour: M^{lle} Geneviève Joly, 54 voix; M. François Delachaux, 49; M^{lle} Christiane Terrier, 4 et M. Eric Ruedin, une voix. La majorité absolue était de 55 voix. Au second tour, M^{lle} Joly a été élue par 60 voix. Elle remplacera ainsi M. Jacques Ruedin élu juge cantonal. Ont obtenu des voix MM. Delachaux (47) et M^{lle} Terrier (une).

- PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE BOUDRY.- Est élu M. François Buschini, 88 voix (majorité absolue: 52 voix).

- PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DU VAL-DE-TRAVERS.- Est élu M. Bernard Schneider, 90 voix. (majorité absolue: 55 voix).

- PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DU VAL-DE-RUZ.- Est élu M. Daniel Jeanneret, 90 voix (majorité absolue: 54 voix).

- PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DU LOCLE.- Est élu M. Jean-Louis Duval, 81 voix (majorité absolue: 50 voix).

- PRÉSIDENTS DU TRIBUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS.- Sont élus MM. Claude Bourquin, 98 voix et Frédy Boand, 91 (majorité absolue: 51 voix).

- SUPPLÉANT DES PRÉSIDENTS DU TRIBUNAL DE DISTRICT DE NEUCHÂTEL.- Est élu M. Cyrille de Montmolin, 91 voix (majorité absolue: 54 voix).

M. Jean-Claude Barbezat : - Voilà ! Le carrousel s'arrête...

Après avoir remercié ceux qui l'ont aidé lors de cette année de présidence, M. Barbezat a poursuivi: « ... Un président du Grand conseil d'un canton voisin, à la veille de quitter ses fonctions, faisait la réflexion suivante: «Lorsque l'on arrive au terme de son mandat de président, on ressent la même nostalgie que l'enfant qui voit un carrousel s'arrêter de tourner. Le lendemain, lorsque l'enfant retourne sur la place, elle est vide. » Au cours de cette année, j'ai eu l'occasion de parcourir le canton de l'ouest à l'est et du nord au sud. J'ai eu des contacts avec de nombreuses associations et institutions, ainsi qu'avec une large couche de notre population. Je l'ai vue cette population, dans son travail, dans ses soucis, dans ses loisirs et ses joies et j'ai été frappé de constater combien elle était profondément attachée à nos institutions. Au travers de nombreuses manifestations de toutes sortes auxquelles j'ai assisté, j'ai été réjoui de voir, dans cette République, le nombre élevé de bénévoles qui œuvrent avec dévouement à l'organisation de tant de choses, selon les centres d'intérêt qui leur sont propres. Pour lui, le carrousel s'arrête. Mais il n'en est pas descendu sans saluer M. Gilbert Dubois ni féliciter le président Delachaux, lui souhaitant autant de satisfactions que sa propre année de présidence lui en avait procurées.

Une année plutôt sombre: c'est déjà l'amer constat fait par M. Jean-Claude Barbezat lors de son allocution: «... L'année que nous venons de vivre a été marquée par la récession. Notre canton a été touché dans ses forces vives, nous avons assisté à de nombreuses fermetures d'entreprises et plusieurs autres, et non des moindres importantes, sont contraintes au chômage... Je rends hommage à tous ceux qui œuvrent avec beaucoup de persévérance pour la diversification de nos industries. Sans les citer tous, mentionnons le Conseil d'Etat, bien sûr, et plus précisément le département de l'industrie, le Service cantonal de promotion économique, la Chambre du commerce et de l'industrie, les Conseils communaux, les associations de développement des différentes régions, sans compter de nombreux industriels qui font de grands efforts pour diversifier leur production, essayant par là de sauvegarder les emplois dont ils sont responsables.

AGRÉABLE CONSTAT

Mais je constate avec plaisir que l'industrie du chocolat se porte bien, ainsi que l'horlogerie spécialisée dans le haut de gamme. J'en suis heureux et je reste persuadé que le génie inventif et industriel des Neuchâtelois reprendra le dessus et nous permettra d'espérer des jours meilleurs.

M. Pierre-André Delachaux : - Nous garderons notre jeunesse !

Après s'être fait pardonner son entrée par... la petite porte et avoir relevé les qualités de son prédécesseur et le dévouement de M^{me} Barbezat, après avoir également rendu hommage à M. Gilbert Dubois, M. Pierre-André Delachaux a insisté sur la volonté du Val-de-Travers de sortir d'un mauvais pas: «... Comme tous les Neuchâtelois, les Vallonniers ont commencé par douter d'eux-mêmes, au moment où les premières difficultés conjoncturelles se sont manifestées. Découragés, ils ont baissé les bras, manquant même de reconnaître les étrangers à l'ici, les japonais d'ailleurs, les fonctionnaires, les banquiers, l'Etat. Aujourd'hui, ils sont en train de se ressaisir, de lutter, conscients que toute leur histoire fut une longue suite de coups du sort qui les ont obligés à se redéfinir, à réinventer, et qui les conduisaient chaque fois à une nouvelle prise de conscience de leur identité économique et culturelle. Ces coups du sort, ces accidents de parcours se sont nommés tour à tour: protectionnisme, apparition de techniques nouvelles, lois économiques restrictives. Et c'est ainsi que le Val-de-Travers a vu disparaître successivement sa manufacture d'indiennes à Couvet, en 1771, son artisanat de dentelles, son industrie de l'absinthe, dont vivaient plusieurs centaines d'agriculteurs, d'ouvriers, de négociants. Et chaque fois, alors que l'on croyait la situation désespérée, que l'on songeait à tout abandonner, voies et moyens étaient à nouveau trouvés, qui permettaient aux paysans-ouvriers de notre vallée de reprendre espoir, de se lancer dans une nouvelle aventure économique avec des forces neuves. Notre économie, nous le savons tous, est malade; le chômage sévit durement dans quelques parties

du canton... Certaines industries de diversification, en qui l'on plaçait beaucoup d'espoir, prêtes à démarrer, ne parviennent pas à trouver auprès des banques les crédits nécessaires... Mais il ne sert à rien de pleurer et de gémir: «... J'ai, en outre, ajouté M. Delachaux, en l'esprit d'entreprise, d'invention, de savoir-faire qui caractérise tous les hommes et toutes les femmes de ce canton. Je dis mon espoir de voir se créer toujours plus de liens entre les différentes parties du canton, sans division haut et bas, ville campagne. Si je me sens personnellement très attaché au particularisme local ou régional, si j'aime le folklore, je crains en revanche l'esprit de clocher lorsqu'il pourrait s'opposer à un développement harmonieux et parallèle de chacune des régions de notre république. Je dirai aussi la confiance que je place dans les institutions de notre canton, en ses autorités cantonales et communales, qui, analysant lucidement la situation, se dotent de tout un arsenal de moyens pour lutter efficacement aussi bien contre les difficultés structurelles et conjoncturelles que contre tout esprit de défaitisme ou de je m'en fichisme. Et ce cri d'espoir pour terminer: «... Je dirai enfin l'espoir que j'ai dans le dynamisme de la jeunesse neuchâteloise, en sa santé physique et morale, en son sens profond des responsabilités. Par la création de postes d'apprentissage, de possibilités d'études, de loisirs enrichissants, par l'offre d'un environnement de qualité, nous pourrions freiner son exode actuel, et même la retenir définitivement ici.»

Consultant pour les maladies allergiques aux Cadolles et médecin des écoles de la Ville, M. Milan Jakus fouille et traque cette particularité dans tous les sens depuis 1958. Des années de travaux de recherches, de constats cliniques et ce contact en 1979 avec l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel, sous l'égide du professeur Claude Favarger. Pourquoi en effet n'entreprendrait-on pas là, aussi les mêmes recherches qu'en d'autres centres ? D'emblée, le Dr Jakus rencontra la totale compréhension de cet éminent professeur. Et avec la collaboration du laboratoire Benkard, à Berne, les travaux débutèrent la même année.

Les résultats étant convaincants, l'Etat, le médecin cantonal, tout comme le service de la santé publique du département de l'intérieur donnèrent leur aval et apportèrent leur soutien à la démarche. Subtilisés des pollens, des moisissures atmosphériques cernées en deux ans de travaux, c'est maintenant les concentrations de produits chimiques dans l'atmosphère qu'on prévoit d'analyser, en collaboration avec le Service neuchâtelois de l'environnement.

En premier lieu, explique M. Jakus les résultats ainsi obtenus sont utiles au médecin qui saura exactement quels sont et à quelle période, les pollens contenus dans l'atmosphère. Il retiendra ainsi ceux qu'il faut imputer à la symptomatologie clinique, d'où la possibilité d'élargir la précision du diagnostic. Parallèlement, le médecin saura aussi exactement à quelle période le patient devra écarter de néfastes expositions. Quand il devra par exemple éviter certaines promenades et plutôt rester en ville, véritable muraille qui empêche la pénétration fa-

Médecine et allergies : Neuchâtel à l'avant-garde !

Les yeux qui pleurent, les joues bouffies: quelques signes parmi les plus évidents d'une réelle calamité pour qui en est affecté: l'allergie. Un fléau qui touche bel et bien le 15 à 20 % de la population européenne et qui n'épargne aucune classe d'âge. Le 50 % des adultes atteints sont toutefois des « récidivistes » de l'âge précoce et dans lesquels le mal se complait à faire des débuts hélas... prometteurs. Dans la seule population scolaire genevoise, on ne compte en effet pas moins de 2 à 3 % d'asthmatiques. Et si l'on peut à notre époque guérir, supprimer le terrain d'allergie par le traitement adéquat, il convient avant tout de prendre toujours

reusement une fois par semaine. Les conséquences d'un malade est examiné et un constat d'allergie est établi, dû au pollen de noisetier par exemple. On sait par ailleurs que le pollen circule en abondance, précisément dans l'atmosphère, on s'empresse donc de prévenir la population sensible au phénomène.

Mais on va d'ores et déjà plus avant, prévoyant une information régulière et hebdomadaire dans la presse sous la forme d'un petit tableau indicatif qui pourra consulter avec soulagement tous les allergiques ou leurs proches. Le fait est d'ailleurs

bien ancré déjà dans les mœurs des Américains et des Allemands, qui diffusent même ces renseignements sur les ondes ou à la télévision.

C'est donc, à Neuchâtel, un nouveau progrès d'une médecine subtile et délicate qu'il faut souligner, dû à des hommes de science convaincus que leurs recherches doivent profiter à d'autres !

Mo. J.

Observations aérobiologiques de l'air à Neuchâtel

Date Neuchâtel 1982	3.4.	V	5.V	6.V	7.V	8.V	9.V	9.10.
Grains de pollen (par m ³ d'air)								
4. ARBRES ET ARBUSTES :								
Saule	2			2			4	15 1
Charme	8	3	7	20	18	17		4
Bouleau	92	8	5	7	13	70		13
Hêtre	22	14	3	10	21	40		21
Chêne	23					30		12 3
Frêne	53	5	3	2	15	53		19
2. FLEURS :								
Plantain	2						2	
Composées (pissenlit, marguerite)	2				3	3		
3. GRAMINÉES :								
Herbes diverses	7					3	3	10

La symptomatologie clinique se manifeste en moyenne dès 50 grains de pollen, mais il faut bien sûr tenir compte de l'hypersensibilité des sujets allergiques. Et ne pas oublier que ce tableau, dû aux observations de M. Alexandre Buttler, assistant à l'Institut de botanique de Neuchâtel, a pour but d'informer et donc de prévenir. Il paraîtra désormais toutes les semaines en même temps que les prévisions du temps pour toute la Suisse, notamment. (Avipress - P. Treuthardt)



AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

COLLOQUES SUR LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

Lec colloques ont lieu le mardi à 17 h 30 dans l'auditoire D 59, Université, av. du 1^{er} Mars 26 (2^{ème} étage). 18 mai M. CAMANI, délégué aux questions énergétiques, Bellinzona « Modèles énergétiques du Canton du Tessin ». 25 mai M. VILLOZ, PASAN, Nyon « Cellules solaires au silicium ; bilan et perspectives ». 1^{er} juin R. CAMPICHE, Institut d'éthique sociale, Fédération des églises protestantes de la Suisse, Lausanne « Énergie et société. Problèmes éthiques ». 8 juin J. M. LIECHTI, Service cantonal de la protection de l'environnement, Neuchâtel « Énergie et environnement ». 15 juin P. SONDEREGGER, physicien, Genève « Énergie nucléaire : le rêve et les pesanteurs des réalités ». 22 juin B. SAUGY, Institut d'économie et aménagements énergétiques, EPF, Lausanne « Impact des choix individuels sur les scénarios énergétiques ». Le responsable de coordination : D^r Eric Schwarz - Institut de Physique Rue A.-L. Breguet 1 2000 Neuchâtel - Tél. 25 69 91 66874-120

VILLE DE NEUCHÂTEL

Travaux Publics ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères du JEUDI 20 mai 1982, (JOUR DE L'ASCENSION) est déplacé au MERCREDI 19 mai 1982. Nous vous prions de lire attentivement votre programme de ramassage des déchets. La Direction des Travaux Publics 65874-120

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

En raison du départ à la retraite de l'inspecteur de la signalisation routière et suite à une restructuration de la fonction, le Service des Ponts et chaussées cherche un adjoint à l'ingénieur de circulation dont la tâche principale sera la conception, la réalisation et la maintenance de la signalisation routière. Il devra également aider l'ingénieur de circulation dans ses tâches, en particulier dans les études et réalisations relevant de la sécurité routière. Conditions : - expérience de plusieurs années dans les domaines de la sécurité routière et de la technique des transports, - bonnes connaissances de la législation fédérale et cantonale en la matière ainsi que du réseau routier neuchâtelois, si possible, - connaissances de base en acoustique et informatique souhaitées, - sens des responsabilités, esprit de décision, entretient. Obligations et traitement : légal. Entrée en fonctions : à convenir, mais au plus tard le 1^{er} octobre 1982. Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 mai 1982. 65430-120

IMMEUBLES

A vendre aux Brenets

immeuble avec café-restaurant

de 70 places, complètement équipé, grande terrasse extérieure de 100 places, clientèle locale et touristique; appartement et dépendances. Fiduciaire Leuba & Schwarz S.A. 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 61941-122

À VENDRE en propriété par étages dans deux immeubles résidentiels situés à SAINT-BLAISE, chemin de la Plage 6C et 6D, à proximité du centre et des transports publics, vue sur le lac

APPARTEMENTS DE GRAND STANDING

4 1/2 pièces 150 m²
5 1/2 pièces 171 m²
Visite de l'appartement-pilote tous les jours de 15 h à 18 h 30 le samedi de 9 h à 11 h et sur rendez-vous au téléphone (038) 33 60 08 ou Entreprise F. Bernasconi & Cie (038) 57 14 15 ou Ernest Schertenleib (038) 25 04 04. 63559-122



Villas Guildway clés en mains 37 ans d'expérience, plus de 40.000 villas en Europe dont 500 en Suisse



Un vaste programme de villas semi-préfabriquées, capable de satisfaire les plus exigeants dès Fr. 152.000.—

- Isolation optimale (économie d'énergie de 40%)
- Coût de construction inférieur de 15 à 20%
- Possibilité de financement avec l'aide fédérale.

Visitez notre VILLA D'EXPOSITION (sur rendez-vous)

Renseignements et catalogue gratuit : Villas Guildway Michel Turin SA Avenue Bachelin 8 2074 Marin - Tél. 038 / 33 20 45 65112-122

A vendre à Neuchâtel (Port-Roulant)

appartements de 3 pièces

cuisine agencée dans immeuble entièrement rénové. Prix de vente : dès Fr. 161.000.

S'adresser à Gérance Bruno Muller, Neuchâtel, téléphone 24 42 40. 65703-122

Société d'investissement cherche à acquérir un

immeuble locatif de rendement

dans le canton de Neuchâtel et les régions de Bienne et d'Yverdon. Faire offres sous chiffres CK 733 au bureau du journal. 62396-122

Exceptionnel à

CUDREFIN

Nous construisons cette maison de 4 1/2 pièces sur radier



Conditions Fonds propres pour traiter Fr. 20.000.— Solde par location vente Fr. 1460.— par mois + charges. Réalisation possible de la maison sur un autre terrain au prix de Fr. 170.000.—

Agence CIM SA Tél. (037) 63 30 21 Estavayer-le-Lac 66843-122

A vendre A MUTRUX

maison d'habitation

(ancienne ferme) comprenant 2 salles de bains, 2 W.-C., 2 cuisines, 6 pièces, hall et garage, vastes combles. Prix de vente : Fr. 120.000.—

Pour tous renseignements s'adresser à : Etude des notaires R. Mermoud et P. Gasser, 1422 Grandson, tél. (024) 24 11 91. 66773-122

Passez les hivers à GIUDAD-QUESADA



VILLAS AVEC PISCINE

jardin 800 m², terrasse, 3 pièces + cuisine, salle de bains. Environ Fr. S. 84.000.— Grande exposition : samedi 22 et dimanche 23 mai à l'hôtel Terminus, place de la Gare, Neuchâtel, de 10 h à 18 h. (021) 34 13 29, pour informations. 65455-122

A vendre à Montmolin

splendide ferme restaurée

Possibilité d'héberger des chevaux dans l'écurie. Grand terrain. Vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Régie Henri-Pierre QUEBATTE Transactions immobilières et commerciales Gêrances 25, Faubourg de l'Hôpital 2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 32 29 66954-122

UN COIN IDYLLIQUE À PROXIMITÉ DU LAC !

À VENDRE, rive sud du lac de Neuchâtel, dans cadre de verdure exceptionnel,

petit week-end

pour 4-5 personnes sur parcelles de 1200 m² aménagées, louées à un particulier avec bail de 20 ans. Prix de vente : Fr. 38.000.— entièrement équipé. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres AS 81-11 F à Assa Annonces Suisses SA Pêrolles 10, 1701 Fribourg. 66944-122

Yvonand Pour libérer terrain en prévision d'une nouvelle construction, nous cherchons à vendre

chalet à un pan

de 3,70 m par 6 m à

prendre sur place

couverture éternit, petite terrasse y compris volets, fenêtres, etc... ainsi qu'une caravane 2 m par 3 m.

Pour tous renseignements s'adresser à : Jean-Claude Perrin Construction chalets 1462 Yvonand Tél. (024) 31 15 72. 66938-122

A vendre, à BOUDRY dans un endroit tranquille et ensoleillé

belles villas jumelées de 6 1/2 pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine très bien agencée, 5 chambres, salle de bains, W.-C., réduit, cave, beau terrain arborisé, eau chaude sanitaire par chauffage solaire 66791-122

Régie Henri-Pierre QUEBATTE Transactions immobilières et commerciales Gêrances 25, Faubourg de l'Hôpital 2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 32 29

A vendre aux Diablerets

chalet

grand living avec cheminée de salon, 3 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, garage, chauffage central, construction récente. Prix : Fr. 350.000.— (à discuter). Tél. 51 38 72, dès 18 heures. 66776-122

Région Estavayer-le-Lac à vendre

Jolie villa

de 7 1/2 pièces + 1 salle d'eau, 2 cheminées, 1 grand garage, etc. Situation plein sud, vue sur le lac et les Alpes. 2000 m² de terrain bien arborisé. Zone agricole, très tranquille. Maison en parfait état. Prix : Fr. 345.000.— Tél. (037) 64 20 67. 66550-122

A vendre à Colombier centre

ancien immeuble

familial mitoyen de 3 étages sans jardin mais avec petite cour, à aménager et à rénover. Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 66839-122

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES



L'Office des Poursuites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques,

le mercredi 19 mai 1982 à 10 h 30, au Clos-de-Serrières 31, au 5^{ème} étage, appartement N° 18, les biens suivants : 1 chambre à coucher complète, 1 paroi murale, 1 tapis, 1 table basse, 1 canapé, 2 fauteuils, 1 table ronde, 4 chaises. Appartement ouvert dès 10 h le jour de la vente pour la visite.

L'Office des Poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques,

le mercredi 19 mai 1982 dès 13 h 45, à la salle des ventes (sous-sol de la Rotonde) à Neuchâtel, les biens désignés ci-après :

1 télévision couleur Kenwood, 1 canapé, 2 fauteuils, 1 paroi murale, 1 table salle à manger, 6 chaises, 1 table ronde, 2 commodes, 2 lits, 1 machine à laver le linge Electrolux, 1 table de cuisine, 1 radio portable, 1 chaîne stéréo marque National Panasonic, 1 aspirateur Hugin, 1 machine à coudre Bernina, 1 cuisinière Therna, 1 lot de vaisselle, habits, tableaux, lampes, montres, livres, matériel de camping, bibelots, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé. La vente aura lieu au comptant, sans garantie, conformément à la L.P.

Pour visiter, salle ouverte dès 13 h 15, le jour de la vente. OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL 65569-124

A LOUER

A louer

maison de 7 pièces

tout confort, au bord du lac, vaste jardin, plage, forêt. Tranquillité. 10 km de Neuchâtel. Libre le 1^{er} octobre. Adresser offres écrites à KJ 894 au bureau du journal. 64574-126

A louer à proximité du centre de Neuchâtel

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 6 1/2 PIÈCES

avec garage. - Standing - Vue sur le lac - Grand confort Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 1660.— + charges. Tél. 48 21 21, interne 251, heures de bureau. 65012-126

A louer AUVERNIER, appartement de

6 PIÈCES

Tout confort. Pour le 1^{er} octobre 1982. Loyer mensuel Fr. 1400.— + charges. Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24. 65562-126

A louer

Vy-d'Etra 30, Neuchâtel

4 pièces

3^{ème}, Fr. 934.— tout compris.

Pour visiter M^{me} Stotzer, tél. 33 66 16. Gérance PATRIA, av. de la Gare 1, Lausanne, tél. (021) 20 46 57. 65565-126

Patria

A louer au centre plusieurs petits appartements

totallement remis à neuf avec beaucoup de cachet 4 x 2 pièces 1 x duplex cuisines agencées chêne libres tout de suite ou à convenir Etude Wavre 24 58 24 66893-126

A louer petit appartement les pieds dans l'eau, au bain de l'Évole

2 PIÈCES

cuisine. Pour tout de suite. Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24. 66894-126

A louer pour fin juin, à la rue de la Dime, dans immeuble résidentiel, quartier tranquille et vue sur lac

grand studio non meublé

avec cuisine agencée. Loyer Fr. 411.— + charges. Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 65437-126

Cortailod

A louer pour fin septembre dans quartier tranquille et de verdure

studio non meublé avec laboratoire agencé. Loyer Fr. 240.— + charges. Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 65438-126

A louer à Cortailod, tout de suite

studio non meublé

Fr. 344.—, charges comprises. Gérance Bruno Muller, Neuchâtel, tél. 24 42 40. 66892-126

A louer au centre

locaux commerciaux

2^{ème} et 3^{ème} étage. 2 x 110 m². Ascenseur. Locaux totalement rafraîchis. Libres tout de suite. Etude Wavre 24 58 24. 65563-126

CHAMBRES

A louer le 1^{er} juillet 1982

1 chambre meublée Fr. 174.— par mois 1 chambre non meublée Fr. 121.— par mois avec jouissance de douche et W.-C.

Pour visiter : M^{me} Constantin, Evole 51, Neuchâtel. Tél. 24 47 12. Pour traiter : Service Immobilier, BALOISE, Pl. Papinot 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16. 66876-120

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wolfrath R. Aeschelmann Rédacteur en chef : J. Hostettler Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178 Tél. 3 51 81



LOCATION D'UTILITAIRES Tél. (038) 36 14 55

DEMANDES A LOUER

Nous cherchons tout de suite à Neuchâtel ou dans les environs un **local de 70 à 100 m²** pour y déposer de la marchandise. P. Fun. Wasserfallen S.A. Tél. 25 11 08. 60999-128

Je cherche à louer à Colombier ou environs. **Locaux de 50 à 150 m².** pour entreposage textiles. Tél. (038) 41 11 66. 65840-128

OFFRES D'EMPLOIS

La bonne direction



Sa profession lui offre:

- un champ d'activité varié et le contact avec la population
- d'innombrables possibilités de spécialisation
- une place stable et de nombreuses satisfactions
- des possibilités d'avancement, jusqu'au grade d'officier
- un domaine riche en relations de bonne camaraderie

La prochaine école de police débutera en février 1983. Si vous remplissez les conditions suivantes, — Etre citoyen suisse — Jouir d'une bonne réputation — Mesurer au moins 168 cm — Posséder une bonne formation scolaire — Etre en bonne santé — Etre apte au service militaire et avoir accompli l'école de recrues — Etre âgé de 20 à 30 ans lors de l'entrée à l'école de police demandez la documentation illustrée et les conditions d'admission au

Commandement de la police du canton de Berne, case postale 2695, 3001 Berne, téléphone 031/40 42 04

Nom/Prénom: _____
 Profession: _____
 Date de naissance: _____
 Rue: _____
 Domicile: _____

PERSONNEL-SERVICE
Bernard Houche

DU TRAVAIL POUR CHACUN
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
(038) 24 31 31

Placements fixes et temporaires
Nous cherchons tout de suite:

**peintres
maçons
ferblantiers
électriciens
menuisiers
bons manœuvres**
bât.
pour la région JURA

**1 mécanicien
d'entretien**
pour machines chantier

1 chauffeur
pelle Poclair

**1 chef de
chantier**
pour maçonnerie + BA

1 dessinateur
bât. + BA

Tél. 24 31 31

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

- maçons-coiffeurs
- couvreurs
- menuisiers
- manœuvres

et aides qualifiés.

emploi libre

SERVICE S.A.
11, rue de l'Hôpital
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 00 00. 61296-136

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

**monteur
en chauffage**

Les offres sont à adresser à Constructa, 2028 Vaumarcus ou téléphoner pour rendez-vous (038) 55 20 49, dès 18 h 30 au (038) 55 17 61. 66790-136

Ecole de Lausanne cherche

maître interne
jeune et sportif
Pension complète + salaire à convenir.
Entrée dès que possible.
Offres manuscrites à Case postale 258, 1001 Lausanne. 65746-136

Urgent
nous cherchons

chauffeur-déménageur
avec permis de voiture.
Déménagements-Transports
Claude Jornod
Tél. (038) 24 23 75. 66838-136

Rimeriez-vous devenir coiffeuse?

Sérieuse formation intensive avec cours pratiques et théoriques.
Durée des cours 12 mois, ainsi qu'un stage de 18 mois dans notre salon, accompagné d'un bon salaire.
Méthodes modernes avec vidéo projecteur, etc.
Service de placement dans toute la Suisse.
Examen avec diplôme de l'Institut.
Informations plus approfondies et prospectus auprès de M. Vantaggio, Oly Neuchâtel, tél. 038-24 66 88. 65271-136

oly Neuchâtel
Rue St-Honoré 12
4ème étage
Tél. 038-24 66 88

Ecritures
en vente au bureau du journal

Intérim avec des pros:
Nous cherchons

Encodeuse
Système IBM 3742
Bon salaire - Prestations sociales modernes
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14. 66842-136

Anémones des Alpes:
«cueillette» photographique seule autorisée!

Films Kodak.
Actuellement en duopack.

66945-110

Intérim avec des pros:
Nous cherchons

**peintre
en bâtiment**
Bon salaire - Prestations sociales modernes
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14. ADIA Interim

Intérim avec des pros:
Nous cherchons

**dessinateur
en machines**
Bon salaire - Prestations sociales modernes
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14. ADIA Interim

Cherchons

jeune homme
pour tous travaux, avec permis de conduire.
Entrée immédiate.
S'adresser à André Mischler, fromagerie-laiterie, Rolle. Tél. (021) 75 13 61. 66765-136

La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche
à des conditions très avantageuses, s'adresser au bureau de la réception

Baux à loyer
au bureau du journal

Cherchons:
carreleur
Tél. 038/25 02 35
65716-136

Chaussures Mini-Prix, cherche pour tout de suite ou date à convenir,

UNE VENDEUSE
sympathique, sachant faire preuve d'initiative et aimant les responsabilités.
Prière de s'adresser à M^{me} N. Schmalz, au rayon chaussures du Super-Centre, Portes-Rouges. Tél. 25 00 09. 64652-136

Cherchons:
menuisier
Tél. 038/25 02 35
65717-136

PERROUD
Etanchéités - Isolations - Asphaltage
cherche pour date à convenir

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
pour organisation, conduite et surveillance de chantiers - mètres.
Place stable.
Avantages sociaux - Fonds de prévoyance.
Faire offres à PERRENOUD S.A.
Av. des Alpes 93
1814 La Tour-de-Peilz. 66848-136

Kommen Sie doch zu uns !

Wir sind eine dynamische, mittelgrosse Unternehmungsgruppe des Dienstleistungs- und Industriesektors. Dass der allzu « tierische Ernst » im Sekretariat der obersten Geschäftsleitung nicht immer an erster Stelle stehen soll, verdanken wir einer vielseitig interessierten, anpassungsfähigen und aufgeschlossenen

Direktionsekretärin

die trotzdem effizient und mit viel Einsatz arbeitet. Verfügen Sie über eine gute kaufmännische Grundausbildung, einige Jahre Praxis und beherrschen die französische Sprache in Wort und Schrift, dann melden Sie sich doch bei uns. Der Aufgabenkreis umfasst allgemeine Sekretariats- und Organisationsarbeiten, Übersetzungen, allgemeine Korrespondenz und vielseitige Koordinationsaufgaben. Möchten Sie gerne mehr erfahren (vielleicht über die guten Sozialleistungen, die grosszügige Salarierung oder das ausgezeichnete Essen in unserem eigenen Luchroom) ? Dann schicken Sie uns Ihre Bewerbungsunterlagen oder orientieren Sie sich telefonisch (031/22 27 58) über Ihren neuen Job unter dem Kennwort « Direktionsekretärin ».

Selbstverständlich sichern wir Ihnen strengste Diskretion zu.

KLEINERT UNTERNEHMUNGEN
3001 Bern Bubenberplatz 8 Telefon 031 22 27 58

Activité à temps partiel
est offerte, dès le 1^{er} juin ou à une date à convenir, à

**employée
de bureau**

au bénéfice d'un certificat de capacité ou de quelques années d'expérience.
Nous demandons grande disponibilité, faculté d'adaptation et précision.
Nous offrons un travail varié et intéressant, une place stable et les avantages sociaux d'une grande entreprise.
Si cette place vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, des copies de certificats et des prétentions de salaire à la Direction de

PUBLICITAS
Treille 9, 2000 Neuchâtel. 66953-136

3M (Schweiz) AG

TECHNIQUE RADIOGRAPHIQUE 3M - CONCEPTION ET SOLUTIONS D'AVANT-GARDE - AU SERVICE DE LA SANTÉ

La gamme des produits 3M pour le domaine de la radiographie couvre un large éventail de systèmes de films/filtres et d'appareils automatiques de développement. Dans le cadre de l'extension de notre Département «X-RAY», axée sur l'avenir, une chance exceptionnelle est offerte à un

COLLABORATEUR DE VENTE

... dynamique et sérieux de participer au développement et au succès auxquels nous travaillons systématiquement.

Pour aborder cette tâche exigeante, vous recevrez une formation individualisée et complète, axée sur la prise de responsabilités pour un district de vente en Suisse romande. Vous aurez à conseiller et suivre nos clients acquis ou potentiels dans les secteurs hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux et instituts spécialisés. Vous traiterez avec des médecins ou du personnel auxiliaire spécialisé dans le domaine de la radiographie.

Profil idéal pour ce poste:

- formation techno-commerciale ou équivalente et expérience axée sur la vente ou le service extérieur
- le sens de la vente et le don du conseil technique
- une attitude toute de dynamisme et de sens des responsabilités, don de l'organisation
- bonnes connaissances de l'allemand
- domicile idéal: région Yverdon/Neuchâtel
- des connaissances ou expérience dans le domaine radiographique seraient utiles, mais non impératives.

Notre offre:

- une tâche exigeante sortant de l'ordinaire, avec beaucoup d'indépendance pour façonner son activité
- séduisantes conditions d'engagement, au sein d'une entreprise d'avant-garde
- intéressantes possibilités de formations initiale et continue.

Nous nous réjouissons de recevoir votre offre, avec spécimen d'écriture, sous la mention «X-RAY», à l'attention de Mr. R. Gartmann. 66943-136

3M (Schweiz) AG, Personalabteilung
Räffelstrasse 25, 8045 Zürich
Telefon 01. 35 50 50

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tel. (038) 25 65 01

INDIEN

1688

Mocassin indien, toile blanche 25-35

vraiment pas cher!

chaussures textiles ambiance sa

Passage Max-Meuron 4, Neuchâtel 038/242440

66841-110

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Séance du Conseil général de Boudevilliers
Comptes : un déficit moins lourd que prévu

C'est devant un Conseil général en copre, le Conseil communal et l'administrateur communal que M. Claude Sandoz, président, a ouvert la séance ordinaire du législatif.
L'examen des comptes communaux 1981 se déroule à un rythme soutenu et ne soulève pas de questions majeures.

les raisons de cette demande : nécessité de procéder à la réfection complète de certains tronçons mis à mal durant l'hiver et augmentation du coût des matériaux. La clause d'urgence est demandée, afin que les travaux puissent se faire au plus vite.

demandée et ce crédit est finalement accordé par 11 «oui» et 3 abstentions.

CENTRE SPORTIF DU LITTORAL : NON!

M. Francis Chiffelle, président de commune, commente le rapport sur le projet du centre sportif du littoral neuchâtois. Jusqu'ici sept communes y ont adhéré et représentent, avec la ville de Neuchâtel, 56.000 habitants.

intervenir pour redonner un meilleur aspect à ce quartier, s'inquiète un conseiller. «Le nécessaire a été fait, répond M. Chiffelle, des lettres ont été envoyées aux garagistes, et les services compétents de l'état nous ont assurés de leur appui pour faire respecter la loi sur l'élimination des vieilles voitures.»

Lors de la dernière séance du Conseil général, M. C. Bachmann avait demandé que soient révisés les critères de calcul de la taxe d'épuration des eaux, en particulier celui appliqué à l'abonnement d'eau, vu l'augmentation que le nouveau tarif va provoquer pour les agriculteurs.

Foire de Dombresson : une journée à éclipses



On vend des nappes, des mouchoirs, des napperons, de la belle mercerie, et tout-à-coup, on peut sortir ses parapluies...

Vers neuf heures, il faisait gris, encore sans espoir, même si la pluie avait cessé de tomber: les brouillards se traînaient sur le mai frais celos et rien ne laissait présager une belle journée.

Elle l'a battu gaillardement, avec un peu moins de chalands cependant que d'autres années: certains sont-ils restés sous le coup du centenaire? L'ambiance pourtant était gaie, amicale. C'est vrai que chacun avait son contenu de retrouvailles, après les agapes de ces trois derniers jours.

Sur le coup des deux heures, l'averse est revenue, en s'annonçant bien d'ailleurs: il fallait voir comme la marée de la foule s'est faufilée dans les bistrots! Dix minutes après, le soleil refaisait surface et les marchands de parapluie tout penauds regagnaient leur arsenal.

Ch.G.

BOUDEVILLIERS Avec les pompiers

(c) Le premier exercice de l'année s'est déroulé l'autre soir, par un froid hivernal. Le capitaine Montandon a eu le plaisir d'accueillir au sein de la compagnie 8 nouveaux sapeurs, ce qui porte l'effectif du corps à 56 hommes.

Un conseiller d'Etat vaudois en visite au régiment 3

- Je suis particulièrement impressionné par le bon état d'esprit des soldats, sous-officiers et officiers dans le terrain, après seulement quelques jours de cours de répétition, a déclaré le conseiller d'Etat Jean-François Leuba, chef du département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud, à la fin de sa récente visite au bataillon vaudois de carabiniers 1.

DES ÉPAGES

L'entrée ouest du village présente l'aspect d'un immense garage, avec un parc de voitures et d'épaves stationnées en grande partie sur du terrain national.

Le propriétaire du garage du Val-de-Ruz désire adapter ses locaux afin de rester compétitif. Il aurait besoin d'une parcelle du terrain communal situé entre la route de Bicy et son entreprise.

Dans les «divers», plusieurs questions ou demandes de renseignements : M. R. Mamin souhaite savoir où en sont les travaux d'impression des nouveaux règlements ; M. C. Rudolf propose de poser des bandeaux réfléchissants aux arbres bordant la route du Vanel comme protection pour les chevreuils.

J. M.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le Conseil général de Cortaillod dit oui aux comptes

Le législatif de Cortaillod a siégé sous la présidence de M. Eric Jeannonnet et en présence de 34 membres. Lecture est donnée des lettres de démission de M. Robert Comtesse (soc) et M. P.-A. Frochaux (lib), d'une lettre du groupe radical proposant une analyse du vote populaire négatif du 7 mars dernier à propos de la grande salle.

l'achat de 33.450 mètres carrés de terrain, «Au Landion», au prix de 17 fr. 50 le mètre carré. On pourrait, le cas échéant, y aménager un anneau d'athlétisme, pense le Conseil communal, par ailleurs fermement opposé à ce que cela se fasse sur le terrain de la Rive.

Le Conseil communal, la commission des rapports est très partagée. Certains commerces existants se verraient contraints de fermer leur porte. Si un centre commercial veut s'implanter, alors qu'il cherche à le faire sur un terrain privé car il y en a!

tion, vient d'être fermé (du moins provisoirement) sur ordre des autorités, bien sûr parce qu'il s'y est passé «des choses»! (?)

Se faisant la porte-parole des habitants du quartier des Draïzes, M^{me} Guenet (rad), déplore l'état de délabrement de la place de jeux et son manque d'entretien latent qui incombe à la commune. M. Bays, président, rétorque que se sont assurément des adolescents qui commettent par plaisir le soir toutes ces dégradations, et que ça devient lassant de remettre en état ce qui on retrouvera de nouveau cassé quelques jours plus tard.

ENSEIGNANTS FATIGUÉS

Une sévère critique est formulée par M. H.-L. Vouga (lib) à l'égard de la commission scolaire qui a décidé d'accorder congé le lundi suivant les camps de ski parce que les enseignants, tellement fatigués, en ont fait la demande! M. D. Perriard dit que le Conseil communal désapprouve absolument cette décision.

En bref, une séance bien remplie. F. P.

CARNET DU JOUR

Pharmacie ouverte : dimanche entre 11 et 12 h, Marti Cernier.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Soins à domicile : tél. 53 15 31, entre 11 h et 12 h, du lundi au vendredi.

Rédaction FAN-L'EXPRESS du Val-de-Ruz
Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél. 038 57 11 25

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Form for address change with fields for name, address, postal code, and company information. Includes logo for FAN L'EXPRESS.

Epluchés chapitre après chapitre, les comptes de l'exercice 1981 soulèvent peu de remarques et sont acceptés par 32 voix sans opposition.

Décision est prise pour 1982 de maintenir à 4 % du bordereau d'impôt communal la taxe pour l'épuration des eaux usées et à 0,25 fr. par mètre cube la taxe sur l'eau consommée, ceci par 32 voix sans opposition.

PAS D'ACCORD !

Le Conseil communal est autorisé à s'assurer les services d'une cinquième personne à plein temps dans l'administration (service de la comptabilité), décision prise par 31 voix sans opposition.

LE CENTRE COMMERCIAL DIGA

Vint ensuite le «gros morceau», ce fameux point 7 de l'ordre du jour pour lequel un nombre public s'est déplacé, en particulier tous les commerçants.

Pourquoi pas un centre commercial à Cortaillod?, disent les uns. Le nombre de magasins est très insuffisant et les gens sont obligés d'aller s'approvisionner ailleurs dans les grandes surfaces.

Il ne convient pas de prendre des décisions politiques destinées à favoriser une entreprise privée en lui offrant du terrain communal, rétorquent les autres.

Weather forecast section with a sun icon, 'Météo' logo, and sections for 'Prévisions pour toute la Suisse' and 'Observations météorologiques à Neuchâtel'. Includes a bar chart for barometric pressure in Neuchâtel.

Weather section with a map of Europe, 'Temps et températures Europe et Méditerranée', and a bar chart for barometric pressure in Neuchâtel.

CARNET DU JOUR section listing various events, exhibitions, and services. Includes 'Université', 'Discothèque', 'Bibliothèque de la ville', 'Musée d'art et d'histoire', 'Galerie de l'Évole', 'CINÉMAS', and 'TOURISME'.

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT section with large logo and subscription information: 'JE M'ABONNE DÈS CE JOUR jusqu'à fin juin 1982 pour Fr. 22.-'.

cours gratuits de BRICOLAGE

- Groupes de 9 personnes (dès 16 ans) par cours
- Chaque cours comprend :
 - Connaissance des matériaux et leur utilisation
 - Travaux pratiques
- Places individuelles de travail
- Outillage et matériel fournis

Inscriptions :
au bureau INFORMATION
MIGROS à MARIN-CENTRE

NOUVEAUX COURS !

Travaux d'isolation 1 leçon de 2 heures

mercredi à 19 h les 2, 9, 16, 23 et 30 juin

samedi à 9 h les 5, 12, 19 et 26 juin.

LA BONNE FRITURE
au PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98
62140-110

Je répare et crée clôtures
Tél. (038) 31 90 70.
67581-110

Prêt personnel? Ecrivez-nous.

Prêt désiré: Fr. _____ Mensualités: env. Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Né le: _____ Etat civil: _____ Nationalité: _____
Rue/n°: _____
NP/lieu: _____ Depuis quand: _____
Profession: _____ Revenus mensuels: _____
Employeur: _____
Date: _____ Signature: _____

Plan crédit Orca.
Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg,
tél. 037 22 25 81. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich.
Un institut spécialisé de l'UBS.

ORCA

Ligue pour la Sauvegarde de la Béroche
BULLETIN D'ADHESION

Je désire adhérer à la Ligue pour la Sauvegarde de la Béroche :
 M^{me} M^{lle} Monsieur

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

Cotisation minimale: Fr. 15.—
Retourner le coupon à :
M^{me} Christine Pierrehumbert, Fontanette 24, 2024 Sauges.
66979-110

Maculature en vente au bureau du journal

Dem. d'emplois

Employé de commerce
qualifié cherche pour tout de suite ou à convenir place avec responsabilités.
Adresser offres écrites à DF 916 au bureau du journal.
64713-138

MIGROS marin centre

Robe chemisier

manches courtes en polyester-jersey fantaisie coloris mode

Tailles 40 - 52

39.-

La Cité

Dimanche 30 mai à 20 h 30
COLLEGIALE DE NEUCHÂTEL

De passage dans notre ville

Chœur d'hommes de Sofia

avec les basses russes de renommée mondiale
Œuvres liturgiques, classiques et folkloriques slaves

Location : **ADEN**, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 43.
Prix des places : numérotées Fr. 25.— et 22.— non numérotées Fr. 15.—.

UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL

La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche
à des conditions très avantageuses, s'adresser au bureau de la réception

Coupes

Paul Kramer SA
2002 Neuchâtel
038 25 05 22

Demandez nos prospectus

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE
VOILIER MUSCADET, excellent état, dériveur lesté, 5 voiles, spi, speedomètre, compas, ber. Tél. (038) 31 73 05 (soir). 64596-161

REMORQUE voiture Erka, charge 350 kg, utilisée 2 fois. Prix 900 fr. Tél. 47 10 84. 64721-161

FRIGO 120 LITRES 150 fr., cuisinière électrique 4 plaques 150 fr. Tél. 53 43 75. 67584-161

TOUR AVEC ÉTABLIS, prix intéressant. Tél. 25 96 20 entre 12 h et 13 heures. 64735-161

VELO DE GARÇON 10-15 ans. Tél. 31 45 73. 64708-162

REPONDEUR AUTOMATIQUE pour téléphone. Tél. 24 11 33. 64724-162

A LOUER
A LIGNIÈRES dans une villa appartement de 5 1/2 pièces, et dans un petit locatif appartement de 4 1/2 pièces, cheminée de salon. Tél. 51 27 41. 67579-163

URGENT : à louer appartement de 3 pièces. Tél. 25 69 81. 67590-163

A PROXIMITÉ DE LA GARE, 2 chambres meublées. Tél. 24 32 37. 67586-163

VEYSONNAZ (VS) APPARTEMENT DANS CHALET, 3 lits, piscine, tennis à proximité. Libre à partir du 24 juillet, 400 fr./semaine + charges. Tél. 55 26 86. 64715-163

DEMANDES A ACHETER
FEMME MÉDECIN cherche pour mi-septembre à louer 2 pièces, rez, dans ferme ou maison ancienne. Valangin-Ferlin-Villars-Saules. Adresser offres écrites à CZ 870 au bureau du journal. 64556-164

URGENT : 3-4 PIÈCES, région Corcelles-Pe-seux. Tél. 47 11 90, heures de bureau. 64382-164

URGENT 4 à 5 PIÈCES, Val-de-Ruz-Neuchâtel et environs. Tél. (039) 23 84 83, le matin. 64628-164

CHERCHE ÉTUDIANT(E) pour leçons mathématiques niveau université. Adresser offres écrites à AA 893 au bureau du journal. 64705-165

JEUNE HOMME CHERCHE PLACE D'APPRENTISSAGE de pâtissier-confiseur, pour août 1982. Tél. 24 16 93, heures des repas. 64276-166

JEUNE MAMAN DE VAUMARCUS cherche garde d'enfants ou toutes autres activités à domicile. Tél. (038) 55 27 39. 67506-166

DEMOISELLE FERAIT NETTOYAGES de bureaux le soir, régulièrement. Adresser offres écrites à BD 914 au bureau du journal. 64720-166

MAÇON-CARRELEUR cherche travail chez particulier. Tél. 24 70 23. 64726-166

JEUNE FILLE CHERCHE PLACE apprentissage peintre en bâtiment, août 1982. Tél. 51 11 34. 64733-166

DAME SEULE, expérimentée, en possession d'une patente, cherche travail dans la branche hôtelière. Adresser offres écrites à AC 913 au bureau du journal. 64725-166

JEUNE FILLE TESSINOISE sortant d'école fin juin, cherche place dans une famille avec enfants, pour compléter ses connaissances de français. Tél. (093) 81 18 76. 67592-166

JEUNE FEMME CHERCHE EMPLOI mi-temps, matin, vendeuse ou autre (à partir d'août), Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à CE 915 au bureau du journal. 64719-166

QUI DONNERAIT LEÇONS DE FRANÇAIS le soir ? Christian Schütt, rue du Clozel 10, 2074 Marin. 67554-167

ON CHERCHE PENSION COMPLÈTE du 4 au 23 juillet pour un jeune Bâlois qui suivra cours de vacances à Neuchâtel. La réciprocity serait accordée pour cours semblable à Bâle. Tél. 25 62 01, interne 57. 64727-167

Voici comment économiser activement
NOTRE QUINZAINE PRINTANIÈRE

Géraniums zonale de cultures du pays le panier de 6 pièces **22.-**

Géraniums en pots zonale ou lierre la pièce **4.30**

Terreau pour géraniums sac de 50 l **7.30**

Pour vos balcons et rocailles
Bégonias « semperflorens »
Impatiences, Pétunias, etc...
Plus de 15 variétés de plantes

Pour le jardin-potager
Salades, choux, choux-fleurs, concombres, cornichons, etc...
Plus de 30 variétés de légumes

MIGROS économies actives

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Garage Waser La Côte
Superbe limousine 5 places
BMW 733 i
Injection. Modèle 1979. 1^{er} main. 54 000 km. En leasing dès Fr. 640.— par mois. Reprise de votre ancienne voiture. Paiement comptant. 66885-142

Peseux Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

Un magnifique **Améthyste** est à vendre, longueur 11 m. Bois moulé.
Tél. privé (021) 54 12 94
Tél. prof. (021) 54 39 37. 66935-142

A vendre pour bricoleur **R4 fourgonette**
Fr. 700.—
Tél. 42 48 38, heures des repas. 67574-142

Cause départ A vendre **VW Passat LS**
5 portes 1978, 55.000 km. Expertisée mai 1982. Prix intéressant. Crédit possible.
Tél. (038) 31 75 70. 67595-142

A vendre **Mercedes 250**
aut. 1978. Expertisée.
Tél. (032) 83 26 20. 65986-142

Écritaux en vente au bureau du journal

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE
RENAULT
GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
2043 BOUDEVILLIERS/NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre pour bricoleur **Mini 1000**
Tél. 46 15 87, de 12 à 14 h/après 20 heures. 64720-142

Mini 1100
38.000 km. Expertisée 5.5.82. Fr. 5000.—
Tél. 24 75 00. 67593-142

A vendre **Mercedes 280 E**
1980, bordeaux, non accidentée. Nombreuses options. Prix intéressant.
Tél. (038) 25 62 71. 64660-142

Offres spéciales
pour Ascension et Pentecôte
téléphonez-nous pour d'autres renseignements
Tél. 038/25 02 72
(Garage des Falaises S.A. Neuchâtel)

AVIS Location de voitures Camionnettes Leasing

LOCATION DE MOTOS dès Fr. 32.— par jour

EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

SABLONS 57
Tél. 25 02 13

MOTO SYSTEME
NEUCHÂTEL

A la découverte du

VAL-DE-TRAVERS

Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

La Société des agents de la police cantonale fêtera son 75^e anniversaire à Couvet

De notre correspondant :
Ce n'est pas comme sur des roulettes que la Société des agents de la police cantonale neuchâteloise a vu le jour, le 23 mai 1907 - il y a donc trois quarts de siècle - à Corcelles.

Un mois avant que le projet ne se réalise, le sergent Repond était convoqué chez le commandant de la gendarmerie, lequel tenta de dissuader le sergent de fonder cette société et le menaça même de le révoquer. Malgré cela, le sergent Repond tint bon et la société une fois fondée, compta 94 membres.

Elle eut des débuts difficiles ; les autorités, et en particulier le Conseil d'Etat refusant de la reconnaître.



Quand les choses changent...

(Avispress P. Treuthardt)

Il fallut attendre le 15 février 1918 pour voir les choses changer. En effet, M. Ernest Béguin, ancien président de tribunal, puis procureur général, était élu au Conseil d'Etat et prenait en main le département de police. Ayant eu l'occasion d'avoir de nombreux contacts avec les agents et connaissant leurs problèmes, il leva l'interdit sur la société et accorda une audience à ses représentants.

La même année, la société obtint une révision du corps de gendarmerie, ce qui eut pour avantage que chaque agent avait droit à trois jours de repos par mois et de quatre à seize jours de vacances par année.

SÉPARATION

Travaillant sans cesse à la défense des intérêts matériels de ses membres, mais aussi à son développement, la société prit, il y a vingt ans, un nouveau tournant. En effet, le personnel de la police de sûreté fonda cette année-là sa propre association, créant ainsi deux associations distinctes dans la police cantonale neuchâteloise. Cette séparation n'alla pas sans provoquer quelques remous, mais finalement de part et d'autre le bon sens l'emporta.

LA FÊTE

C'est samedi prochain 22 mai que la Société des agents de la police cantonale neuchâteloise fêtera le 75^{me} anniversaire de sa fondation. La manifestation se déroulera dans la grande salle communale de Couvet. Elle débutera, dans la soirée,

par la réception des invités d'honneur et des participants ; puis un apéritif sera offert par la commune avec la participation de la fanfare « L'Avenir ».

Avant le banquet, prendront la parole : M. Gilbert Bourquin, président du Conseil communal de Couvet, précédé par M. Eric Barbezat, président du comité d'organisation pour des souhaits de bienvenue.

Puis M. Pierre-André Delachaux, nouveau président du Grand conseil, s'exprimera, ainsi que M. Eric Barbezat au nom des agents de la police cantonale neuchâteloise. Sont encore prévues : des allocutions de MM. André Brandt, président du Conseil d'Etat et chef du département de police, et Sergio Crivelli, président central de la Fédération suisse des fonctionnaires de police. La chorale de la police cantonale chantera et c'est par un bal, conduit par l'orchestre de René Dessibourg, que se terminera la fête.

Ajoutons qu'entre les invités d'honneur, outre le président du Grand conseil et le président du Conseil d'Etat, se trouveront MM. Pierre Aubert, conseiller fédéral, membre d'honneur de la société, Thierry Béguin, procureur général, Pierre Guye, ancien commandant de la police cantonale, membre d'honneur, le commandant actuel Henri-Louis Perrin, le commandant de la gendarmerie André Stoudmann, le chef de la sûreté Otto Luginbuhl et encore bien d'autres personnalités.

G. D.

Le garage-carrosserie Alain Dürig à Môtiers : une entreprise artisanale

Le garage-carrosserie Alain Dürig, à Môtiers, est avant tout une entreprise artisanale. Depuis 30 ans au service de la clientèle, assurant vente et service sur toutes marques, le mécanicien a acquis l'expérience qui permet des prestations de qualité, exécutées avec la sérénité du professionnel.

Si M. Dürig connaît bien tous les genres d'automobiles, il est aussi agent de « Daihatsu », l'une des plus anciennes marques japonaises.

Les normes de fabrication avec des tolérances de qualité très strictes ont pour résultat que ces voitures, à la finition irréprochable, sont mécaniquement des plus fiables.

La gamme va de la petite grande « Cuore » qui développe 27 CV et ne consomme que 41 aux 100 km - les écologistes l'ont d'ailleurs classée au premier rang en ce qui concerne le bruit, la consommation et la pollution - jusqu'à la « Charmant », une limousine confortable de 1600 cm³ en passant par le modèle « Charade », qui a obtenu en Suisse un grand succès avec ses 1000 cm³, développant 52 CV et ne consommant que 51 aux 100 kilomètres. Le garage-carrosserie Alain Dürig est aussi et surtout une station où la notion de service

est primordiale. L'essence y est vendue aux meilleurs prix actuels avec service, ce qui tend à disparaître.

Une option qu'a prise M. Dürig et avec raison, car son exigente clientèle ne peut être que satisfaite des travaux exécutés avec, en plus, ce contact avec un fin connaisseur de la mécanique, toujours disponible pour servir et conseiller judicieusement.

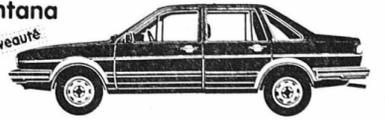
Publi-reportage FAN



Là où la notion de service est primordiale. (Avispress P. Treuthardt)

Santana

Nouveauté



NOUVEAU AU VALLON !
LAVAGE AUTOMATIQUE
SELF-SERVICE À JETONS

GARAGE - CARROSSERIE
W. BRUGGER

AGENCE AUDI - VW - NSU
LA CÔTE-AUX-FÉES - TEL. (038) 65 12 52

CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de
la Citadelle

Le vin de tous les jours
Vin fin de la commune
de TARRAGONE



C. Jacot
& Cie
Fleurier

Tel. 61 10 96

58374-196

PLAISIR DE CONDUIRE GRAND CHOIX DE RADIO- CASSETTES

DÈS Fr. 215.-

(POSSIBILITE D'ÊTRE MONTES PAR NOS SOINS)
CENTRE DE L'AUTO-RADIO



STOLLER COUJET
FLEURIER

RADIO-TV
RÉPARATIONS, SONORISATION COUJET
LOCATION - VENTE TEL. (038) 63 16 44

981-18189

Nouvelle Couture!

La nouvelle couture
commence avec la der-
nière nouveauté elna:
elna carina
electronic



Pour le Val-de-Travers:
FREI-PITTELOU
Fontenelle 4
2108 Couvet
Tel. (038) 63 22 01
(le soir).

**SERVICE
DE
LOCATION
ET
Réparations
toutes
marques**

AGENCE OFFICIELLE
M^{me} M.-Th.
PITTELOU
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
Tel. (038) 25 58 93

981-18189

AGENCE OFFICIELLE



SUBARU 4 x 4
LAND-ROVER - RANGE-ROVER
Mini

Vente et réparation de voitures
toutes marques

Garage du Pré

FRANÇOIS SAUSER
FLEURIER Tel. (038) 61 34 24

58377-196

BUFFET DE LA GARE

Buttes

Nous vous proposons
toute l'année, nos spécialités :

**ENTRECÔTE AU VIN
ROUGE**

« GATTINARA »

**PICCATA DE VEAU
LOMBARDE**

et de nombreux mets
à la carte

M. ET M^{me} STODMANN
2115 Buttes, tél. (038) 61 13 73

Fermé le mercredi

58375-196

58375-196

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT
POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

annonces Suisses Schweizer Annoncen

assa

Assa Annonces Suisses SA
2, Faubourg du Lac
2001 Neuchâtel
Tel. 038-24 40 00, Telex 35372

128^e ANNÉE COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Concert de la « Landwehr » de Fribourg à Fleurier 1600 oreilles sous le charme

De l'un de nos correspondants :

Le week-end dernier, la fanfare « L'Ouvrière », de Fleurier, inaugura une nouvelle bannière. Pour marquer dignement cet événement, elle a invité samedi soir à la patinoire couverte, le prestigieux corps de musique officiel de l'Etat et de la ville de Fribourg, la « Landwehr », dirigée par Jean Balissat, forte d'une centaine de membres et classée en catégorie « excellence », la plus haute distinction helvétique décernée aux fanfares et harmonies. Près de 800 personnes ont pris le chemin de cette salle qui subissait du même coup l'épreuve du feu, une semaine après son inauguration par le conseiller d'Etat Jean Cavadini. D'entrée de cause, il faut relever la très bonne impression laissée par ce vaste local, tant sur les organisateurs et les interprètes que sur le public : il est fonctionnel, agréable à l'œil, propice à la musique instrumentale, spacieux sans être surdimensionné, donc nettement plus confortable, à tous points de vue, que l'ancienne cantine naguère dressée sur la place de Longereuse.

Présentés par M. Willy-O. Lambelet, directeur de « L'Ouvrière », la « Landwehr » et son chef ont tenu sans peine sous leur charme et pendant deux heures quelque 1600 oreilles aussi attentives que réjouies. Fait remarquable, la « Landwehr » est aussi à l'aise dans le répertoire traditionnel des fanfares et harmonies (en particulier les marches)

que dans les œuvres non écrites à l'origine pour ce type de formation instrumentale. Ainsi, elle a offert une admirable interprétation de deux extraits de « L'Arlesienne », de Bizet : « Intermezzo », tout de retenue et de finesse, et « Farandole », pleine d'éclat et de rythme ; elle a positivement surpris le public en proposant une œuvre expérimentale composée par Jean Balissat lui-même, « Incantation et sacrifice », évoquant de manière très imagée le combat d'un monstre et du peuple, à travers des pages aux sonorités et aux scansionnements imprévus et sous la direction de deux chefs opérant simultanément... Elle a soulevé l'enthousiasme, notamment par un extraordinaire crescendo final à peine perceptible tant il était habilement introduit, en donnant une version triomphale de l'ouverture de « La Pie voleuse » de Rossini.

Pendant plus d'un quart d'heure, la « Landwehr » - dont les sections « percussion » et « batterie » ne le cèdent en rien à l'imposante masse des vents - a contraint l'auditoire à retenir son souffle pour partager l'intensité des émotions affectives et artistiques des fameux « Carmina Burana » de Carl Orff, éblouissante démonstration des capacités spécifiques de chaque groupe d'instruments, mais aussi prestation exemplaire de la complémentarité, ici parfaitement intégrée, des éléments techniques, harmoniques, mélodiques et rythmiques de la matière musicale.

De son mémorable voyage en République populaire de Chine, en septembre 1980, la « Landwehr » a rapporté deux souvenirs musicaux sous la forme d'une « Marche de la solidarité et de l'amitié » et d'une marche intitulée « La bonne nouvelle de Pékin est arrivée aux villages de la frontière » ; l'autre soir à Fleurier, elle a servi ces deux compositions chinoises en respectant à la fois leur allure curieusement accélérée et leurs consonances orientales très caractérisées. Et elle a également séduit le public en reprenant un choix d'airs de l'opérette « My Fair Lady », en éclatant littéralement dans la célèbre « Marche du printemps » ou en illustrant des genres plus modernes, parfois proches du jazz, comme ce fut le cas dans l'œuvre placée sous la baguette d'Albert Zapf, le directeur adjoint et officier de marche du corps de musique fribourgeoise.

Musique et concert de très grande classe, M. Lambelet a vivement remercié et félicité la « Landwehr », alors que des fleurs et un cadeau ont été remis à Jean Balissat qui, samedi, célébrait son 46^{ème} anniversaire. A la salle polyvalente de Fleurier, la fête fut donc quadruple : celle du chef, celle de « L'Ouvrière » inaugurant sa nouvelle bannière, celle d'une salle utilisée pour la première fois pour une manifestation non sportive, et celle d'un nombreux public envolté par l'excellence d'une harmonie égale aux meilleurs orchestres.

Assemblée du service d'aide familiale

De notre correspondant : Le service d'aide familiale du Val-de-Travers a tenu récemment son assemblée générale à Couvet, sous la présidence de M. Jean-Claude Bugnard, de Fleurier. Il a donné connaissance des excuses de MM. Philippe Mayor, président d'honneur, Gérald Piaget, membre du Grand conseil, tous retenus par d'autres obligations, et a pris acte de la démission de M^{me} Marguerite Klausner, de Couvet, pour raison d'âge et de santé.

Dans son rapport, le président a rappelé quelques changements intervenus, notamment celui de l'administra-

trice, M^{me} G. Loup, qui occupait ce poste depuis 10 ans et qui a souhaité se retirer. La fonction a été confiée depuis six mois à M^{me} Marlyse Millet. Il a indiqué qu'une seconde aide diplômée avait été engagée et qu'elle commencera son activité le mois prochain. Du point de vue financier, les prix devront être réadaptés cette année, mais l'augmentation, pour certaines catégories, ne sera que de 10 % dans le pire des cas. Les prix pratiqués par le service cantonal sont supérieurs à ceux du Vallon pour les familles en difficulté ou pour les personnes âgées, alors qu'ils sont les mêmes pour la rétribution des aides.

M^{me} Millet a indiqué que le service d'aide familiale avait fourni 676 journées de prestations, soit un peu moins que l'année précédente. En revanche, de plus nombreuses familles ont eu recours à son service.

Le compte d'exploitation indique que les dépenses ont été de 78.487 francs. Ce déficit a été comblé par les cotisations, les dons, la participation financière de communes et par l'octroi d'un complément de subventions des années 1979-1980 que profits et pertes se boucle par un léger bénéfice.

Le service d'aide familiale mérite non seulement d'être soutenu, mais encore mieux connu au Val-de-Travers où ses interventions sont particulièrement précieuses dans des cas difficiles posés aux familles dans la vie

quotidienne. Après la partie administrative, M. Jean Walther, de Neuchâtel, par la projection de diapositives avec commentaire sonore, a fait parcourir aux participants « 2000 km de pistes à travers le Togo et le Dahomey », deux pays généralement peu connus chez nous.

Puis une collation a été servie à chacun, offerte par un généreux membre fondateur.

G. D.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Rencontre d'échecs

(c) Dernièrement, le club d'échecs de La Côte-aux-Fées a disputé deux rencontres amicales. La première l'a opposé au club voisin de Sainte-Croix et s'est soldée par une victoire des Neuchâtelois sur le score serré de 4 points à trois.

La deuxième tournée mettait en présence le club local et celui de Fontainemelon ; la très forte équipe du Val-de-Ruz s'est facilement imposée par neuf à deux.

Grand conseil
Môtiers
accueille
« son »
président !
 (Lire en page 23)

Musée régional d'histoire et d'artisanat : le bilan d'une année fort bien remplie

De l'un de nos correspondants :

Pour le Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers, chaque mi-mai est le moment du bilan annuel. Aussi l'assemblée générale de cette association s'est-elle tenue récemment à la maison des Mascarones de Môtiers, sous la présidence de M. Frédy Juvet, et en présence de MM. Jean-Claude Barbezat, président du Grand conseil; Bernard Jeanneret, président de la Société d'émulation et Roger Terreaux, conservateur de l'automobile « Jeanperrin » 1897, propriété du musée, ainsi que d'une quarantaine de membres.

Dans son rapport, le président Juvet a passé en revue les principaux faits et gestes de l'exercice écoulé : le 23 mai 1981, ce fut la première « fête de mai », résurrection d'une ancienne coutume vaudoise, tombée dans l'oubli pendant plus d'un siècle; en juillet et août, associé au Musée de la forêt et à l'Inspection cantonale des forêts, le Musée régional a présenté une grande exposition sur le thème « Nos forêts et le bois » qui a connu un indéniable succès populaire; le 12 septembre, le musée a participé à la traditionnelle « Fête des fontaines » de Môtiers, avec son banc de pâtisseries-maison et son opération « repavage de la cour intérieure des Mascarones ». M. Juvet a aussi parlé des études tendant à la restauration des derniers murs extérieurs des bâtiments du musée, restauration qui marquera la fin des gros travaux entrepris aux Mascarones au cours de ces dix années d'implantation à

Môtiers. Il a ensuite évoqué les améliorations apportées et à apporter à la salle polyvalente, de même que le dézonage en terrain non constructible de l'espace situé à l'ouest des Mascarones. Enfin il a remercié tous les collaborateurs du musée, les membres cotisants et les dix communes du district qui soutiennent financièrement l'association.

Couvet, un espace mobile qui pourra être utilisé à l'avenir pour monter de petites expositions temporaires. Afin de pouvoir trier et inventorier les collections non présentées en permanence, l'installation de rayonnages ad hoc a débuté dans les combles du musée. Cette étape de l'organisation interne s'avère d'autant plus nécessaire que l'enregistrement de nouveaux objets ne tarit pas : une centaine et demie de pièces ont été données, déposées, voire achetées en 1981!

Fred Siegenthaler, leur suppléante étant M^{me} Danielle Montandon. Une information du comité à l'assemblée a été donnée à propos de la vente, encore très éventuelle, de la salle polyvalente des Mascarones au Centre culturel du Val-de-Travers. Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur ce projet.

Enfin, à l'issue des débats administratifs, MM. Marcel Garin et Orlando Orlandini, membres fondateurs de la Confrérie des meuniers du Col-des-Roches, au Locle, ont présenté par le texte et par l'image (un film de M. Vincent Mercier), l'histoire et la restauration en cours des moulins souterrains du Col-des-Roches, créés au milieu du XVII^e siècle par le lieutenant Jonas Sandoz, un prodigieux industriel avant la lettre! Une modeste collation a clos la soirée.

LES COMPTES

Etablis et commentés par M. Daniel Humair, trésorier, le compte de résultat boucle par un bénéfice de quelque 600 fr., après diverses attributions pour les futures transformations, les aménagements de salles d'exposition et les achats d'objets. A l'actif et au passif, le bilan présente des sommes identiques : 388.049 fr. 25; à eux seuls, les immeubles sont inscrits à l'actif pour une valeur de 361.505 fr. 85. Au passif figure la dette hypothécaire de 150.000 fr., dont la charge annuelle grève lourdement la caisse du musée, d'autant plus qu'elle concerne essentiellement la salle polyvalente. Ces comptes ont été vérifiés par MM. Marcel Jaccard, de Travers, et Daniel Curchod, de Noiraigue.

UNE CENTAINE ET DEMIE DE NOUVEAUX OBJETS

Le trio des conservateurs, formé de MM. Eric-André Klausner, Pierre-André Delachaux et Gilbert Bieler, a rappelé dans son rapport l'ouverture de trois nouvelles salles d'exposition : le bistro 1900 dédié à l'illustration de l'absinthe; la pâtisserie-confiserie de Travers, désormais nantie de son four authentique remonté aux Mascarones; et la chambre commune, décorée des céramiques de

Il a été décidé que le Musée régional du Val-de-Travers apporterait sa contribution à l'aménagement de la ferme neuchâteloise qui sera reconstruite au musée en plein air de Ballenberg (près de Brienz), en prêtant divers instruments aratoires; l'entretien de la moto-sacoche sera assumé à l'avenir par M. Roger Terreaux, déjà chargé de la « Jeanperrin » ; le canon « Père Fritz », bientôt restauré, sera ensuite scellé sous les arcades des Six-Communes. Parmi les projets mentionnés par les conservateurs, retenons la présentation de deux petites expositions au début juin, à l'occasion de la visite au Vallon d'horlogers-restaurateurs et de numismates, puis le montage au château de Môtiers, du 25 juin au 29 août, de l'exposition annuelle sur le thème « 150 ans de pêche démocratique dans l'Areuse et ses affluents ». Quant à 1983, ce sera l'année du 100^{ème} anniversaire du RVT avec une grande exposition sur l'évolution des moyens de transport au Val-de-Travers.

Délégué du musée au comité directeur du Centre culturel du Val-de-Travers, M. Gilbert Bieler a montré le rôle de coordinateur de ce « pool » régional, qui permet aussi aux groupes qui en font partie d'obtenir d'appréciables garanties financières avant de se lancer dans l'organisation d'un spectacle, d'un concert, d'une exposition... La mise sur pied d'une kermesse du CCV, les 27 et 28 août, a été annoncée par M. Bieler qui a été confirmé dans ses fonctions de représentant du musée auprès du Centre culturel.

Tous les rapports ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée de même que le maintien du montant de la cotisation à 20 fr. pour 1983. Tant le président sortant, M. Frédy Juvet (Couvet), que les autres membres du comité qui ne représentaient pas officiellement les communes du district (MM. François Matthey, Buttes; Jacques-André Steudler, Les Bayards; Daniel Humair, Fleurier; Eric-André Klausner, Fleurier; Pierre-André Delachaux, Môtiers; Gilbert Bieler, Fleurier), ont été confirmés dans leur charge par acclamations pour une année. Le poste de secrétaire-correspondant est toujours vacant. Les vérificateurs de comptes seront MM. Marcel Jaccard et

BUTTES

Feu vert !

(c) Après les travaux forestiers et de génie civil qui se sont déroulés depuis le dernier lundi d'avril et dont nous avons parlé, la route cantonale Buttes - Les Gorges de Noirvaux - Sainte-Croix sera ouverte à la circulation dans les deux sens cet après-midi.

AVIS MORTUAIRES

Dieu est amour

Monsieur et Madame Bernard Perret-Yersin, à Boudevilliers; Madame Josette Bantle-Perret, à Fleurier; Mademoiselle Nicole Perret, à Neuchâtel; Monsieur Claude Perret, à Boudevilliers; Madame Charly Gottraux-Fiechter, à Yverdon, et famille, à Mauborget et Lausanne;

Les enfants de feu Lily Pasteur-Gottraux, à Bussigny; Les enfants de feu Marguerite Wyssbrod-Gottraux, à Bussigny et Forel; La famille de feu Edouard Perret, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Germaine PERRET

née GOTTRAUX

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie emportée à leur tendre affection le 16 mai 1982, dans sa 85^e année.

Le soir étant venu Jésus leur dit : passons sur l'autre rive.

Marc 4:35.

L'incinération aura lieu à Lausanne le mercredi 19 mai (sans cérémonie).

Culte au temple d'Yverdon à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

Domicile des familles : 2043 Boudevilliers et Sugits 3, 2114 Fleurier.

En lieu et place de fleurs, pensez à la maison de repos d'Yvonand CCP 10-14182.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

66693-178

AVIS MORTUAIRE

La famille de

Madame

Colette DEMARCHI

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur sympathie lors de son grand deuil.

Elle tient à manifester particulièrement sa gratitude à tous les collaborateurs du Home Valfleuri et de l'hôpital de Fleurier qui ont soigné avec dévouement Madame Demarchi durant sa longue maladie.

66692-179

COUVE

Don du sang

(sp) Pour la deuxième fois cette année aura lieu, cet après-midi à la grande salle communale de Couvet, une prise de sang organisée par la section locale des samaritains et le centre neuchâtelois et jurassien de la Croix-Rouge suisse.

AVIS DIVERS

Miele

Lessive plus agréable avec Miele.



Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

ROY

ELECTROMENAGERS
COUVE
Tél. 63 12 06

65765-184

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h 30, T'es folle ou quoi ?

Fleurier, L'Alambic, bar-dancing : danse tous les soirs jusqu'à 2h, excepté le lundi.

Couvet, bar-dancing du Pont : danse tous les soirs jusqu'à 24h, excepté le mardi.

Môtiers, château : Musée Léon Perrin et exposition Maurice Robert, ouverts tous les jours sauf le lundi.

Fleurier, hôpital 9^e : Troc-mitaine, le jeudi entre 15h et 18heures.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 08 81.

Sage-femme : tél. 63 17 27.

Infirmière visiteuse : tél. 61 38 48.

Service du feu pour le Vallon : tél. 118.

Police cantonale : Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Grand choix de **BAGUES - ALLIANCES SOLITAIRE**

Grand parking

M

Martin

BIJOUTERIE

Cap 2000 Peseux

65687-180

NOTRE FEUILLETON

L'ombre des doutes

par Saint-Bray
TALLANDIER

32

Mearing regardait l'emplacement, vacant, de la Renault. Il reprit, le ton neutre :
 — Après le déjeuner, j'étais monté me reposer. Presque aussitôt, j'ai entendu démarrer la voiture, une opération plus bruyante que de raison car Juliette omet souvent de débrayer à fond. N'achetez jamais un véhicule d'occasion qui ait eu une femme pour-proprétaire.
 — Croyez-vous juste de généraliser ?
 — Vous avez encore le souci de l'équité, c'est fort louable. Pour ma part, je l'ai perdue. Qu'est-ce qui est juste ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? J'avoue l'ignorer. Naturellement, ces vaticinations vous semblent oiseuses... elles le sont. Ma très jeune belle-soeur me dénierait la plus minime parcelle de droit à jouer les tuteurs, néanmoins je m'octroie celui de vous dire qu'elle mérite tous les respects et j'insisterai...
 — C'est inutile, Monsieur.
 — Ayez la courtoisie de m'entendre.

Cependant, Mearing se tut. Il s'adossa au flanc de la Ford, ferma à demi les paupières, l'attitude et les traits las, las au point que Didier en fut gêné comme d'une confiance incongrue et qu'il se demanda si cet homme se croyait atteint d'une maladie incurable.
 Sans bouger, Mearing reprit :
 — J'aurais aimé avoir une fille telle que Béatrice. Elle a vu en moi un usurpateur, parce qu'elle chérissait le premier mari de Juliette. Depuis peu de jours, elle devient compréhensive... j'en déduis que son cœur s'entrouvre. Cela m'émeut, m'inquiète aussi, car...
 Il y eut un chevrottement dans la voix de Mearing :
 — Croyez bien qu'il m'en coûte, mais puisque l'occasion m'est donnée de parler avec vous, je ne dois pas la mégliger. Oui, il m'en coûte de vous dire ceci : certaines femmes passent d'un amour à l'autre comme d'un jour au jour suivant, il n'y a pas à réclamer davantage, leur nature est ainsi... Chez Béatrice, je pense que le don et l'exigence seront irrévocables, sans recours ultérieurs aux ersatz, aux solutions de rechange. Elle aimera une fois, pas deux. Il faut qu'elle soit aimée pour toujours.
 — ... Merci beaucoup, Mark Mearing.
 — Allez. Je ne crois pas qu'elle soit dans le jardin. Vous avez des chances de la trouver de l'autre côté de la route.
 — Merci. Je vous tends la main, vous ne la prenez pas ?
 — Bronnière, je suis en moiteur. Une paume humide, on ne l'inflige pas à son prochain...
 — Un médecin vous indiquerait...
 — Je vous en prie. Allez, allez donc.
 Sitôt seul, Mearing ouvrit la portière, s'assit dans la Ford, laissa aller sa nuque contre l'appui-tête. Ses pau-

mes n'étaient pas moites mais trop sèches; il songea au malaise que ressent un homme déshydraté, «... un homme qui a eu la malchance de rencontrer Janice Hood ». Il écouta le roulement de moto, «... ce garçon paraît franc... »
 Didier mettait pied à terre, avançait à grandes enjambées entre les chênes clairsemés, les buissons. — Juana Sasquiri, Mearing, il débordait d'affection envers le genre humain. Le sprinta dès qu'il l'aperçut, elle, accéléra encore, l'attrapa, la brandit, la serra contre lui. Bouche perdue dans les cheveux bruns, il balbutia qu'il l'aimait pour l'éternité. La caresse lui parut d'abord enfantine : sur ses joues, les doigts de Béatrice, cependant la pression s'accroissait et ceci les liait comme un pacte de sang.
 Béatrice... chuchota-t-elle. Béatrice ?
 Bonheur épuisant. Elle laissa retomber ses mains.
 — Je suis petite, murmura-t-elle en levant la tête vers lui.
 Il est vrai qu'elle lui arrivait juste à l'épaule. Didier lui dit :
 — Je vous aime ainsi. Mais... Encore nu-pieds ?
 — Mes souliers vous déplaissent.
 Déjà il s'agenouillait, baisait les pieds étroits, les chevilles toutes fines. Puis, se levant, il ramassa Béatrice, la porta à travers la clairière.
 — Je vous ai dit que je vous aime et vous n'avez rien répondu, Béatrice.
 — Sans vous, je faisais semblant de vivre, mais je ne vivais pas.
 — Pourquoi parlez-vous si bas ?

— Quand vous êtes parti tout à l'heure, fâché, je suis devenue un brin d'herbe sèche, qui casse. Qu'imaginez-vous : Floirand ? Depuis ma petite enfance, monter à cheval a été mon seul plaisir, peut-être une joie quelquefois. Je ne pensais pas vous en contrarier. Si vous souhaitez que je n'y retourne pas, je m'abstiendrai. Posez-moi, Didier... vous vous fatiguez les bras.
 — Je vous jure que non, mon petit brin d'herbe.
 Lentement, tendrement, il posa sa bouche sur la bouche très douce et qui consentait, un baiser frémissant, très long. Question sourde, prononcée soufflé à soufflé :
 — Dites... A qui dois-je demander votre main ? A Juliette ? A votre beau-frère ?
 Elle se débattit tant qu'il la posa. Pieds au sol, elle répliqua :
 — Ni à Juliette ni à son mari. J'ai de vagues tuteurs du côté maternel, à Lima. Mais je possède la double nationalité, donc pour la loi française je suis majeure, libre.
 — Mon trésor chéri, j'entends bien ne vous tenir que de votre consentement à vous. Ce que j'en disais, mal exprimé, c'était affaire de civilité. D'ailleurs, Mark Mearing doit avoir compris, car je vous cherchais à Bake Etchea. Une fiche mine, Mearing, m'a-t-il semblé...
 — Je crois qu'il finira par me faire pitié.

CHAPITRE VIII

Pourquoi mimer un enroulement, de platane en platane, à pas réguliers et légers qui traçaient l'insaisissable autour de chacun des troncs d'arbres ? « Je dans le bonheur ! » (A suivre)

LE LOCLE

Les pompiers des Brenets n'ont plus intérêt à être absents aux exercices

Lors de la séance qu'il tiendra ce soir, le Conseil général des Brenets devra élire son nouveau bureau ainsi que la commission du budget et des comptes.

Le premier est une demande de crédit de 6200 fr. pour la construction d'une fontaine au cimetière ainsi que pour l'aménagement de la parcelle des incinérés.

Le second vise à modifier l'article 52 du règlement communal du Service de sûreté contre l'incendie, article qui fixe le montant des amendes dont sont passibles les pompiers absents aux exercices.

Si la commission du feu a proposé de revoir le taux de ces amendes, c'est parce qu'il ne correspond plus à la réalité (il date de 1964) et surtout parce qu'il avantage les sapeurs-pompiers qui ne se présentent qu'à deux, voire à un seul exercice par année.

COMPTES DÉFICITAIRES

Le plat de résistance de la soirée sera

le rapport du Conseil communal sur la gestion et les comptes de 1981. Ceux-ci laissent apparaître un déficit de 538 fr. 15.

Par chapitre, ces comptes se présentent de la manière suivante: intérêts actifs, 6460 fr. 45; immeubles productifs, 92.521 fr. 80; forêts, 39.057 fr. 50; impôts, 1.016.752 fr. 55; taxes, 189.828 fr. 35; recettes diverses, 65.662 fr. 95; service des eaux, 27.813 fr. 30; service de l'électricité, 49.528 fr. 10; total des recettes, 1.487.625 fr.

La taxe hospitalière perçue en 1981 ne couvrant pas totalement la dépense, une somme de 10.000 fr. a été prélevée au compte de provision, ce qui modifie le résultat et permet d'amortir intégralement le compte d'exercice clos, par une attribution de 8004 fr. 35.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Quelques titres colorent les échanges

Aucun événement majeur n'étant intervenu durant la pause dominicale, nous nous retrouvons dans une ambiance hésitante qui avait caractérisé les échanges à la fin de la semaine dernière.

EN SUISSE, nous voyons Zurich avoir liquidé ses ordres à 11 h 50 avec beaucoup d'estimations inchangées. Il faut pourtant relever l'animation de quatre titres: Swissair porteur dont le prix de clôture ne s'écarte, à la baisse, que de 3 fr. de son ultime estimation de vendredi passé.

Les obligations suisses et les emprunts étrangers émis en francs suisses poursuivent leur hausse décollant de la baisse des taux dans notre pays.

LOURDEUR DU FRANC SUISSE

C'est précisément en raison des taux moins attractifs pratiqués chez nous que la monnaie helvétique essuie des replis fractionnaires contre les devises de tous nos principaux partenaires.

Voici l'or reprendre un courant demandeur. PARIS recule presque partout avec des déchets parfois assez sévères: Legrand (- 51), Crédit national (- 29) ou L'Oréal (- 28).

MILAN se caractérise par des écarts assez violents dans les deux sens: Fondiaria (+ 1000), Lepetit (- 950), RAS (+ 1000), Ass. Gen. (- 800).

FRANCFORT opère dans des limites plus serrées: Bebeck (+ 6), Linde (- 4,4) et VW (+ 2,8) réunissent les changements de prix les plus importants.

AMSTERDAM demeure presque inchangé.

TOKIO repart vivement.

LONDRES subit la loi des vendeurs.

NEW-YORK s'enfonce dès l'ouverture.

Par rapport au budget qui prévoyait un déficit de 93.388 fr. 05, ces comptes peuvent être qualifiés de satisfaisants. Malheureusement, en raison de la crise de l'industrie horlogère qui touche durement la région, la commune des Brenets aura bien de la peine à équilibrer ses comptes au cours des prochaines années.

R. Cy

Carnet de deuil

Les derniers honneurs ont été rendus samedi à M. Pierre Jaquet, décédé à l'âge de 77 ans.

L'homme aimable et profondément humain, M. Jaquet a toujours mis ses qualités et sa disponibilité au service des autres. Il a œuvré durant plus de 45 ans au sein de l'Alliance des samaritains du Locle et a été un des fondateurs de la section du Locle de l'Association suisse des invalides.

Comme son frère Henri, ancien président de la ville, M. Jaquet a également été un des responsables du Club des loisirs dont il était membre du comité.

R. Cy.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Corso: 20h30, L'Etoile du Nord. Eden: 18h30, B... Comme Béatrice, (20 ans); 20h45, Messaline, impératrice et putain, (18 ans).

Plaza: 20h30, Virus. Scala: 20h45, La folle histoire du monde, (14 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 224821.

DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo: 21h30 - 4 heures (sauf dimanche).

Le Scotch: 21h30 - 4 heures (sauf lundi). La Boule d'Or: 21h30 - 4 heures (sauf dimanche).

Cabaret 55: 21h30 - 4 heures (sauf lundi). Le Domino: 21h30 - 4 heures (sauf lundi).

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.

LA CHAUX-DE-FONDS

Interné dans un établissement genevois André Rubin, l'assassin du petit Fabrice, retrouvé mort

Début janvier 1981, un drame atroce, ainsi que nous le rappelons en première page, secouait toute une population. Dans des circonstances épouvantables, un homme, André Rubin, assassinait un gosse de La Chaux-de-Fonds, le petit Fabrice. Ce crime sans précédent allait engendrer une cascade de réactions dans le pays.

Or, hier matin vers 7 heures, on devait le retrouver inanimé dans sa cellule. Transporté aussitôt à l'hôpital, il devait y décéder. Une autopsie a été ordonnée. Les autorités compétentes ont été averties.

SE SOUVENIR

Se souvenir de ces premiers jours de janvier 1981 où un enfant disparaissait dans des conditions mystérieuses. Un gosse équilibré, ouvert, confiant. L'alerte

sitôt donnée, une formidable croisade s'engagea. Une croisade, car partout l'on espérait encore. Il y avait de la neige, beaucoup de neige. Des talus remplis de «fortins», des avalanches descendues des toits. Les équipes, largement soutenues par des volontaires, sondèrent les talus. Et un jour après, toujours avec l'espoir au ventre, des agents sillonnèrent le quartier, en vain.

En vain, car une certitude, plus terrible encore, avait surgi. De témoignages en investigations, la réalité était cernée. Une voiture d'abord, un nom ensuite. Pour aboutir à une confrontation entre l'assassin et sa victime.

André Rubin, âgé de 43 ans, reconnaissait avoir enlevé puis étranglé le petit. Nous ne reviendrons point sur les détails de l'acte d'accusation, des détails qui aujourd'hui encore soulevèrent le cœur. En ce week-end de mi-janvier 81, spontanément, plus de 5.000 personnes défilèrent en ville, en silence, avec des oeillets comme seule défense. Une Association pour l'aide aux victimes de désaxés sexuels se fonda, qui aujourd'hui est plus que jamais active. La peur, disons-le franchement, s'installa dans les quartiers. Ce drame s'ouvrait, enfin, sur des réflexions.

Pour avoir suivi diverses manifestations, nous osons affirmer qu'au-delà des passions beaucoup, beaucoup de choses ont été dites. Et pas souvent faciles à entendre. La justice a rencontré l'opinion populaire. L'opinion a côtoyé les instances publiques et marginales. On a tout dit en disant tout... ou presque.

LE PROCÈS

Renvoyé en Cour d'assises, André Rubin a été reconnu coupable d'enlèvement d'enfant, d'avoir fait subir à celui-ci des actes analogues à l'acte sexuel, de l'avoir assassiné. Condamné à la réclusion à vie, peine commuée en internement, Rubin a fini par aboutir à Champ-Dollon, en pays genevois. Dans un climat guère propice à ce genre d'individu. Car si l'on sait y accueillir, ici ou dans un autre établissement, les caïds, les patrons, depuis quelque années les criminels de ce genre sont relégués au niveau des parias.

André Rubin le savait, du moins il l'a compris. Raison pour laquelle il bénéficiait d'un «régime» de faveur si l'on peut dire. En ce sens qu'il était isolé de ses autres compatriotes dont on peut estimer, nous nous en référons aux lettres

de lecteurs de l'époque, savaient faire la différence...

A Champ-Dollon, André Rubin se sentait sans doute aussi traqué. Est-ce ce concours de circonstances qui au petit matin de lundi a conduit à une ultime décision? Nous avons procédé à une enquête qui n'est pas achevée. Mais l'on peut résumer le déroulement de ce drame.

Rubin, selon nos renseignements, était un pensionnaire calme et modeste. Les gardiens n'avaient rien remarqué de particulier dans la nuit de dimanche à lundi. Toutefois, l'un d'eux découvrit le prisonnier inanimé, vers 7 heures du matin, sur son lit et habillé. Transporté aussitôt à l'hôpital, Rubin devait y décéder.

Il semble que lorsque l'on a découvert le jeune homme, du sang sortait de la bouche et du nez, signes extérieurs d'une hémorragie. Les autorités averties ont ordonné une autopsie. Suicide? Les résultats des médecins légistes ne seront connus qu'à la fin du mois. Autres causes? Choc, troubles naturels, la réponse sous peu. En l'état actuel, disons qu'André Rubin est décédé dans sa cellule, qu'il occupait en solitaire, et dans des circonstances troubles. Tant du côté genevois, que nauchâtelois, l'on a coté les conclusions des experts. Ainsi s'achève un drame qui au travers d'un autre drame a bouleversé l'opinion suisse.

Ph. N.

Biaufond: voiture contre un rocher

M. G.P., domicilié à Charquemont, circulait hier vers 5 h sur la route de La Chaux-de-Fonds à Biaufond. Quelques 150 mètres avant «La Rasse», il a perdu du contrôle de son véhicule qui a traversé la chaussée de droite à gauche pour venir heurter un rocher sur le bord de la route. Sous l'effet du choc, son véhicule s'est renversé sur le flanc droit.

Blessé, M. G.P. a été conduit par une ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Après y avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

M. G.P. prétend avoir été ébloui par un véhicule de marque Simca-Matra-Borghetta de couleur grise, immatriculée dans le canton du Jura. La conductrice de ce véhicule est priée de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds (tél. 039/23 71 01).

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for city (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BÂLE, ZURICH) and dates (14 mai, 17 mai) showing market movements for various banks and companies.

Table showing market movements for various companies like Zurich ass. nom, Zurich ass. bon, Atel, Saurer, Brown Boveri, El. Laufenbourg, Fischer, Jelmolli, Hero, Nestlé port., Nestlé nom., Roco port., Alu Suisse port., Alu Suisse nom., Alu Suisse bon., Sulzer nom., Sulzer bon., Von Roll.

Table showing market movements for various companies like Farben, Bayer, Hoechst, Karstadt, Kaulhof, Mannesmann, Mercedes, Honeywell, IBM, Int. Paper, Kennecott, Litton, Nat. Distillers, NCR, PepsiCo, Sperry Rand, Standard Oil, Texaco, US Steel, United Technologies, Xerox, Zenith.

Table showing market movements for various companies like General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Gulf Oil, Halliburton, Honeywell, IBM, Int. Paper, Kennecott, Litton, Nat. Distillers, NCR, PepsiCo, Sperry Rand, Standard Oil, Texaco, US Steel, United Technologies, Xerox, Zenith.

ZURICH (Etrangères)

Table showing market movements for various companies like Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel. & Tel., Baxters Foods, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Fluor, Ford Motor Co, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Homestake, Honeywell, IBM, Inco, Int. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Philips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Uniroyal, US Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I, Anglo Americ. I, Machines Bull, Italo-Argentina, De Beers I, General Schopping, Imperial Chem. Ind., Techny, U.K., Philips, Royal Dutch, Unilever, B.A.S.F., Degussa, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Mannesmann, R.W.E., Thyssen-Hutte, Volkswagen.

Table showing market movements for various companies like Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogoven, K.L.M., Robeco.

Table showing market movements for various companies like Canon, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew, Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota.

Table showing market movements for various companies like Air liquide, Aquitaine, Carrefour, Cim. Lafarge, Fin. Paris Bas, Fr. des Petroles, L'Oréal, Machines Bull, Matra, Michelin, Pechiney-U.K., Pernier, Peugeot, Rhônes-Poulenc, Saint-Gobain, Suez.

AMSTERDAM

Table showing market movements for various companies like Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogoven, K.L.M., Robeco.

TOKYO

Table showing market movements for various companies like Canon, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew, Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota.

PARIS

Table showing market movements for various companies like Air liquide, Aquitaine, Carrefour, Cim. Lafarge, Fin. Paris Bas, Fr. des Petroles, L'Oréal, Machines Bull, Matra, Michelin, Pechiney-U.K., Pernier, Peugeot, Rhônes-Poulenc, Saint-Gobain, Suez.

INDICE DOW JONES

Table showing market movements for various companies like Services publics, Transports, Industries.

COMMUNIQUÉS À TITRE INDICATIF PAR LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTOISE

Cours des devises 17. 5. 1982

Table showing exchange rates for various countries like Etats-Unis, Angleterre, L/S, Allemagne, France, Belgique, Hollande, Italie, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Canada, Japon.

Cours des billets 17. 5. 1982

Table showing exchange rates for various countries like Angleterre (1L), USA (15), Canada (1\$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr.d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr.n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr.s.).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR (Cours de 16 h)

Table showing market movements for various companies like Pièces, françaises (20 fr.), anglaises (1 souv.), américaines (20 \$), Lingot (1 kg), 1 once en \$.

MARCHÉ LIBRE DE L'ARGENT (Cours de 16 h)

Table showing market movements for various companies like Lingot (1 kg), 1 once en \$.

CONVENTION OR DU 18.5.82

Table showing market movements for various companies like plage Fr. 21400, achat Fr. 21020, base argent Fr. 460.

Table showing market movements for various companies like Alcan, Amax, Atlantic Rich, Boeing, Burroughs, Campac, Caterpillar, Coca-Cola, Control Data, Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Exxon, Fluor, General Electric.

NEW-YORK

Table showing market movements for various companies like Alcan, Amax, Atlantic Rich, Boeing, Burroughs, Campac, Caterpillar, Coca-Cola, Control Data, Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Exxon, Fluor, General Electric.

FRANCFORT

Table showing market movements for various companies like AEG, B.A.S.F., BMW, Daimler, Deutsche Bank, Dresdner Bank.

Quand la vie est belle, elle vaut d'être bien assurée. Quand elle est assurée, elle vaut d'être embellie.



L'assurance vie, accidents et maladie de la Zurich Assurances.



Gilbert Broch Agence générale de Neuchâtel, 43, faubourg du Lac 2000 Neuchâtel, Téléphone 038/24 21 21

UNILAC, INC. PANAMA PAIEMENT D'UN DIVIDENDE

Les actionnaires sont avisés que, selon décision du Conseil d'administration du 27 avril 1982, il leur sera payé dès le 18 mai 1982, selon les modalités statutaires,

un dividende pour l'exercice 1981 de US \$ 8.—
par action ordinaire.

Le paiement de ce dividende sera effectué de la même manière que celui des actions Nestlé au porteur et nominatives auxquelles les actions Unilac sont attachées.

Conformément aux statuts de la société, le coupon N° et l'assignation doivent être présentés au paiement en même temps que le coupon dividende N° 25, respectivement l'assignation, de Nestlé S.A.

Ce dividende est payable en dollars USA. En dehors des Etats-Unis les domiciles de paiement paieront les coupons et assignations qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours de change du jour; les virements bancaires seront effectués en monnaie locale au cours en vigueur le 18 mai 1982.

Panama City, le 13 mai 1982

Le Conseil d'administration
65979-110

Nestlé S.A., CHAM et VEVEY PAIEMENT DU DIVIDENDE

Les actionnaires sont avisés que, selon décision de l'assemblée générale du 13 mai 1982, il leur sera payé dès le 18 mai 1982

Un dividende pour l'exercice 1981 de Fr. 85.—
par action sous déduction de l'impôt fédéral anticipé perçu à la source de 35% Fr. 29.75

soit net Fr. 55.25
Ce dividende sera payé contre remise du coupon N° 25 des actions au porteur. En revanche, les dividendes des nouveaux certificats d'actions nominatives sans coupons seront payés par virement au compte en banque des actionnaires ou par remise d'une assignation, selon les instructions données par les actionnaires. Les dividendes sont payables en francs suisses. En dehors de la Suisse, les domiciles de paiement paieront les coupons et les assignations qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours de change du jour; les virements bancaires s'effectueront en monnaie locale au cours en vigueur le 18 mai 1982 et valeur à cette date. Les coupons N° 25 et les assignations peuvent être présentés à partir du 18 mai 1982 aux domiciles de paiement de la société, qui sont: **En Suisse**: Crédit Suisse, Zurich, et ses succursales, Société de Banque Suisse, Bâle et ses succursales, Union de Banques Suisses, Zurich, et ses succursales, Banque Populaire Suisse, Berne, et ses succursales, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, et ses succursales et agences, Banque Cantonale de Zurich, Zurich, et ses succursales, Banque Cantonale de Berne, Berne, et ses succursales, Banque Cantonale Zougnoise, Zoug, et ses succursales, Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg, et ses agences, Darier & Cie, Genève, Lombard, Odier & Cie, Genève, Pictet et Cie, Genève, Handelsbank N. W., Zurich, et sa succursale, Banque Leu S.A., Zurich, et ses succursales, **en Angleterre**: Swiss Bank Corporation, Londres, Credit Suisse, Londres, union Bank of Switzerland, Londres, **aux Etats-Unis d'Amérique**: Morgan Guaranty Trust Company of New York, New York, Credit Suisse, New York, Swiss Bank Corporation, New York, **en France**: Crédit Commercial de France, Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris, **en Allemagne**: Dresdner Bank AG, Francfort/Main et Düsseldorf, **en Hollande**: Pierson, Heldring & Pierson, Amsterdam, **en Autriche**: Girozentrale und Bank der osterreichischen Sparkassen AG, Vienne.
Cham et Vevey, le 13 mai 1982.

Le Conseil d'administration
65978-110

Résultats du concours du programme « Grand Prix international de Neuchâtel »

- 1^{er} prix: 1 vélo de course Peugeot
Doninelli Katia, Crible 8, Saint-Blaise
- 2^{me} prix: 1 secrétaire sculpté
Jeanbourquin Pierre, Marie-de-Nemours
4, Neuchâtel
- 3^{me} prix: 1 bon d'achat de Fr. 200.—
Talon Stéphane, Colline 9, Colombier
- 4^{me} prix: 1 bon d'achat de Fr. 200.—
Nötzel Roland, Polonais 18A, Cortaillod
- 5^{me} prix: 1 bon d'achat de Fr. 100.—
Driutti Jean, Av. de la Gare, Colombier
- 6^{me} prix: 1 souper crêpes Fr. 25.—
Lais Patrick, Marnière 51, Hauterive.

66914-110



Préparez vos vacances à
la Quinzaine de Neuchâtel

ACTION profitez !

SOLES ENTIÈRES
préparées, vidées, sans peau
Fr. 18.— le kg

Faites une réserve pour votre congélateur !
**PETITES TRUITES
DU LAC SAUMONÉES**
de 500 g à 1 kg

LEHNERR frères
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi 66920-110

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	S	S	A	R	B	N	O	I	S	S	I	M	D	A
B	E	S	I	R	P	P	G	A	C	H	E	R	A	P
O	L	M	N	L	I	E	O	O	S	T	A	L	P	A
N	E	A	A	E	N	S	N	C	E	I	H	C	I	P
H	N	I	N	T	S	C	T	S	H	A	O	S	I	B
O	N	O	R	C	E	S	I	O	M	A	E	T	I	C
M	A	Y	S	V	H	A	E	B	C	C	D	S	U	F
M	V	H	A	I	R	A	R	R	N	R	O	E	U	P
E	A	B	E	B	A	A	T	A	G	U	A	M	O	I
D	L	L	A	R	L	R	N	R	E	E	A	T	N	J
E	B	L	I	E	E	R	A	L	E	G	L	T	E	E
E	A	U	N	L	E	G	L	P	E	N	A	L	S	U
C	L	T	I	T	R	E	R	R	M	C	A	R	A	N
E	E	E	L	X	U	O	H	E	T	O	U	P	I	E
L	L	A	U	R	E	O	L	E	B	N	C	O	U	T

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors dix lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un oiseau. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Admission - Alhambra - Allégresse - Alternance - Aristocrate - Bergère - Bonhomme - Bisque - Bis-Brasse - Blanchâtre - Calabrais - Comparaison - Concevable - Coût - Elbe - Fumage - Gâcher - Gentry - Houx - Intact - Iule - Jeunet - Lauréole - Lente - Naval - Nurse - Paner - Plain - Prise - Po-chade - Papa - Pic - Putois - Quelle - Rime - Tître - Talpa - Tic.

(Solution en page radio)

PRIX-QUALITÉ-CHOIX



12.-
Gr. 28 - 35

16.-
Gr. 30 - 35

Chaussures de sport

dessus cuir, semelle synthétique, en blanc, pour enfants et adultes

Gr. 30 - 35, la paire 16.—
Gr. 36 - 40, la paire 17.—
Gr. 41 - 45, la paire 18.—

Chaussures d'entraînement

dessus cuir, semelle synthétique, en bleu ciel ou marine, garniture blanc pour enfants et adultes

Gr. 28 - 35, la paire 12.—
Gr. 36 - 45, la paire 14.—

à **MARIN-CENTRE** et
au **Marché MIGROS PESEUX**

66891-110

MIGROS

Vente unique

du 17 au 22 mai 1982

Centre commercial Marin-Centre

Vaisseliers, différentes armoires, meubles paysans en bois ancien ciré.

GARANTIE PIÈCES UNIQUES.
Démonstration de tournage sur bois et poterie.

Menuiserie F. Blank,
Saint-Blaise. 66952-110

A vendre Tourbe et terreau

tamisé en sacs rendus à domicile.
Sandoz
Brot-Dessus
Tél. (039) 37 13 31,
le matin jusqu'à
8 h et le soir dès
20 heures. 60973-110

10 TV couleur Philips

grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie.
Fr. 500.—

Tél. (037) 64 17 89.
61469-110

Transformation et retouche

de vestons - pantalons manteaux - robes costumes

RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFRET
Tailleur, Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17
43007-10

Pensez à vos vacances, nous pensons à vos bagages.

A notre premier étage vous trouverez un choix énorme en tous genres et dans tous les prix:

SAMSONITE, dont la réputation n'est plus à faire.

DELSEY, bagages élégants et légers.

PACK EASY, le beau bagage suisse de haute qualité, coloris mode.

CLIPPER, valises et sacs poids plume, qualité suisse.

MARCO POLO, globe-trotter pour la jeunesse.

Valises à roulettes, dès Frs 75.— qualité suisse. Bagages nylon de belle qualité. Grands choix de beauty-case et attaché-case dans tous les prix.

SERVICE RÉPARATION APRÈS-VENTE

Pour les personnes appréciant le beau bagage, sacs, et beauty-case en cuir.

Biedermann

Maroquinier Neuchâtel

66842-110

Solarium Klafs

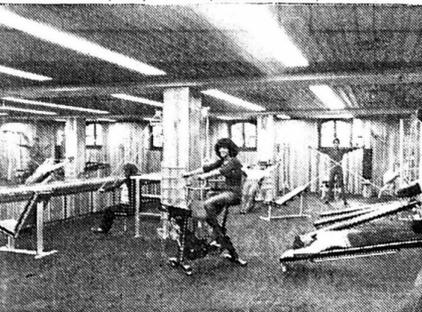
testé par l'O.I.C.M.

(Office intercantonal de contrôle des médicaments)

Dès à présent, pour mieux servir notre clientèle, deux lits solaires supplémentaires sont mis à disposition.

Fitness Sauna - Bain turc : choisissez votre programme

Jeu de l'Ascension : OUVERT de 10 h à 17 h.
(uniquement pour solarium)



Abonnements pour dames et messieurs
(1^{re} séance gratuite)

FITNESS-CENTRE - MAX BOEGLI
Beaux-Arts 4 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 76 36.

66876-110

LE PILOTAGE DE LA MOTO/Savoir où on est



Collection VIDÉO Chancereel 1977

C'EST SPÉCIALEMENT IMPORTANT EN VILLE OÙ LA CIRCULATION EST DENSE. MAIS SUR ROUTE LE COM- PORTEMENT DOIT ÊTRE LE MÊME.

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN,
4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.



**SHAMPOING
TAPIS - TRAVAIL SOIGNÉ**
ENTREPRISE DE NETTOYAGES
A. GARIN
Bôle - Tél. 42 58 83.

58037-115

Tosalli SPORTS G. DUVANEL, succ.
 COLOMBIER ☎ 41 23 12
 NEUCHÂTEL ☎ 24 00 40
 Promenade-Noire - Coq-d'Inde

A Colombier :
 Les meubles de jardin
 Les tondeuses à gazon
 Les stores
 Les tables de tennis
 Le sport technique

66863-196

A. GARIN
NETTOYAGES
 Appartements, villas, vitres, etc.
ENTRETIEN
 Bureaux, usines, magasins
SHAMPOOING TAPIS
 système à injection - extraction

2014 BÔLE
 Rue des Sources 4
 Tél. (038) 42 58 83

66865-196

Hôtel de Commune
 2203 Rochefort NE - ☎ (038) 45 12 77
 Fam. E. Vaucher-Birrer
 Salle pour sociétés - ☐

SPÉCIALITÉS :
 ENTRECÔTE « CLUSETTE »
 ENTRECÔTE ALGÉRIENNE

66866-196

Si la pièce neuve coûte trop cher
 La pièce occase coûte moins cher

Démolition de Rochefort
PHILIPPE GOLAY
 2203 ROCHEFORT ☎ 038 45 10 50
 Grand choix de pièces
 VOLVO et OPEL

66867-196

FAVRE
Excursions
Rochefort

Pour vos sorties en société, groupe, famille:
 voyages organisés dès 10 participants

Pour réservation : téléphone (038) 45 11 61

66864-196

CYCLES
ZANETTA
 COLOMBIER
 SPORTS ☎ 41 19 41
TENNIS

66868-196

APPRENDRE À PILOTER, un rêve à la portée de chacun

« Ah ! combien j'aspire à me jeter dans des espaces sans fin, à flotter au-dessus des effrayants abysses ! ». En ces termes, Goethe a exprimé le rêve qui a hanté l'homme depuis les temps les plus reculés. L'homme, la plus évoluée des créatures, mesure rien qu'à observer le vol des oiseaux, le poids de la chaîne qui le rive au sol. Aussi le désir de voler est-il très ancien ; sa réalisation s'est longtemps fait attendre.

Un argument de taille

Mais aujourd'hui, apprendre à voler ne pose plus aucun problème majeur. Parfois même, la licence de pilote de planeur ou d'avion nécessite moins d'heures « d'apprentissage » qu'un permis d'automobile. C'est en tout cas une activité qui comporte infiniment moins de risques ! L'argument est à considérer. A l'appui de ce que nous avançons, citons un exemple concret, aisément vérifiable : au cours de ces vingt dernières années, l'Ecole de vol à moteur du Club Neuchâtelois d'aviation a formé plus de quatre cents pilotes. En outre, deux cents jeunes gens de 18 à 20 ans ont suivi les cours de sélection de l'Instruction Aéronautique préparatoire vultus et financés par la Confédération en vue d'assurer la relève permanente de nos pilotes militaires, du corps des instructeurs et de Swissair. En dépit de critères de sélection extrêmement rigoureux, une quarantaine de ces candidats formés à Colombier, ont ensuite fait carrière dans l'aviation civile ou militaire, ce qui représente un pourcentage exceptionnellement élevé.

Vingt ans sans accident

Or, durant ces vingt années, on n'a déploré à Colombier aucun accident, aucune blessure. Tout au plus quelques têtes froissées et une ou deux hélices tordues, le plus souvent lors de roulages au sol. Bref, le Club Neuchâtelois d'aviation s'avère

mauvais client auprès des carrossiers et tôliers d'aviation !

Bien sûr, ce résultat remarquable n'est pas le fruit du hasard. La discipline de vol inculquée dès le début et dans laquelle entrent la rigueur des contrôles, la stricte observation des règles, l'entraînement régulier, enfin les « checks » mensuels effectués par les instructeurs, sont autant d'éléments qui concourent à maintenir un certain niveau de qualité chez les pilotes et par-là même à éviter les accidents encore trop nombreux que l'on enregistre sur certains aérodromes suisses.

L'importance de la coordination

Cela dit, le candidat pilote doit faire preuve au départ d'un certain don de coordination, de lucidité et d'un minimum de mobilité mentale. Patience et persévérance sont également des qualités bienvenues en aviation !

Moyennant quoi, n'importe qui peut envisager d'apprendre à voler. Aux indécis, aux hésitants, à ceux qui pourraient faire des complexes, nous disons simplement : Cessez de croire que l'aviation est le domaine des autres. Vous aussi vous pouvez voler si le cœur vous en dit. Honnêtement, la plus grande difficulté pour obtenir une licence de pilote privé se situe peut-être au niveau du portemonnaie. Hélas ! oui, il est bien révolu le temps où, comme dans les années cinquante, on pouvait décrocher une licence de pilote pour Frs. 1800.— Depuis, les avions sont devenus plus confortables et plus performants. Ils sont aussi mieux équipés et donc plus chers à l'achat. Le prix de la maintenance a suivi l'escalade. Mais c'est surtout la hausse du pétrole qui est cause de tout le mal. En 1970, le CNA louait encore ses triplages de voyage et d'école au prix de Frs. 95.— l'heure. Aujourd'hui, ce montant a pratiquement doublé. En fait, une licence de pilote d'avion coûte actuellement

entre 7 et 8000 francs. C'est une somme importante mais il faut considérer que la durée de la formation oscille généralement entre douze et dix-huit mois, selon les possibilités du candidat. Cette durée peut d'ailleurs être ramenée à... quatre semaines pour ceux qui ont décidé de mettre les bouchées doubles ; ou par exemple dans le cas des élèves IAP qui participent à deux cours de douze jours consécutifs.

Par la suite, licence en poche, le pilote devra faire la preuve de son entraînement (au minimum une heure par mois) et subir un examen médical pour le renouvellement de sa licence qui interviendra tous les deux ans.

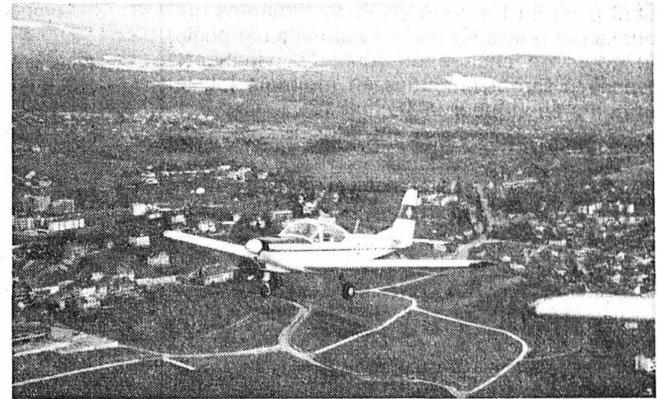
Prendre le temps de regarder

Il y a une chose dans l'âge de l'avion, qui est à la portée de chacun : on peut prendre le temps de regarder ! L'un des plus grands avantages de l'avion, c'est qu'il permet de voir du pays. La vitesse ? En

fait, elle compte assez peu. Mais dès lors qu'il s'agit de voyager, l'avion devient un plaisir. En fait, l'observation aérienne n'incite pas à la compétition. Aimez-vous regarder des cartes de géographie ? La plus belle, c'est la terre elle-même, et une vue aérienne est une carte complète, en relief et en couleurs ; une carte politique, économique, démographique, hydrographique.

A peu près tout ce qui se passe sur terre, tout ce qu'y trament les hommes, peut être remarqué et interprété du haut des airs : tel est le premier principe de la reconnaissance aérienne dans l'armée. Il en va de même dans la vie civile. Pour bien connaître son pays et particulièrement sa géographie, il n'est qu'un bon moyen : le survoler. Oublions donc Goethe et ses « effrayants abysses ».

Voler, c'est au contraire découvrir le monde de la magie et de la féerie. G.-A. Zehr



Un AS-202, avion-école de l'Ecole de pilotage du Club neuchâtelois d'aviation. (Avipress-G.Z.)

INSTITUT DE BEAUTÉ
LILY LEROY À COLOMBIER
 AMBIANCE DISCRÈTE ET CONSEILS JUDICIEUX

M^{me} Lily Leroy, esthéticienne diplômée, a ouvert un institut de beauté en mai 1982, 10, Creux-du-Sable, à Colombier, dans un quartier résidentiel paisible. Le cadre est détendu, attrayant, discret. L'institut est ouvert tous les jours sauf le lundi et on reçoit sur rendez-vous de préférence.

SOINS À LA CARTE

M^{me} Leroy relève que chaque peau a son problème et sa propre solution. Elle utilise les produits Véra Sipova, d'origine marino-aromatique, donc naturelle. A sa connaissance, son institut est le seul de la région à proposer ces produits renommés sur le plan international.

Avant de décider d'un soin, on écoute

la cliente, on discute et on conseille. On tient compte des désirs et des besoins. En général, les clientes viennent pour le nettoyage de la peau. Un soin complet dure entre une heure et demie et deux heures.

Aujourd'hui, la fréquentation d'un institut de beauté est courante. L'institut accueille une clientèle locale et régionale issue de tous les milieux sociaux, de tous les âges. Souvent, les jeunes filles et les jeunes femmes, notamment les sportives, attendent d'avoir un problème pour demander un conseil :

— Il faut soigner sa peau et ne pas attendre les premières rides pour consulter une esthéticienne...

M^{me} Leroy s'occupe aussi du maquil-

lage si la cliente le désire, au terme des soins. Elle propose les produits Chris Farrell. Là également on a parfois besoin d'un conseil judicieux.

BRONZAGE INTÉGRAL

Enfin, l'institut Leroy dispose d'installations modernes pour le bronzage intégral que l'on conseille notamment en hiver et à la veille du départ vers des horizons ensoleillés afin de préserver la peau.

Bref, M^{me} Leroy constate avec satisfaction qu'elle développe son affaire et compte sur la présence d'une clientèle à la fois très agréable et fidèle.

« PUBLI-REPORTAGE FAN »



M^{me} Lily Leroy accorde une grande importance à la qualité des soins de la peau. (Avipress-P. Treuthardt)

Le refuge de la « SPAN » s'installe à Colombier

La Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs (SPAN) a enfin trouvé une solution au problème d'un refuge. Il se trouvera à Colombier, à proximité de l'Usine d'incinération de déchets de Cotterdard. Le refuge accueillera les chiens et les chats abandonnés ou perdus à la recherche d'un nouveau foyer. Il sera desservi par une agente de la société et donnera asile aux chats lors de l'absence de leurs maîtres.

La SPAN cherche actuellement des bonnes volontés pour adopter des chiens, des chats et éventuellement des petits animaux (hampsters, lapins nains, cochons d'Inde, oiseaux). Les portes du refuge officiel de la SPAN seront ouvertes au large public. Ici, outre la joie d'adopter un animal domestique, on pourra également bénéficier de conseils judicieux.

Pour la bonne marche du refuge de la SPAN, on aura besoin du soutien de toutes les bonnes volontés, de tous ceux qui estiment que le monde animal mérite une protection.

La « SPAN » a pris des risques en ouvrant un tel refuge qui répondait à un besoin profond dans le Bas du canton. Elle espère bénéficier de l'aide financière et morale de ses membres et innombrables amis. (P.)

MARGOT
 BÔLE-COLOMBIER
 (038) 44 11 55
 MARGOT et PAQUETTE SA

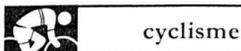
La seule énergie que vous puissiez avoir en réserve
 Stockez dans nos dépôts !
 Conditions avantageuses
 «SÉCURITÉ»

AVANT D'ACHETER VOTRE MAZOUT DE CHAUFFAGE
DEMANDEZ NOS PRIX
RÉVISION DE CITERNES

Une entreprise libre... bien neuchâteloise.
 Pensez-y !
 30 millions de litres de possibilité de stockage
 20 camions de service circulent pour vous !

MAZOUT MARGOT

66869-196



Une quatrième étape de transition au « Giro »

Urs Freuler : « ès sprint »

Engagé par Peter Post pour le Tour de France l'an dernier, Urs Freuler avait justifié la confiance du directeur sportif hollandais en signant un prestigieux succès à Bordeaux, terme de la septième étape de la grande boucle 1981. Le Glaronais, qui aura 24 ans en novembre prochain, a récidivé, à Rome cette fois, où était jugée l'arrivée de la quatrième étape du Tour d'Italie, Assise-Rome (169 km). Cette fois, pour le compte du groupe italien dirigé par Franco Cribiori, lequel ne cachait pas sa satisfaction sur le stade romain des Marbres, à deux pas du stade olympique.

Cette quatrième étape, venant vingt-quatre après le difficile «contre la montre» d'Assise, a été marquée par une très forte chaleur, ainsi que par une certaine passivité des coureurs. Rares furent en effet les tentatives de fugue au sein d'un peloton qui éprouvait visiblement le besoin de récupérer. Par ailleurs, le terrain, presque exclusivement plat, ne se prêtait guère à la course offensive. Si bien que Bernard Hinault n'a eu aucune peine à défendre un maillot rose conquis la veille grâce à un exploit dans l'épreuve contre le chronomètre.

Comme c'est devenu une coutume, les derniers kilomètres ont été couverts à vive allure. Pour la première fois depuis le départ de ce «Giro», on a assisté à un

affrontement entre Giuseppe Saronni et Francesco Moser, par équipiers interposés il est vrai. Visiblement, Moser n'avait guère goûté les déclarations de son rival national, annonçant vingt-quatre heures à l'avance son succès à Rome. Il fit donner sa garde durant les dix derniers kilomètres, imité bientôt par Saronni, lequel faisait figure de grand favori en cas d'arrivée au sprint. Les «frères ennemis» italiens ont finalement dû déchanter. Sur la piste en tartan du stade d'arrivée, il importait de figurer en bonne position dès l'entrée. Ce que comprit fort bien l'Allemand Peter Kehl, le sprinter du groupe suisse dirigé par René Franceschi, tout comme Freuler. Dans la ligne opposée, ce dernier se portait au commandement. Tout en puissance, Freuler repoussait les assauts de ses rivaux pour l'emporter de manière souveraine devant Kehl et l'Italien Nazzarone Berto, réussissant ainsi ce qu'avait manqué de peu trois jours plus tôt un autre Suisse, Robert Dill-Bundi, à Viareggio.

Ainsi, une année après Gisiger, vainqueur de l'étape Salsomaggiore - Pavie devant Casiraghi et Parsani, à nouveau un Suisse accède à la première place du podium. Urs n'a pas encore le métier de Sercu, mais il a plus de puissance dans le démarrage que le Belge affirmait, à l'arrivée, son directeur sportif chez «Atalca-Campagnolo», l'ancien professionnel

italien Franco Cribiori tout heureux de cette victoire...

Par sa victoire, le Glaronais fait donc le jeu de Bernard Hinault dans la mesure où il prive Saronni (enfermé dans le peloton lors des 200 derniers mètres) d'une bonification de 30"; bonification qu'il avait clairement voulu prendre à Rome. Ainsi, l'Italien est toujours 4^e (derrière Moser) du classement général à l'08' du maillot rose.

CLASSEMENTS

Quatrième étape (Assise - Rome 169 km): 1. Freuler (S) les 169 km en 4h18'45" (30" de bonification); 2. Kehl (RFA) m.t. (20" de b.); 3. Berto (Ita) m.t. (10" de b.); 4. de Jonckere (Bel) m.t. (5" de b.); 5. Rosola (Ita); 6. Goossens (Bel); 7. Moser (Ita); 8. Gavazzi (Ita); 9. Favero (Ita); 10. Chinetti (Ita); 11. Cassani (Ita); 12. Bolten (RFA); 13. Patellaro (Ita); 14. Saronni (Ita); 15. Morandi (Ita); 16. Bincioletto (Ita); 17. Montovani (Ita); 18. Martinelli (Ita); 19. Rodriguez (Fra) - 20. Santimaria (Ita), puis les autres Suisses: 30. Gisiger; 35. Gavillet; 38. Keller; 64. Dill-Bundi; 76. Wolfer; 79. Maechler; 90. Mueller et Schmutz, tous même temps que Freuler. Classement général: 1. Hinault (Fra) 15h41'41"; 2. Prim (Sue) à 26"; 3. Moser (Ita) à 39"; 4. Saronni (Ita) à l'08"; 5. Contini (Ita) à l'33"; 6. Wilson (Aus)

à l'56"; 7. Fignon (Fra) à l'57"; 8. Beccia (Ita) à 2'05"; 9. van Impe (Bel) à 2'31"; 10. Lang (Pol) à 2'36"; 11. Paganessi (Ita) à 2'38"; 12. Verza (Ita) à 2'43"; 13. Visentini (Ita) à 2'50"; 14. Baronchelli (Ita) à 2'56"; 15. Madiot (Fra) à 3'07"; 16. Marcussen (Dan) à 3'12"; 17. Thinetti (Ita) à 3'15"; 18. Gisiger (S) à 3'29"; 19. Panizza (Ita) à 3'32"; 20. Lualdi (Ita) à 3'37". Puis les autres Suisses: 23. Dill-Bundi à 3'53"; 29. Wolfer à 4'13"; 32. Schmutz à 4'27"; 53. Maechler à 5'52"; 97. Keller à 8'28"; 113. Gavillet à 9'24"; 120. Freuler à 9'58"; 144. Mueller à 13'41".

« Vel d'hiv » genevois : gala de clôture

Le gala de clôture de la saison sur la piste couverte de l'ancien Palais des expositions de Genève aura lieu le lundi 24 mai dès 20 h 00. Au programme figure une «revanche» de Bordeaux-Paris derrière Dery à laquelle participera le vainqueur de l'épreuve. Vainqueurs ou pas, les Français Gilbert Ducloux-Lassale et Marcel Tinazzi ainsi que le Belge Ferdi van den Haute seront de la partie. Le programme sera complété par un omnium pour amateur France-Genève. La France sera représentée par son équipe nationale de la piste.



FAUSSE IMPRESSION. - Contrairement à cet instantané, Sutter et ses coéquipiers des New York Islanders n'ont pas plié devant Doug Halward et ses copains des Vancouver Canucks... (Téléphoto AP)

hockey sur glace Un triplé de plus

Coupe Stanley : et de trois pour les New York Islanders

Les New York Islanders ont remporté pour la troisième année consécutive la Coupe Stanley de la « National Hockey League (NHL) ». En finale, les New Yorkais ont fait la décision en 4 matches (4 victoires à zéro). Jouant à 5 contre 3, puis à 5 contre 4, l'ailier droit des Islanders, Mike Bossy a inscrit deux buts en moins de dix minutes en début de deuxième période, portant un coup fatal aux dernières chances, bien minimes, des Vancouver Canucks. New York Islanders s'imposa par 3-1. C'est la première fois qu'une équipe des Etats-Unis parvient à réaliser une série de trois victoires consécutives en Coupe Stanley. Deux équipes canadiennes, en revanche (les Canadiens de Montréal, ainsi que les Toronto

Maple Leafs), avaient déjà réussi cet exploit. La forme des New York Islanders est allée crescendo tout au long de cette compétition marathon (100 matches), où, tout au moins, s'est elle dégradée dans une moindre mesure par rapport aux autres qualifiés. En huitième de finale, face aux Pittsburgh Penguins, les New Yorkais ont tant peiné que lors du tour suivant dans le derby face au New York Rangers, entraîné par Herb Brooks (ex-Davos). En demi-finale, il ne leur a pas fallu, en revanche, plus de 4 matches dans cette série de « Best of Seven » pour éliminer les Nordiques de Québec, l'équipe des frères Stastny. Exploit répété en finale contre Vancouver Canucks.

Association neuchâteloise et jurassienne II^e ligue : c'est toujours l'impasse...

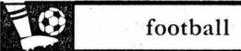
L'assemblée de fin de saison de l'Association neuchâteloise et jurassienne a eu lieu au Locle; 80 délégués représentant 32 des 38 clubs ont participé à ces débats. Dans son rapport, M. Jean-Pierre Molliet, président, a fait part des innombrables problèmes qui se sont posés tout au long de l'hiver. Les mutations enregistrées au sein de l'administration centrale de la LSHG à la suite de l'éviction de M. François Wollner à la tête de la fédération ont en effet rendu plus difficiles encore les relations avec les organes dirigeants.

Des décisions qui allaient à l'encontre du bon sens et de l'équité sportive et dont notamment ont été les victimes Le Locle II, Marin et Corgémont ont été dénoncées. L'Association neuchâteloise et jurassienne ne possédant aucun pouvoir de décisions, elle ne peut que constater... et proposer des changements pour l'avenir.

Le malaise dont souffre la LSHG et son pouvoir ultra-centralisateur a incité un groupe de travail d'entreprendre une démarche auprès des instances supérieures. Ce groupe, mandaté par les clubs neuchâtelois et jurassiens, a élaboré un document qui a été présenté à Berne en octobre dernier. Il est à relever qu'une commission d'étude mise sur pied au niveau romand cette fois-ci a repris comme base de discussion les propositions formulées par le groupe neuchâtelois et jurassien.

Le rapporteur a encore indiqué qu'au cours de la saison 1981/82 362

LIET



Une place au soleil pour les « sans grade »

III^e ligue neuchâteloise : Audax en échec

Fontainemelon Ib - Audax 2-2 (1-1)

Fontainemelon : Hermida; Bigler, Chiquet, Arrigo, Huguenin F.; Huguenin C., Carles, Fluckiger; Duplan, Junod, Marti.

Audax : Gonzales; Galvano, Bonfigli, Colaud, Personeni; Magne, Prato, Russo; Ritschart, Jannetta, Sürdez (Bignon).

Arbitre : M. Jan. Buts : Duplan (pén.), Junod; Personeni, Bonfigli.

Cette partie était attendue avec intérêt. D'un côté le « leader » du classement, de l'autre une équipe ayant réalisé de bons résultats récemment et en passe de se sortir de la zone dangereuse. On ne fut pas déçu, le suspense régnant jusqu'à la fin de ce match d'excellente qualité. Si Audax partait en force, les Melons ne se laissent pas impressionner. Après avoir encaissé un but au quart d'heure ils ne se décourageaient pas et leur volonté était justement récompensée par l'obtention d'un penalty justifié. Après le thé alors que les deux équipes se créaient des occasions à tour de rôle, une hésitation de Gonzales qui sortait de belle manière. Devant absolument éviter une défaite, Audax fit le forçage, mais une

excellente défense doublée par un gardien aux interventions remarquables faisaient front avec succès. Les visiteurs finirent toutefois par égaliser, ce qui est assez conforme à la physiologie de la partie.

Fontainemelon Ia - Travers 3-3 (0-3)

Fontainemelon : Daglia; Salvi, Renaud, Clement, Vietti; Langel, Chollet; Tebar, Guidi (Montandon), Romero, Ischer.

Travers : L. Rota; Daina, Perret, M. Rota, Roulin; Jornod, Coco, Chardon; Schlieferet, Moretti, Cappellari.

Arbitre : M. Pini. Buts : Ischer, Guidi, Chollet; Cappellari (2), Roulin.

Cette partie connut deux mi-temps fort différentes. Alors que Travers partait très fort et obtenait rapidement deux buts, justifiant par là sa position de tête, la seconde manche appartenait entièrement à une équipe de Fontainemelon retrouvée. Bien que l'engagement physique fut total, il y eut de belles phases de jeu et les défenses furent mises à rude épreuve. Profitant d'erreurs défensives des Melons, les visiteurs prirent rapidement le large. Il faut dire aussi qu'ils surent mieux profiter des

occasions qui s'offraient à eux. Car leur domination ne fut pas aussi nette que ne l'indiquait le résultat. Malgré tout avec trois buts d'avance à la pause, ils pensaient la cause entendue. Toutefois dès l'engagement de la reprise, un changement très perceptible se fit jour chez les recevant. Ceux-ci attaquèrent toutes les balles et bousculèrent leurs adversaires dont la défense commença de s'effriter. D'autre part le fait de vouloir user de la manière forte pour préserver leur avantage ne fut pas une réussite, l'arbitre devant commencer de sévir. En quelques minutes, Fontainemelon revenait à un but d'écart et l'égalisation à cinq minutes de la fin était entièrement méritée!

Les Bois - Deportivo 2-3 (1-2)

Les Bois : Bilat; Fournier; C. Cattin, Humair, Perucchini; Boillat, Boichat, D. Epitoux; J. Epitoux, D. Boichat, Willemin. Entraîneur : J. P. Epitoux.

Deportivo : Sabarino; Reminian; Fusi, Amey, Morf; Hofer, Choulal, Guidi; L. Boillat, Angelucci, Pretot. Entraîneur: Rodriguez.

La Rondinella-Courtmaîche 2-7 (2-3)

La Rondinella: Musumeci (Gertsch); Morelli, Magalhaes, Engel, M. Hurni; Maillat, Girolami (Catalano), Buchs; G. Hurni, Hofmann, Frieden.

Courtmaîche: D. Theurillat; Chapoy; Guerdat (Ouvray), Jenni, Chappuis; Pedretti, J. Rerat, J. Chappuis; Caversazio, Bon, Faivre.

Marqueurs: Faivre 7^{me}, J. Chappuis 10^{me}, Bon 26^{me}, Frieden 28^{me}, Hofmann 44^{me}, Rerat 60^{me}, Pedretti (penalty) 71^{me}, Bon 88^{me}.

Ce match entre les deux derniers classés s'est déroulé à sens unique. Les Neuchâtelois ont grandement déçu. Pris à froid, ils ont d'emblée laissé l'initiative des opérations à

II^e ligue jurassienne : La Rondinella en perdition

leur hôte. Etonnés par la tournure des événements, les Ajoulots menaient trois à rien avant le tiers de la partie. Les « locaux » ont alors eu une saine réaction. Par deux fois ils rattrouèrent la distance avant le thé. C'est dire que tout était encore possible au moment de la reprise. Une quatrième réussite des visiteurs mit à terme à leurs espoirs. Comme Musumeci dut quitter la pelouse étant blessé et que c'est l'arrière Magalhaes qui fut muté au poste de gardien le succès de Courtmaîche ne fut plus alors aucun doute.

Le «score» est trompeur. Bassecourt durant la première heure de jeu a élevé le débat au niveau de celui de son hôte. La conclusion faisait hélas défaut. Les locaux, au contraire, ont su profiter de bêtises des défenseurs visiteurs pour taper dans le mille. Après le thé les Vadais ont cru un instant être à même de combler totalement leur handicap. Les véloces avant allemandiques en ont décidé autrement.

LIET

Porrentruy-Flamatt 1-1 (1-0)

Porrentruy: Demuth; M. Cortat; Volpato, Roos, Botteron; Saunier, C. Cortat (Carmo), Babe; Esposito, Daucourt (Santini), Marchand.

Flamatt: Esposito 18^{me}; Boschung 88^{me}.

Voilà un point perdu qui risque de peser lourd dans la balance au moment du bilan final. Il pourrait tout simplement priver les Bruntstrutins du titre de champion.

Cette rencontre fut le plus souvent équilibrée. Les locaux eurent le bonheur d'ouvrir le «score» grâce à un travail préparatoire de Volpato.

Boujean 34-Moutier 1-1 (1-0)

Moutier: Wittmer; Rech; Carnal, Méribil

Saint-Etienne : démission du président Roger Rocher

M. Roger Rocher a donné sa démission de la présidence de l'Association sportive de Saint-Etienne, le club le plus prestigieux de France. M. Roger Rocher, 62 ans, a donné sa démission à l'occasion d'un conseil d'administration extraordinaire convoqué par les membres qui contestaient sa gestion. Il était entré au sein de ce conseil en 1957 qui l'avait élu président le 21 avril 61. Il avait été élu, en 1967, patron le plus sportif de France par le quotidien sportif français « L'Equipe ».

Pendant sa présidence, Saint-Etienne a remporté neuf titres de champion de France, six coupes de France et disputé une finale de coupe des champions face au Bayern Munich, le 21 mai 1976, à Glasgow.

Coup dur : péroné fracturé pour Sara

Ce qui n'avait été considéré que comme une forte contusion après la rencontre face à Aarau, de samedi dernier, se révèle être, pour l'internationale autrichienne de Grasshopper, Kurt Sara, une fracture du péroné. Le D^r Tommy Preiss, médecin du club, a indiqué que Sara ne pourrait en aucun cas jouer les trois derniers matches du championnat et que sa participation au «Mondial» serait fortement compromise.

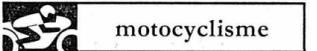
LIET

Coupe de Suisse : André Luisier le président de Sion se fâche

Un climat d'excitation peu ordinaire règne depuis le week-end dans bien des milieux valaisans à la veille de la finale de la Coupe de Suisse. On sait que le FC Sion affrontera le 31 mai prochain au Wankdorf le FC Bâle. Les récents échecs successifs des Valaisans en championnat ont suscité un tel enervement en Valais que lundi le président du FC Sion M. André-Luisier s'est vu dans l'obligation de dénoncer dans le journal qu'il dirige - et cela sur six colonnes - ce qu'il appelle « des ignominies » et « d'infamantes accusations ». Le président du FC Sion révèle qu'à plusieurs reprises, soit quatre fois au cours de ce seul week-end, « de courageux anonymes l'accusent par téléphone d'avoir été acheté par le Vevey-Sports pour le laisser gagner samedi soir à Sion ».

Le président écrit notamment: « les membres du comité avec leur entraîneur et leur équipe se voient accusés de tous les péchés capitaux... j'aurais un plaisir fou à mettre la main au collet de ces « salopards » de téléphonistes anonymes, non pas pour les traîner devant la justice à laquelle je ne crois guère, mais pour régler leurs comptes séance tenante... » Tout cela donne une idée du climat dans lequel on vit actuellement dans certains milieux valaisans.

Depuis quelques jours, les premières chaleurs de l'été aidant, l'ambiance est déjà « à la Coupe de Suisse », dans tous les bistrotis valaisans comme un peu partout ailleurs également...



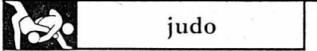
Grande première...

Pour la première fois de l'histoire de la moto, une femme a remporté un Grand prix comptant pour un championnat du monde. A Imola, le Hollandaise Gerrie van Rooyen a remporté le « Bol d'or », course d'endurance de 24 heures, associée à son compatriote Marco Bonke.

Il faut dire que la course italienne a été boycottée par la quasi totalité des témoins de la formule endurance, qui considèrent le circuit comme trop dangereux. Les Suisses Pellandini, Cornu et Fratschi ont, eux aussi, plié bagages après les séances d'entraînement. Finalement, 22 équipages, seulement, prirent le départ.

Gerrie van Rooyen, qui mesure 1 m 90 pour 95 kg, a dédié sa victoire à la mémoire de Gilles Villeneuve.

Championnat du monde d'enduro, manche à Imola (It): 1. G. van Rooyen/Bonke (Ho), Kawasaki 904, 593 tours en 24 heures (soit 2988,72 km à la moyenne de 124,589 km/h); 2. van der Wal/van Leyden (Ho), Honda 1000, à Stours; 3. Bouillou/Battistini (Fr), Honda 1000, à 10 tours; 4. Micheli/Giombini (It), Moto Guzzi, à 30 tours; 5. Altschener/Getzloff (RFA), Kawasaki 1000, à 33 tours; 6. Morris/Nation (GB), Suzuki 1000, à 44 tours. — Puis: 10. Buhler/Bolliger (S), Suzuki 1000, à 73 tours.



Chambardement complet en tête des classements

Aucun des 8 champions d'Europe s'avance la nation organisatrice, la RDA (2 titres). Grande déception française, où le carré d'as Tchoulouyan-Parisi-Rey-Dyot, n'a obtenu aucune médaille d'or.

L'un d'entre eux, seulement, manquait à l'appel: le Soviétique Bodaviev (78 kg). Tous les autres tenants du titre sont tombés à la régulière. Par ailleurs, les champions du monde même ont dû subir de sérieux revers. Autant dire que ces épreuves, organisées en une année « creuse » (pas de Jeux), ont suscité plusieurs révélations.

LIET

Les championnats d'Europe à l'heure du bilan

bilan des médailles, l'URSS (3 titres) devance la nation organisatrice, la RDA (2 titres). Grande déception française, où le carré d'as Tchoulouyan-Parisi-Rey-Dyot, n'a obtenu aucune médaille d'or.

L'URSS a remporté 6 médailles en tout, dont celle de Tjourine en toutes catégories. Cette finale était de taille et de poids: Tjourine et son adversaire hongrois Ozsvar accusaient tous deux plus de 150 kilos sur la balance... Le Soviétique a réussi l'exploit de soulever Ozsvar pour marquer ainsi un « waza ari » décisif.

LIET

d'autres sports, le judo commence à donner libre cours à l'expression de violence. L'exemple le plus frappant (c'est le cas de le dire) s'est produit en catégorie des super-légers (moins de 60 kilos): le Tchèque Petrikov a été sanctionné d'un « hansoku make », à savoir une disqualification. Il en dehors du tatami, son adversaire allemand de l'est Stelberg, sur la tête, dans le combat les opposant pour l'attribution de la médaille de bronze, Stelberg a, évidemment, été déclaré vainqueur. En revanche, il n'a pas pu se présenter à la cérémonie protocolaire, étant toujours hospitalisé avec une forte commotion cérébrale...

football

Encore beaucoup d'inconnues en première ligue

La dernière journée sera décisive

Encore quatre-vingt-dix minutes pour trouver une solution à tous les problèmes restant à résoudre dans le championnat de première ligue.

Dire qu'il en restera en suspens ne tient pas de l'utopie. Ainsi, dans le groupe 1, il y a toujours trois prétendants aux deux places de finalistes. Un point suffit au bonheur de Carouge. Par contre, avec un longeur seulement d'avance sur Renens, Yverdon éprouvera peut-être plus de peine à se retrouver parmi les élus. La clef de la solution appar-

tient à Montreux, qui se déplacera dans la capitale du Nord vaudois, et à Leytron, qui accueillera Renens. Par contre, Carouge ne devrait pas connaître trop de problèmes face à son visiteur, Nyon, qui, en battant Stade Lausanne, au cours du dernier week-end, a assuré son appartenance à la première ligue.

TROIS À ÉGALITÉ ?

A l'autre bout également, la situation est fort embrouillée. Qui, de Malley, Onex ou Stade Lausanne accompagnera La Tour-de-Peilz en deuxième ligue ? Tous trois n'ont guère eu la possibilité d'améliorer leur situation en ce troisième dimanche de mai. Boudry sera-t-il le sauveur de Stade Lausanne tout en condamnant Onex, qu'il accueillera sur la Forêt lors du dernier tour ? Encore faudra-t-il que les Stadistes battent Rarogne. Mais on pourrait fort bien se retrouver à la conclusion avec trois formations à l'avant-dernier rang. Il suffirait que Stade Lausanne gagne, qu'Onex partage l'enjeu à Boudry et que Malley perde contre Martigny.

Dans le groupe 2 également, rien n'est encore dit quant à savoir qui accompagnera Laufon dans les finales pour l'ascension. Delémont ne possède toujours qu'un point d'avance sur Berthoud. Mais les Jurassiens auront l'avantage de jouer à domicile contre Birsfelden, qui, en battant Koeniz, s'est mis définitivement à l'abri. C'est dire que les Bâlois n'auront pas trop de raisons de contrecarrer les ambitions de Moritz et de ses camarades.

ESTAVAYER TRÈS MENACÉ

Dans ce groupe, on connaît aussi le nom d'un relégué : Derendingen. Et Estavayer pourrait bien être le second. Les Broyards n'ont plus qu'une équipe en point de mire, Breitenbach, et si l'on précise encore qu'il suffit d'un point aux Soleurois pour être hors d'atteinte, on doit bien admettre que les chances de se

maintenir du néo-promu fribourgeois sont bien minimes. Les antépénultièmes étant appelés à jouer des matches de barrage pour désigner le neuvième relégué. Boncourt n'est pas encore à l'abri de ce pensum. Pour avoir perdu contre Berthoud, les Ajoulots devront donc gagner leur dernière rencontre qui les opposera à Superga. Cela paraît dans les choses possibles, les Italo-Chaux-de-Fonnières semblant terminer ce championnat... en roue libre ! Ce dont Fétigny n'a pas manqué de profiter pour assurer sa place.

LE SC ZOUG DÉPASSÉ

Changement de chef de file dans le groupe 3. Le SC Zoug étant revenu défait de son déplacement à Morobbia, il se voit non seulement dépassé par Emmenbrucke, vainqueur du FC Zoug, mais encore rejoint par Baden, qui a partagé l'enjeu contre Giubiasco. Le week-end a donc été particulièrement favorable aux formations d'outre-Gothard

mais Morobbia reste encore cloué à l'avant-dernier rang. Avec la possibilité, cependant, d'éviter la culbute comme il le fit en extrême saison passée. Pour cela, l'équipe tessinoise se doit de gagner tout en espérant que Buochs n'aura pas cet honneur.

Etonnante défaite que celle subie par le chef de file du groupe 4, Schaffhouse, et cela devant son public. Il a dû concéder quatre buts sans même connaître la satisfaction de sauver l'honneur. Heureusement pour lui, ses poursuivants ont aussi été freinés partiellement dans leur progression. Ruti n'a pu empêcher qu'un point contre Staefa, et Red Star n'a pas fait mieux à Vaduz. Deux formations ferment la marche : young Fellows et sa victime du jour, Gossau. Les Jeunes Compagnons échapperont-ils sur le fil au coupeur ? Staefa peut encore être non seulement rattrapé mais dépassé par les deux derniers... Y. I.



JEAN-CLAUDE VUITHIER. - Un champion très éclectique. (Avipress - Y.-D. S.)

yachting Vuithier à l'honneur

Le Cercle de la Voile fête son champion du monde

Dimanche en fin d'après-midi, le comité du Cercle de la Voile de Neuchâtel (CVN) et ses camarades de club ont fêté et félicité comme ils le devaient J.-C. Vuithier, vainqueur, la semaine passée, du championnat du monde de 5 m 50 organisé à Genève.

che, des trois bateaux susceptibles de gagner au classement général était déterminant. Longtemps en tête de ce parcours J.-C. Vuithier se retrouvait quatrième dans le dernier tour mais parvint à faire un meilleur choix que ses concurrents pour la dernière montée au près et à les battre sur le fil. Y.-D. S.

Coupe de Neuchâtel : pas de vent, pas de régate !

Alors que, ces dernières années, elle avait bénéficié de bonnes conditions de vent, la Coupe de Neuchâtel 1982 a été annulée dimanche matin, alors qu'aucune régate n'avait encore pu avoir lieu. Tant pis, pourvu que le reste de la saison soit différent...

waterpolo

Première ligue

Bon départ de Red Fish

LAUSANNE NATATION - RED FISH NEUCHÂTEL 8-15 (2-3, 1-1, 4-4, 1-7).

MARQUEURS: Keene (8); S. Volery (5); M. Volery (2). RED FISH: Glutz; Lymann, Hiscoc, M. Volery, S. Volery, Rognon, Dubois, Keene, Llach, Thierry, Perisic. Entraîneur: Thierry.

NOTES: piscine de Mon-Repos; match joué vendredi soir. Température de l'eau: 26°; température de l'air 33° (!).

Pour son premier match de la saison en première ligue, le néo-promu neuchâtelois a fourni une très bonne prestation. Les Lausannois ont bien résisté durant les trois premiers quarts, mais ils se sont écroulés dans le dernier, la meilleure condition physique de Red Fish faisant nettement la différence. On a pu ainsi se rendre compte que l'assidu entraîneur suivi par les gars de Thierry depuis début octobre a porté ses fruits. Côté neuchâtelois, il faut mettre en exergue la

remarquable performance du jeune Américain Keene qui, pour son premier match en Suisse, a réussi la bagatelle de huit buts. Les Lausannois peuvent même s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte, car sans une certaine précipitation des frères Volery en particulier, l'addition aurait pu être encore plus lourde.

Il s'agira maintenant pour Red Fish de confirmer ses bonnes dispositions à Sion, samedi prochain, lors du prochain tour de championnat de première ligue.

D'autre part, samedi passé, Red Fish a participé à un tournoi à Yverdon, qu'il a remporté en battant Montreux II par 10-7 et l'équipe organisatrice par 15-3. L'équipe neuchâteloise s'alignait dans la même composition qu'à Lausanne, excepté Glutz, remplacé aux buts par Perisic, et Rognon, mais avec Cattin, Racine et De Meuron en plus.

lutte

Perriard en forme

Lors du tournoi international juniors de Vevey, le Neuchâtelois Vincent Perriard en 48 kg perdit ses deux premiers combats. Le tirage au sort ne lui fut pas favorable puisqu'il dut rencontrer le champion de Suisse, Strelbel, et le vice-champion des 52 kg, Gislser, qui est descendu d'une catégorie. Bravo quand même pour sa première participation avec l'équipe de Suisse. Le 1er mai, en déplacement à Chevigny Saint-Sauveur (Dijon) avec son club (Domdidier), le jeune Vincent a remporté une brillante victoire en gagnant tous ses combats par tombé au dos. Le samedi 8 mai, à Corsier-sur-Vevy, s'est déroulée la Coupe romande pour écoliers. Vincent Perriard put de nouveau faire preuve de ses qualités puisqu'il remporta encore une fois une première place en gagnant tous ses combats ! D'autres Neuchâtelois y ont pris part. Voici les résultats: Cat. 38 kg: 4. Y. Saam. - 42 kg: 4. G. Gutknecht. - 55 kg: 4. P.-A. Saam. Au classement général, Neuchâtel a pris la 8ème place sur 12. Martigny s'est imposé devant Domdidier et Conthey.

athlétisme

Extraordinaires bonds de Lewis

Parmi les grandes performances réalisées au cours de la réunion de l'UCLA (université californienne de Los Angeles), celle de Carl Lewis en longueur (2 fois 8 m 61), et celle de Willie Banks, en triple saut (17 m 36), constituent de nouvelles meilleures performances mondiales.

En longueur, seul Bob Beamon reste supérieur à Lewis avec son bond à 8 m 90, lors des Jeux olympiques de Mexico, en 1968. En revanche, Lewis est le meilleur spécialiste aux performances réalisées au niveau de la mer.

Pour Carl Lewis, le week-end fut chargé. Samedi, à Modesto, en Californie, il avait couru le 100 m en 10 secondes justes, également ainsi sa meilleure performance établie au niveau de la mer, réalisée à Dallas en mai 1981. Seuls Jim Hinès (9'95) et le Cubain Silvio Leonard (9'98), performances réalisées en altitude, lui restent supérieurs en valeur absolue.

Au cours d'une réunion à Logan, dans l'Utah, Félix Boehni s'est également mis en évidence en franchissant 5 m 50 à la perche. Le sauteur suisse a égalé, du même coup, son record national mais de façon officieuse, puisque Boehni a réussi cette hauteur lors d'un quatrième essai exigé par les organisateurs afin d'attribuer la victoire dans le concours.

SPORTS TÉLÉGRAMMES

GOLF. - Une surprise a été enregistrée au championnat de Suisse centrale, à Blumisberg: le junior Thomas Gottstein (18 ans) s'est imposé aux dépens du professionnel Francis Boillat. Côté féminin, la logique respectée avec le succès de la Genevoise Régine Lautens. MOTOCROSS. - Après la 8ème manche du championnat du monde de motocross en 500 cmc, le Britannique Neil Hudson (champion du monde en titre en 250 cmc), et l'Américain Brad Lackey sont à égalité en tête du classement intermédiaire. ATHLETISME. - L'Américain Greg Lerooy a remporté le 7ème marathon d'Ottawa (Can), couru par un temps chaud et ensoleillé. 1964 concurrents ont participé à l'épreuve canadienne.

automobilisme

Sieber : passionné, mais trop seul...

Lorsqu'on parle de sport automobile, on fait tout de suite le rapprochement avec les grands prix de formule un. Par association d'idées, on pense Lauda, Pironi, Arnoux... Villeneuve, etc., ces pilotes de pointe qui défrayeront régulièrement la chronique par leurs succès... ou leurs malheurs. Mais le sport automobile, ce n'est pas que cela. Il existe quantité de petits pilotes qui courent régulièrement à l'ombre des chevrons, se dépensant sans compter pour obtenir une place au soleil, y mettant même de leur poche pour prendre part à des courses.

Ingénieur ETS en mécanique, Jean-Michel Sieber était livré à lui-même pour tous les problèmes que peuvent engendrer l'entretien et le transport de sa voiture, une Barquette ARC dont la vitesse de pointe se situe aux alentours des 200 km/heure. « Depuis cette année, explique le Neuchâtelois, un mécanicien parisien, avec qui j'ai lié amitié, me donne des coups de main pour les problèmes mécaniques. Ma voiture est souvent à Paris, chez lui, pour sa préparation avant chaque course. L'année dernière, je réglais tout moi-même dans mon propre garage... »

« J'espère toujours obtenir des appuis financiers, avoue Sieber. Je ne pense pas pouvoir tenir très longtemps à ce rythme. Si à la fin de cette saison, je suis toujours livré à moi-même, je crois que je laisse tomber. Les sacrifices financiers sont trop importants pour que je continue. »

L'expérience est intéressante. Même si Sieber abandonne la compétition, faute de moyens financiers, il aura pu « tâter » à l'ambiance des courses, son rêve depuis toujours. « Et surtout, j'aurai pu me situer par rapport aux autres, ajoute encore le Neuchâtelois, mordu des circuits. La montagne ou les rallies m'attirent beaucoup moins... »

L'appel sera-t-il entendu ? Ne serait-ce que pour son abnégation et son courage, Jean-Michel Sieber mériterait un appui. Qu'on se le dise ! Fa. P.

PASSIONNÉ PREMIERS RÉSULTATS Cette année, donc, Sieber est à nouveau dans le coup: quatre courses ont déjà eu lieu. Le pilote de Peseux en a terminé deux, à Nogaro (11/12 avril) et à Dijon (ce dernier week-end), où il a pris à chaque fois la douzième place sur 26 et 27 participants. « Lors des deux autres courses, j'ai dû abandonner, regrette Sieber, victime de petits ennuis mécaniques. »

Le Neuchâtelois espère fermement terminer dans la première moitié du classement de cette coupe de l'avenir qui prendra fin les 16 et 17 octobre, sur le circuit de Monthléry, après douze courses. Au programme, on relèvera encore que le week-end des 24/25 juillet, Sieber courera sur le circuit du Castellet, en ouverture du GP de formule 1, toujours dans le cadre de la Coupe de l'avenir.

SACRIFICES...

On l'imagine aisément, se démener pratiquement tout seul dans un tel contexte n'est pas une sinécure:

Juniors « inters » A/1

Groupe 1: Langenthal - Martigny 4-3; Servette - CS Chênôis 1-0; Bumpitz - Young Boys 0-7; Lausanne - Fribourg 5-2; Vevey - Etoile Carouge 0-1; Sion - Neuchâtel Xamax 1-1. Groupe 2: Aarau - Concordia Bâle 1-4; Bâle - Nordstern 1-2; Bellinzona - Grasshopper 1-0; Lucerne - Winterthur 3-0; Saint-Gall - Emmenbrucke 3-2; Zurich - Mendrisiostar 2-1.



LES VAINQUEURS. - De gauche à droite: Murielle Fueg, Laurence Wehrli, Catherine Claude, Markus Schalch, Nicolas de Torrenté, Alain Droz. (Avipress-Treuthardt)

badminton

Le tournoi de l'A0B

a pris fin mercredi dernier au Panespo

Ecoliers : quelle qualité !

Tous les écoliers et écolières de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Tavannes et de Courtelary qui s'étaient qualifiés les semaines précédentes se sont retrouvés mercredi dernier au Panespo pour les finales du tournoi régional organisé sous le patronage de FAN-L'EXPRESS. Le fait marquant de ces finales est sans conteste la qualité. En effet, la majorité des jeunes joueurs et joueuses qui ont atteint le plus haut stade de cette compétition font partie de clubs où ils ont suivi, depuis un an, une formation qui porte maintenant ses fruits. Cette jeunesse a offert un spectacle superbe et l'on a déjà vu poindre de la graine de champions !

commentaires allaient bon train et l'on entendait déjà des pronostics pour 1983 ! Le BC Neuchâtel-Sports, le BC Télébam et le BC Peseux, pour ce qui concerne le Littoral, sont prêts à accueillir ceux et celles qui veulent s'y préparer. A bon entendre...

Les résultats

FILLES. - Classe d'âge 1965/66: 1. Murielle Fueg, Tavannes; 2. Marie-France Bachmann, Neuchâtel; 3. Corinne Bourquin, La Chaux-de-Fonds; 4. Florence Bargetzi, Le Locle. - Classe d'âge 1967: 1. Laurence Wehrli, Neuchâtel; 2. Claudine Chollet, La Chaux-de-Fonds; 3. Sabine Riard Tavannes; 4. Florence Bergeron, Le Locle. - Classe d'âge 1968/69: 1. Catherine Claude, La Chaux-de-Fonds; 2. Sylvie Liengme, Courtelary; 3. Huong Nguyen, Neuchâtel; 4. Isabelle Huguenin, Le Locle.

GARÇONS. Classe d'âge 1965/66: 1. Alain Droz, Neuchâtel; 2. Claude-Alain Brandt, La Chaux-de-Fonds; 3. Claude-Alain Moy, Tavannes; 4. Stéphane Matthey, Le Locle. - Classe d'âge 1967: 1. Markus Schalch, Neuchâtel; 2. Roland Lawson, La Chaux-de-Fonds; 3. Patrice Mollier, Le Locle. - Classe d'âge 1968/69: 1. Nicolas de Torrenté, La Chaux-de-Fonds; 2. Christian Cuche, Neuchâtel; 3. Alain Jacot, Le Locle. PIB

PATRONAGE FAN L'EXPRESS

Cette compétition, s'est déroulée en présence du champion de Suisse 1981, le Chaux-de-Fonnier Paolo de Paoli, du chef de jeunesse et Sports, Ely Tachella, et d'un sportif qui fit les belles heures de Young Sprinters, Michel Wehrli, venu encourager sa fille. René Kapp, président de l'A0B (Association Ouest Badminton) a tenu à remettre personnellement les prix, souvenirs et grosses bisces à chacun et chacune à l'issue de ce tournoi qui a impliqué... 300 jeunes enthousiastes ! Encore sous les douches, les

Flash sur la Côte

PHARMACIE — DROGUERIE — PARFUMERIE

HOMÉOPATHIE

Spécialités suisses et étrangères

Pharmacie TOZZINI

CORCELLES - Tél. (038) 31 13 47



INSTALLATIONS
TELEPHONQUES
ET ELECTRIQUES

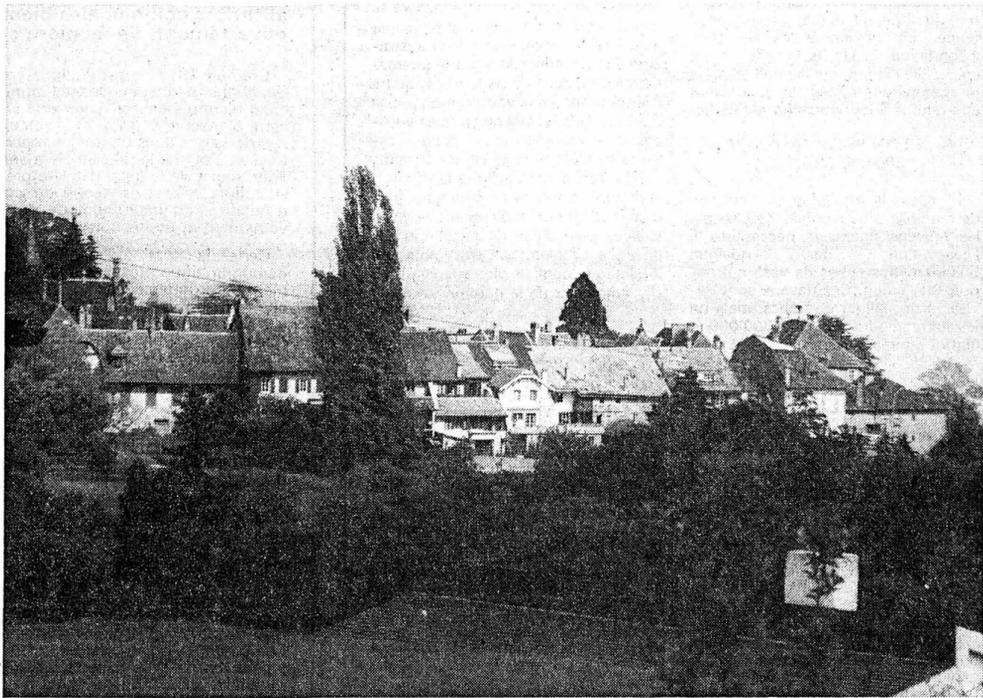
elexa

A. FANTINI
Electricien
PESEUX
Rue de Corcelles 8
Tél. 31 11 41



La vigne à Corcelles-Cormondrèche

Un rôle important dans la vie économique depuis fort longtemps



Le village de Cormondrèche sur fond de lac.

(Avipress arch. P. Treuthardt)

Parlant du vignoble de la Côte, l'archiviste cantonal Jean Courvoisier écrit dans l'ouvrage « Corcelles-Cormondrèche » (édité au Griffon, à Neuchâtel, dans la collection « Trésors de mon pays » N° 138) :

La vigne a joué, dès les origines lointaines du prieuré, un rôle important dans la vie économique du village et de toute la région ; l'historique en a donné de nombreux exemples. Ajoutons qu'en 1595, à la suite d'une tempête catastrophique, le représentant du souverain et le Conseil d'Etat, après constatation des dégâts, accordèrent une réduction des redevances, à proportion de la récolte qu'on prévoyait minime.

Des « brévards », surveillant les vignes, reçurent l'autorisation de percevoir une taxe d'un demi-batz par « ouvrier » de surface, en 1702. C'est que leur tâche n'était pas de tout repos. Trois ans plus tôt, un particulier les avait poursuivis en justice pour négligence, car le bétail avait

commis des dommages dans une vigne de Cudaux. Les gardes se rattrapèrent alors sur de pauvres gens qui grappaient avant la fin des vendanges, ou en surprenant la fille d'un vigneron en train de mettre des raisins dans son tablier ; pour justification, elle avait exhibé une simple autorisation de cueillir des raves.

La levée du ban, affaire importante, suscitait des discussions, car quelques propriétaires prétendaient avoir le droit de vendanger, à leur guise, certaines parcelles immédiatement voisines de leurs maisons (1732).

Lorsque la commune s'émancipa de lever le ban de vendanges sans prévenir les receveurs du prince — après 1807 — elle s'attira un blâme du Conseil d'Etat. C'est que les particuliers en profitaient pour encaver leur récolte sans payer la dime, ou ne l'acquitter que sur leur propre et incontrôlable déclaration. Dès 1825, on fixa les endroits où planter des

paragraphe encore bien primitifs.

Très tôt, les concessions de forêts avaient valu aux habitants des avantages et une aisance certaine ; la gestion de ce capital, dont la commune n'avait en principe que la jouissance, la propriété étant réservée au prince, n'était pas sans problèmes. Il y avait d'abord les individus qui mésumaient des bois, signalés et poursuivis en 1562, puis la tentation de défricher tel coin de forêt, avec l'autorisation du Conseil d'Etat en 1630, ou sans cette permission, ce qui provoqua une dénonciation par vengeance et des poursuites en 1805.

Les particuliers se permettaient d'extraire indûment de la terre ou des pierres, voire d'arracher des genévriers et de prendre des feuilles mortes. L'ouverture de carrières dut être contrôlée de près. En 1844, la verrerie de Semsales, dans le canton de Fribourg, demanda à acheter du sable calcaire, puis dix tonnes de cette pierre pour ses produits.

Si les porcs pouvaient paître les glands en forêt au Chanet et à Chasagne depuis 1522, la commune interdisait l'introduction de chèvres beaucoup plus voraces dans les sous-bois, en 1713, défense peu efficace, puisqu'on la renouvela en 1790.

La mise aux enchères du bois, entre les communiens, provoquait des désordres lorsque quelques particuliers s'échauffaient. En 1707, le chancelier d'Etat et le maire de la Côte durent aller calmer les esprits ; magnanimes, ils accordèrent un pardon conditionnel à un notable qui empêchait les autres gens de s'exprimer.

Lors des ventes illicites de bois au-dehors, la Justice alarmée restait impuissante ; les témoins d'Auvergnier et de Pesoux, appelés à la rescousse, ne dénonçaient évidemment pas ceux qui leur avaient abusivement livré des échals, et rapportaient des on-dit calculés.

Le fait que la commune possédait des forêts sur le territoire de ses voisines, ou en indivision avec celles-ci, provoqua plaintes et procès. En 1788, un rapport alarmiste prétendit « qu'il y avait une conspiration formée pour détruire absolument les forêts que la communauté de Corcelles et Cormondrèche » possédait sur le territoire de Rochefort ; des voleurs armés et masqués restaient impunis ; on décourageait la surveillance par tous les moyens. Partages avec de nombreuses communes au Champ-du-Moulin, en 1727, ou laborieux arbitrages suivis d'un arrêt du Tribunal des Trois Etats, en 1809, finirent par désamorcer les situations les plus tendues.

Presque cinq siècles après la concession de Louis de Neuchâtel, la commune rachetant pour 2700 livres la redevance nommée « avoine des bois » accéda, en 1837, à la pleine propriété de ses forêts.

Dans une société aussi agricole que viticole, la garde du bétail et le droit de parcours des terres, après les récoltes, étaient fixés par un règlement écrit, de 1494 déjà. Au milieu du XVI^e siècle, on poursuivit pour non-exécution de son contrat le personnage qui s'était engagé à entretenir un taureau au village.

En 1570, lors d'une épidémie, le gouverneur du comté fit séparer les troupeaux de Pesoux et de Corcelles, par crainte de la contagion. Dès la même époque, la jouissance des pâturages, à Plamboz et aux Prés-Devant, était l'objet de conventions avec les communes voisines, vu la grande importance économique des fourrages.

Le règlement de commune de 1681, déjà évoqué, contient de nombreux articles sur les champs.

Les « brévards », au nombre de quatre, étaient à l'œuvre de la Saint-Georges à la Madeleine (23 avril au 22 juillet), après quoi on portait leur nombre à six pour un temps. Ces gardes percevaient une amende, si les réparations de barrières ordonnées ne s'exécutaient pas. Les champs de froment devaient être clôturés huit jours après la Saint-Gall (16 octobre), tandis que ceux d'orge et d'avoine l'étaient le 23 avril ; on les ouvrait au bétail huit jours après la récolte. Brebis, porcs et bovins n'étaient plus admis au village après l'heure où les bergers avaient mené les troupeaux au pâturage, strictement réservé aux bêtes du lieu.

Le XX^e siècle agricole se sent bien sûr éloigné de cette économie fermée, autarcique et communautaire, où la surveillance mutuelle étroite, voire mesquine, reflétait la dureté de la vie économique et l'impossibilité de compenser les déficits des récoltes par des techniques nouvelles. Dès le milieu du XIX^e siècle, le système se relâchant, la vieille association de neuf communes, pour l'exploitation de la montagne de Plamboz, fut dissoute.

Promenade printanière du côté de Serroue

Endroit retiré, site tranquille dans une nature intacte, trait d'union entre la Côte et le Val-de-Ruz, Serroue est peu connu et pourtant pour qui y est allé une fois a apprécié le charme champêtre de la région, qui apparaît dans toute sa simple beauté au printemps, en mai précisément, puisque la chaleur est enfin revenue et que la vie des forêts et de la campagne éclate de partout.

Mais d'où vient le nom ? L'archiviste de l'Etat, M. Jean Courvoisier en donne l'explication suivante, toujours dans le même ouvrage :

Ce très vieux nom difficile à expliquer, apparu dès le milieu du XVI^e siècle, est associé à la notion de colline allongée et à celle de défrichement.

A trois reprises, entre 1419 et 1430, le comte de Neuchâtel, accorda des concessions de prés à gagner dans les bois de Serroue ; au milieu du XVI^e siècle, un Ballanche y cultivait du blé, et la ville de Neuchâtel s'acharna à protéger les forêts voisines contre l'envahissement du bétail. La longue clairière dut alors prendre la forme que nous lui connaissons encore.

L'augmentation du nombre des habitants amena des disputes entre les communes de la Côte ; en 1720, cinq particuliers de Pesoux fixés à Serroue refusèrent de payer des taxes réclamées par Corcelles. Leurs ancêtres, disaient-ils, tenaient les domaines sans impôt local depuis deux cents à trois cents ans, après les avoir défrichés ; la dime même avait été rachetée quatre-vingt-dix ans auparavant ; les intéressés ne vivaient sur place que trois ou quatre mois par an, et le reste du temps à Pesoux, où ils acquittaient leurs obligations communales, sans participer aux avantages du four, des fontaines et du temple de Corcelles ; de plus, les pâturages appartenaient aux deux communes. Toutes ces raisons valurent gain de cause aux cinq particuliers.

Quarante ans plus tard, la situation ayant changé, tribunaux et autorités donnèrent raison à Corcelles-Cormondrèche qui préleva des taxes proportionnées à l'éloignement du village et de ses ressources ; les gens de Serroue obtinrent en revanche un droit de pâturage particulier et une protection bien tarifée de leurs récoltes contre le bétail d'autrui.

Une tentative d'entretenir une école particulière avec sa commission scolaire dura de 1852 à 1861. L'absence d'une salle convenable pour vingt à vingt-cinq élèves, réunis pendant quatre à cinq mois d'hiver, et la difficulté de trouver des maîtres mirent fin à l'école de Serroue.

AVANT D'ACHETER...

comparez, mais comparez tout

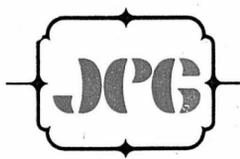
CHEZ HAEFELI
PRIX MINI — SERVICE MAXI

Concessionnaire PTT
Membre USRT - CID

Occasions TV couleur
dès Fr. 250.—

A. HAEFELI

Successeur Cl. Wisard
RADIO - TV - HI-FI
Gd-Rue 22 2034 Pesoux
Tél. (038) 31 24 84



Jean-Philippe GENDRE

Grand-Rue 16 2034 PESEUX
Tél. 31 54 67

Tapissier-décorateur

Des rideaux de qualité
chez l'artisan spécialisé



Magasin spécialisé
Grand-Rue 4 - 2034 Pesoux
Téléphone 31 53 31

C. Beuret - J. R. Lüdi
Privé : Bôle - Téléphone 42 53 51

- Revêtements de sols
- Parquets tous genres
- Pose de tapis mur-à-mur
- Tapis sur rouleaux
- Tapis tissés, tuffetés

Exposition de tapis d'orient

Dans le cadre de nos prestations :

- Devis gratuits
- Délais rapides
- Service après-vente
- Livraisons gratuites



Grand choix de lustrerie
Appareils électro-ménagers

BOUTIQUE-CADEAUX



Liliane

Boutique

Prêt-à-porter féminin

A la portée de chacune

Toutes les nouveautés sont arrivées

PESEUX - Rue des Chansons 6
Tél. (038) 31 67 51

PHARMACIE GAUCHAT
PARFUMERIE

Cap 2000 Pesoux Tél. 31 11 31

Accueillir le printemps en étant bien dans sa peau
Grâce à notre

Cure de printemps 1982

- * 1^{re} séance : **PEELING VÉGÉTAL** : élimine de votre peau les cellules mortes encombrantes tout en tonifiant, équilibrant et raffermissant l'épiderme.
- * 2^{me} séance : **SOIN COMPLET DU VISAGE** : combat la déshydratation et redonne souplesse et éclat à votre visage.
- * 3^{me} séance : **OLIGO-DERMIE** : tonifie la musculature et rééquilibre le pH de la peau grâce à la pénétration d'oligo-éléments.

* 3 SOINS POUR UN PRIX RÉDUIT

* Prenez rendez-vous dès aujourd'hui à

LA CABINE D'ESTHÉTIQUE
DE LA PHARMACIE GAUCHAT
MARIE-ROSE VOUS ATTEND
TEL. 038/31 11 31

William Gauchat
Docteur en pharmacie



Fûts de rouge et de blanc dans les caves du Prieuré.

(Avipress arch.)



Boucherie chevaline Pesoux

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 - Tél. 31 51 31

POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne Fondue chinoise



Le bijou éternel hommage à l'être aimé

GRAND CHOIX
GRAND PARKING

Martin
BIJOUTERIE

Cap 2000 Pesoux

CANTON DU JURA

Pour sauver l'étang de Lucelle

Evacuer 50'000 mètres cubes de vase

De notre correspondant :

Le magnifique étang de Lucelle, proche de l'ancienne abbaye cistercienne qui a disparu à la fin du XVIII^e siècle, lors de la Révolution française, est en danger. Petit à petit la vase s'y est déposée et l'a engorgé. Aujourd'hui, si on veut le sauver, de même que le biotope des environs, il faut des moyens financiers importants, plus élevés que ceux que peut mettre à disposition le seul Etat jurassien. C'est pourquoi une collaboration intercantonale, et même internationale, se dessine, grâce à laquelle l'évacuation des boues devrait pouvoir commencer assez prochainement.

Rappelons qu'après avoir changé plusieurs fois de propriétaire, l'étang de Lucelle a été acheté en 1935 par l'œuvre de sainte Catherine de Sienne, de Bâle. En 1975, l'étang est déclaré réserve naturelle, avec autorisation d'y pratiquer la pisciculture. Mais on constate bientôt qu'un assainissement devient urgent. Le couvent propriétaire,

se rendant compte qu'il ne peut le supporter financièrement, cède sa propriété à l'Etat de Berne, à la condition toutefois que l'étang soit assaini. Cette entreprise serait sans doute achevée aujourd'hui si les conditions politiques des années 70 n'en avaient contre-caré la réalisation.

Il appartient donc désormais au canton du Jura de mener l'opération à terme. En novembre dernier, une « Fondation du lac de Lucelle » a été créée. Elle est propriétaire de l'étang et de ses environs immédiats, qui doivent être rendus à leur vocation naturelle.

DANS UN PREMIER TEMPLE : 300'000 FRANCS

La nouvelle fondation va s'efforcer de réunir le plus rapidement possible les moyens financiers nécessaires à l'évacuation des quelque 50'000 mètres cubes de vase qui engorgent l'étang. Ces travaux sont devisés à un million de francs, mais on les entreprendra dès que 300'000 fr. auront été récoltés.

On compte sur une contribution des cantons du Jura, bien sûr, mais également de Soleure, et même sur celle de la France, voisine directe, dont un représentant du Conseil général du Haut-Rhin a déclaré hier, lors de la conférence de presse organisée par les responsables de la fondation, que le canton de Ferrette entendait participer à l'opération, comme la Suisse a participé à la réfection de la route internationale qui, dans ce secteur, conduit à Bâle. En outre, une souscription publique sera lancée. Les communes voisines de Bourgnon et de Pleigne seront associées elles aussi aux travaux.

Dès lors, il apparaît que la mise en commun de toutes ces énergies permettra d'assainir rapidement le merveilleux plan d'eau de Lucelle et ses environs immédiats, soit près de 7 hectares, pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature.

BEVI

Contingentement laitier : déception du PCSI

De notre correspondant :

La Fédération des Franches-Montagnes du parti chrétien-social indépendant fait savoir, dans un communiqué publié hier, qu'elle a pris connaissance avec déception de la nouvelle ordonnance concernant le contingentement laitier en zone de montagne. Cette déception est d'autant plus grande que d'innombrables démarches ont été entreprises par les organisations professionnelles agricoles et les autorités politiques de l'Etat jurassien, dans le but d'obtenir des allègements et des améliorations des dispositions du contingentement.

Si la lecture de l'ordonnance semble démontrer qu'il y a quelques améliorations pour des modernisations, changements d'exploitants et cas de rigueur, une étude approfondie des dispositions révèle que le producteur ne doit se faire aucune illusion et que le savant calcul des attributions possibles pourrait être décevant.

Il est particulièrement grave que le développement normal des exploitations soit bloqué, ce qui décourage les jeunes agriculteurs de prendre une exploitation ou d'investir et de procéder à des améliorations. Or, le découragement des jeunes paysans dans nos pe-

tits villages conduit inévitablement à un dépeuplement de nos régions, affirme le PCSI. Cette perte de substance économique aura des conséquences graves sur l'ensemble de la population et, partant, sur les rentrées fiscales de nos communes, alors que nous affrontons déjà les effets de la récession et de la crise horlogère, poursuit le PCSI.

Si un contingentement pendant un ou deux ans a des conséquences assez graves, la même mesure appliquée pendant une longue durée peut être catastrophique pour toute la région. Si les instances fédérales, par une politique de prix, avaient rendu les différentes cultures plus attractives, nous n'aurions pas assisté au développement massif de la production laitière en plaine. Il est aussi regrettable que le développement de certaines cultures ait été littéralement bloqué (betteraves sucrières, colza, tabac). Ne parlons pas de l'élevage industriel qui n'a surtout pas été empêché par nos autorités, note encore le parti.

Les Franches-Montagnards ne veulent pas payer pour les suites d'une fausse politique agricole des instances fédérales ou pour l'absence tout court d'une politique agricole sensée, conclut la Fédération des Franches-Montagnes du PCSI.

La réunification thème d'un concours

(c) A l'occasion de la Fête de la jeunesse jurassienne, qui aura lieu à Porrentruy les 11 et 12 juin prochains, un concours de dessin est proposé aux écoliers et écolières de tout le Jura. Son thème : la réunification du Jura. Trois classes d'âge sont prévues, et toutes les techniques seront autorisées, mais le format « A4 » est imposé. Un des meilleurs dessins sera choisi pour illustrer un des chars du cortège de la Fête du peuple jurassien. En second lieu, les jeunes de 4 à 16 ans sont invités à s'exprimer en public, le samedi après-midi, par le chant ou la poésie. Les organisateurs souhaitent des chants jurassiens, pourquoi pas en patois, et de la poésie jurassienne.

BONCOURT

Fondation d'un Club Prosper Montagné

(c) La semaine dernière a été fondée à l'hôtel de la Rochette à Boncourt, une ambassade jurassienne du Club Prosper Montagné. Un comité de onze membres a été élu, et le comité central a désigné en tant qu'ambassadeur pour le Jura M. Michel Périat, médecin à Porrentruy, domicilié à Bure. Le nouveau club, qui comble une lacune, luttera, selon ses statuts, pour la sauvegarde de la gastronomie et des spécialités régionales. Il organisera des concours. Actuellement, une quinzaine de membres ont adhéré, parmi lesquels un seul chef de cuisine. M. Mahrer, de La Rochette. D'autres cuisiniers seront désignés dans les mois qui viennent.

VILLE DE BIENNE

Programme-cadre du Conseil municipal

Gouverner ouvertement

De notre rédaction biennoise :

Elaboré par l'exécutif biennois, le programme-cadre 1982 sera soumis prochainement au Conseil de ville, avec pour objectifs principaux : équilibrer la structure économique et démographique ; créer et sauvegarder des emplois ; assurer le financement des tâches communales à long terme ; maintenir les prestations publiques actuelles et revaloriser la région biennoise. Compte tenu de la situation actuelle, placée sous le signe de la morosité, les pronostics de cette planification d'ensemble demeurent réservés. Toutefois, pour les autorités communales biennoises, le programme-cadre 1982 est un moyen de « gouverner ouvertement, de manière coordonnée et précise ».

Créé en 1977, le programme-cadre annuel permet au Conseil municipal biennois de conserver une vision d'ensemble, tout en prenant des décisions dans un domaine particulier. Comme le précise Hermann Fehr, maire de la ville, dans sa présentation : « C'est une sorte de « fil d'Ariane », un instrument de gouvernement et de gestion ».

Certes, la situation économique et démographique présidant au lancement du programme-cadre 1982 incite l'exécutif biennois à la prudence. Son programme-cadre se veut donc complet, mais surtout réaliste et basé sur des « faits vérifiables », plutôt que sur une opinion. Bienne veut donc se donner une ligne de conduite pratique, tout en favorisant une « politique d'information ouverte », ainsi que la « discussion régulière des questions fondamentales de la politique communale ».

EVOLUTION ECONOMIQUE

D'une étude de l'office de développement économique de la ville de Bienne, il ressort que le secteur secondaire - industrie et artisanat - reste le principal secteur économique biennois, précisément aussi celui qui est le plus touché par des modifications conjoncturelles.

Comité unitaire pour la défense de l'emploi

Lancement d'une pétition

De notre rédaction biennoise :

Hier, à Bienne, les représentants du « Comité unitaire pour la défense de l'emploi », regroupant une dizaine de partis politiques, présentaient une pétition à la presse. Celle-ci réclame des autorités une série de mesures d'urgence, soit : pouvoir vivre et travailler dans la région ; une prolongation de la durée des indemnités de chômage ; un véritable droit à la formation et au recyclage ; une retraite complète pour les personnes âgées au chômage, ainsi que la priorité des interventions financières fédérales et

c'est l'industrie horlogère qui a, de longue date, le plus de problèmes. Pour 1982, elle envisage une fois de plus des horaires réduits et des licenciements. En raison notamment d'une forte pression sur les prix, elle s'attend à une diminution de ses ventes, conséquence d'une surproduction de montres à l'échelle mondiale.

Pour toutes les autres branches industrielles, les pronostics prévoient une stagnation pour 1982, voire même là aussi un ralentissement des affaires. Toutefois, dans l'ensemble, on s'attend à une certaine stabilité et seule l'industrie des arts graphiques envisage une hausse de son chiffre d'affaires.

Pour tenter de résoudre ces problèmes économiques, les autorités municipales biennoises proposent d'améliorer les conditions d'existence de l'économie par la diversification des entreprises industrielles. De plus, on établira cette année les bases légales pour la création d'une nouvelle zone industrielle au Champ-de-Boujean.

OPTIONS FONDAMENTALES

D'autre part, même si l'exode démographique tend à se stabiliser, Bienne doit faire face à une tendan-

ce vers la régression et le vieillissement de sa population qui compte aujourd'hui 16,5% d'étrangers. Bien que restant un pôle d'attraction, la ville de Bienne a beaucoup perdu de son importance au profit des communes avoisinantes.

En vue d'équilibrer la structure démographique, le Conseil municipal préconise la sauvegarde et l'amélioration de la qualité de l'habitat et de l'environnement. Des mesures seront donc prises en 1982 pour favoriser la construction et l'assainissement de logements familiaux.

L'exécutif biennois souhaite également améliorer la collaboration avec les communes des environs en vue de revaloriser la région biennoise.

De plus, considérant qu'elle est au service de la population, l'administration a l'intention de maintenir ses prestations sans pour autant augmenter ses dépenses, cela par la recherche de solutions économiques, tout en favorisant les rapports avec les citoyens biennois.

Quant aux finances communales, l'accent est mis sur la rationalisation, la stabilisation et les économies. En effet, Bienne ne peut s'accommoder d'un endettement supplémentaire que pour réaliser certains objectifs sur les plans démographique et économique ».

En conséquence, les effectifs du personnel administratif seront, dans la mesure du possible, « gelés » et des mesures d'économie d'énergie seront également appliquées dans l'administration biennoise.

Enfin, le Conseil municipal souhaite maintenir une politique de stabilité dans le domaine fiscal, ceci afin que « Bienne demeure concurrentielle ».

Pharmacie de service : de Boujean, route de Boujean 118, tél. 411921 ; Dufour, rue Dufour 89, tél. 424656.

CANTON DE BERNE

Au prochain Conseil de ville de Moutier

La réélection du chancelier

De notre correspondant :

Le Conseil de ville de Moutier tiendra sa prochaine séance lundi prochain 24 mai. Mise à part la réélection du chancelier municipal, M. Jean-Marie Fleury, et un arrêté concernant une demande de crédit de 96.000 fr. pour des travaux d'entretien de l'école de la Montagne de Moutier, l'essentiel de cette séance sera consacré à des réponses du Conseil municipal à des motions, postulats ou interpellations. Suivront encore les développements de l'Entente jurassienne concernant une motion pour une place de camping à Moutier, une motion du PSA concernant la création d'une commission pour les étrangers, le postulat de M. Philippe Zahno concernant le subventionnement d'immeubles et l'interpellation de M. Paul Affolter pour une meilleure information sur la récupération des déchets recyclables.

Ainsi, une nouvelle fois, le Conseil de ville aura lundi à se prononcer sur la réélection pour 6 ans de M. Jean-Marie Fleury au poste de chancelier municipal. M. Fleury est entré au service de la commune de Moutier le 1^{er} juin 1971. Cette réélection ne devrait pas donner lieu à des problèmes car, comme le dit le maire, M. Rémy Berdat, dans le rapport du conseil, M. Fleury s'acquitte de ses tâches avec intelligence, tact, ponctualité et surtout, avec un sens pratique affirmé. Toujours selon le rapport du conseil, M. Fleury se montre ouvert aux idées nouvelles et a le sens de l'accueil. Le chancelier est le fonctionnaire supérieur de la commune. Il organise et coordonne, d'entente avec les chefs responsables, l'activité des services administratifs, y compris ceux des services techniques. Tous les autres fonctionnaires lui sont subordonnés et il a la qualité de chef du personnel. S'il y a six ans, peu après les plébiscites, sa réélection avait pu faire naître quelques craintes, vite dissipées par le Conseil de ville qui avait voté pour lui en bloc, aujourd'hui il ne fait aucun doute que cette réélection ne sera que pure formalité.

96.000 FR. POUR L'ECOLE DE LA MONTAGNE DE MOUTIER

Le législatif aura aussi à se prononcer lundi sur des travaux d'entretien et d'assainissement de l'école de la Montagne de Moutier. Suite à un rapport de la commission de l'école primaire, qui relevait que des travaux urgents d'entretien du bâtiment de l'école étaient nécessaires, une étude a été menée par les travaux publics. Parallèlement, il fut proposé de procéder aux travaux d'assainissement exigés par l'office cantonal de l'économie hydraulique et énergétique, soit l'aménagement d'une fosse étanche de 100 m³ pour les eaux

usées et la pose d'un appareil de sécurité « Vacuum » pour la citerne.

Ces travaux d'entretien doivent absolument pouvoir être exécutés pendant la période de vacances scolaires de l'été prochain. L'isolation de la toiture est devenue urgente pour la bonne raison que des dégâts sont causés au bâtiment, chaque hiver, par suite de la fonte des neiges.

Ainsi il en coûtera 96.000 fr. pour assurer l'étanchéité des fenêtres, poser des vannes thermostatiques, la peinture et réfection du fond de la classe, la peinture des vestiaires, la toiture et l'isolation, la fosse étanche pour eaux usées et la pose d'un appareil « Vacuum » à la citerne à mazout.

DEVELOPPEMENTS

Comme dit plus haut différentes interventions de conseillers de ville seront développées lundi. C'est ainsi que M. Armand Dupré (RPJ) développera sa motion concernant une place de camping. Selon cette motion, à l'époque que nous vivons, le sport et les loisirs prennent une place toujours plus grande. Moutier, ville de sports et de loisirs, avec sa magnifique piscine (chauffée bientôt) et de nombreuses possibilités de délassement, se devrait de compléter son équipement par une place de camping. M. Dupré demandait donc au Conseil d'étudier le plus rapidement possible la création d'une place de camping, et de constituer à cet effet une commission.

Pour sa part M. Jean-Rémy Chalverat (PSA) développera sa motion concernant la création d'une « commission pour les étrangers ». Selon le motionnaire, le dernier « mouvement de la population » établi par le contrôle des habitants et des étrangers de la Municipalité de Moutier montre que la commune compte 1191 étrangers pour une population totale de 8176 habitants, ce qui représente 15% d'étrangers. Cette minorité importante, qui participe à la vie économique de la ville, doit pouvoir faire entendre sa voix dans les domaines social, culturel et politique. Il y va d'un simple devoir d'humanité.

Le motionnaire relève que la législation cantonale n'attribue pour l'instant aucun droit politique aux étrangers ; elle ne leur permet par conséquent pas d'être intégrés dans les organismes politiques de la ville. Aussi, pour remédier à

cet état de fait et donner aux étrangers la possibilité d'exprimer leurs idées, suggestions et autres problèmes, le motionnaire demande au Conseil municipal de créer une commission mixte pour les étrangers (comme cela vient d'être fait à Bienne). La commission sera composée selon trois principes proposés par M. Chalverat : 1) cette commission sera apolitique ; 2) quel que soit le nombre des membres, les étrangers seront majoritaires dans cette commission ; 3) un membre de la commission d'école primaire sera membre d'office de cette commission. Cette commission servira également d'organe consultatif pour les problèmes intéressant directement les étrangers.

COURT

Bons comptes

(p) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Court a pris note que les comptes de 1981 bouclaient avec un bénéfice de 29.173 francs. D'autre part, un nouveau chef local de la protection civile a été nommé en la personne de M. Roland Fahrni, qui remplace M. Jean-Louis Müller, démissionnaire.

SAINT-IMIER

Concours d'été de la division de campagne 2

Les traditionnels concours d'été de la division de campagne 2, que commande le divisionnaire Henri Butty, auront lieu le samedi 22 mai dans la région de Saint-Imier et ils compteront comme éliminatoires pour les champions d'été de l'armée qui se dérouleront les 10 et 11 septembre, à Thoune.

Plus de 500 inscriptions sont parvenues aux organisateurs qui ont tout mis en œuvre pour la parfaite réussite de ces joutes sportives hors service, par équipes et comprenant aussi une catégorie d'individuels.

Cinq parcours sont offerts aux concurrents et un cross country de 4 km pour la catégorie B individuels. Le plus long périple sera celui de 12 km. Il y aura aussi différentes épreuves techniques. La proclamation des résultats est prévue sur la place du Collège.

Le soutien des concours est assuré par le régiment d'infanterie 3 (genevois) avec le bataillon de carabiniers 1 vaudois en service dans le Jura vaudois et neuchâtelois. Le bataillon de carabiniers 13 du major Willy Meier sera occupé par l'état-major des concours. Le grand patron technique de l'épreuve est l'officier sport de la division, le major Michel Meyer, de Saint-Imier. (comm.)

Assises annuelles du TCS jurassien

Du nouveau au comité



Mlle Dehlinger, qui entre au comité, et le président Louis Froidevaux. (Aivpress-Pétermann)

De notre correspondant :

Nous avons hier brièvement évoqué l'assemblée annuelle de la section jurassienne du TCS tenue samedi à Forêt-Dessous sous la présidence de M. Louis Froidevaux. Nous avons rendu compte des deux résolutions votées par l'assemblée, l'une ayant trait à l'affectation des taxes sur les carburants, l'autre au soutien du TCS jurassien à la décharge des associations automobiles de Soleure et Bienne-Seeland auprès de la commission des routes nationales au sujet de la N5 et de la T6 dans la région de Bienne.

Aujourd'hui nous pouvons rendre compte de la partie administrative de cette assemblée au cours de laquelle M. Froidevaux, président, a relevé dans son rapport les nombreux services que le TCS offre. Il cita aussi le trop grand nombre d'accidents survenus dans le Jura et le Jura-Sud du fait du non-respect des règles de la circulation. Les comptes de l'association ont été présentés par le trésorier, M. Alfred Jubin, de Delémont. Ceux-ci, pour la première fois, bouclent avec un déficit de 2014 francs.

ELECTIONS

La moitié des membres du comité devaient, selon les statuts, être réélus. C'est ainsi que MM. Paul Breuex, de Fahy, Bernard Donzé, des Breuleux, Albert Jubin, de Delémont, Francis Siegenthaler, directeur de l'office de Delémont, Willy Steiner, de Moutier, Marcel Simon, de Moutier, Hans Buhler, de Tramelan, Pierre Fréché, de Delémont, et Pierre Iff, de Courtelary, ont été réélus.

Suite à la démission de Mlle Hermann, de Tavannes, l'assemblée a élu Mlle Sylviane Dehlinger, de Malleray comme nouveau membre du comité. L'assemblée a également désigné les vérificateurs des comptes, M. Alphonse Froi-



deaux, du Noirmont, Fredy Gerber, de Tramelan et Bernard Mathez, de Courtelley, en qualité de suppléant.

Il fut relevé aussi que 140 sociétaires fétaient cette année leurs 25 ans d'activité dans la section. Deux sociétaires ont reçu cette année l'insigne d'or pour 50 ans de sociétariat ; il s'agit de M. Feuz, de Malleray, et de M. Marcel Kaufmann, de Corgémont.

DIESE

Concours d'élevage bovin

(c) Les concours de printemps des syndicats d'élevage de Mont-Diesse et Lamboing a été organisé à son emplacement habituel à l'entrée du pâturage du Marais, sis sur la commune de Diesse. M. Alfred Tschirren des Reusilles fonctionnaire comme président de la commission. Une centaine de pièces de bétail (jeunes vaches) ont été présentées. Il y avait différentes catégories.

Cat. A : 1. « Noisette » 86/22/23, prop. M. Arthur Tröhler, Prêles ; 2. « Odille » 86/32/22, prop. Maison d'Education, Prêles ; etc.

Cat. B : 1. « Crâneuse » 89/33/33, prop. M^{me} Thérèse Löffel, Prêles ; 2. « Vera » 88/33/32, prop. M. André Le-comte, Diesse ; 3. « Grenade » 88/33/32, prop. M. Jean-Pierre Schwab, Prêles ; 4. « Corinne » 88/33/32, prop. Rassel frères, Lamboing ; 5. « Prunelle » 88/23/33, prop. M. Jean-Pierre Carrel, Diesse ; 6. « Nixe » 88/33/32, prop. Maison d'Education, Prêles ; 7. « Gamine » 88/32/33, prop. M. Paul Sprunger, Prêles ; 8. « Biche » 88/33/32, prop. M. Claude Bourquin, Diesse ; etc.

MOUTIER

Unité jurassienne : bientôt un nouveau président

(c) Les délégués d'Unité jurassienne, mouvement autonomiste du Jura-Sud, fédération du Rassemblement jurassien, se réuniront le 1^{er} juin à Moutier. A cette occasion, ils désigneront le nouveau président du mouvement, suite à la démission de M. Jean-Marie Mauron, de Moutier, qui avait annoncé sa démission pour des raisons professionnelles. Unité jurassienne avait ouvert une large consultation auprès de ses sections en vue de sa succession. Le 1^{er} juin, les délégués du mouvement auront à se prononcer sur les propositions faites au comité directeur, dont celle du conseiller national prévois Jean-Claude Crovaiser, déjà membre du comité directeur et vice-président du Rassemblement jurassien.

Les sociétés d'arboriculture du Jura-Sud ont signé à Orvin

(p) Vendredi dernier s'est tenue à Orvin l'assemblée de la Fédération des sociétés d'arboriculture du Jura bernois, sous la présidence de M. René Giauque, de La Neuveville, qui mena rondement les débats. Il salua les délégués des sociétés de Crémènes, Moutier, Corcelles, La Neuveville, Orvin, Péry, Tavannes et Tramelan.

Le rapport de gestion a été présenté par M. Charles Ramseyer, trésorier communal de Corcelles. Puis le président Giauque, avec son humour habituel, a fait son rapport annuel, qui est favorable après une année d'activité de cette nouvelle fédération. Il y eut encore la projection de diapositives sur l'activité de la société d'arboriculture d'Orvin et on a passé en revue l'activité des sociétés du giron.

NODS

Cross des Jonquilles

(c) Les membres de la Société fédérale de gymnastique de Nods ont tout lieu d'être satisfaits de la participation relevée à leur 10^{ème} cross pédestre, qui s'est déroulé sur le flanc sud du Chasseral. Malgré une forte bise, les conditions étaient idéales pour ce genre de manifestation.

Ce sont finalement 280 participants, soit 100 de plus que l'année dernière, qui ont disputé ce cross sur des parcours allant de 400 m à 10.000 mètres.

Les meilleures performances sur 10.000 m ont été réalisées par :

Elite : 1. Rolf Raphael, Bienne, CA Courtelary, 33'35"30 ; Neaser Rolf, Bienne, LAC, 34'46"21 ; etc.

Seniors : 1. Steiner Fritz, CA La Haute, 35'56"08 ; 2. Clisson Henry, Neuchâtel, 36'11"36 ; etc.

Vétérans : 1. Baumgartner Walter, Lyss, 35'26"52 ; 2. Glama Michel, Favargny-le-Petit, 35'47"22 ; etc.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier

Ivan Vecchi

Av. de la Gare, 4
2740 MOUTIER
Tél. 032 93 44 66
Télex : 34 91 27

SERVICE-CONSEIL

Sphinx BH+H



A propos de la silhouette.

Aucune femme n'est pareille. C'est pourquoi nous tenons tant de modèles Triumph différents, provenant de la plus vaste collection de dessous féminins du monde. Consultez notre conseillère de mode Triumph. Expérimentée, elle sait comment mettre votre silhouette le mieux en valeur.

Service-conseil du 18.5. au 12.6.1982
NEUCHÂTEL



AU LOUVRE

Peugeot conquiert l'espace. Avec 2,32 m de longueur utile. Ou 8 places.



«Géant de l'espace»: c'est le qualificatif idéal, trouvé par le quotidien «Basler Zeitung», pour le Break Peugeot 505. Quel genre d'armoire devez-vous transporter? Le Break englutit 2,24 m³ de fret. Et sa charge utile de 680 kg y suffira. La version Familial n'est pas moins étonnante, avec ses 8 places. Oui: huit places! Pour un équipe de hockey, y compris arbitre et soigneur!

Le capot du break Peugeot 505 abrite la technologie fiable bien connue de Peugeot: un puissant et sobre moteur à essence ou diesel. Différentes versions sont disponibles.

Revenez maintenant bien vite sur terre — et faites-vous démontrer le Break Peugeot 505 normal ou Familial par votre agent Peugeot. Un break dont la tenue de route vous stupéfiera autant que le confort!



PEUGEOT 505 Break

PEUGEOT 505 Break SR: moteur 4 cylindres à carburateur, 1971 cm³, boîte à 5 vitesses, 96 ch DIN, direction assistée; vitesse de pointe: 162 km/h; consommation à 90 km/h: 7l/100 km; vitres teintées, sièges en tweed, lave-vitres AV électriques, essuie / lave-glace AR, dégivreur de lunette AR, verrouillage électromagnétique (portes et réservoir), compte-tours, baguettes latérales de protection. Charge utile: 680 kg; longueur utile: 2,32 m; volume de chargement: 2,24 m³; 5 places. Fr. 20 900.—. Autres breaks Peugeot 505 à partir de Fr. 17 980.—. 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot.

Fleurier : Claude Hotz. (038) 61 29 22. Neuchâtel : A. Waldherr. (038) 24 19 55.

Colombier : Garage J.-Cl. Geiser. (038) 41 10 20. Cornaux : Storrier Gerald Garage. (038) 47 15 56. Couvet : P.-A. Geiser Automobiles S.A. (038) 63 18 15. Fontaines : Eric Benoit. (038) 53 16 13. Les Verrières : A. Haldi. (038) 66 13 53. La Neuveville : Garage du Château S.A. (038) 51 21 90. Neuchâtel : Garage du Littoral (038) 25 99 91. Peseux : Garage Mojon. (038) 31 84 44. Salavaux : Garage Relais de l'automobile S.A. (037) 77 13 42.

les temps changent
les concepts
publicitaires aussi
plus que
jamais la publicité
est l'affaire
de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Salon THAI
Tel. 031 41 16 70
Montag - Samstag, 10.00 - 23.00 Uhr
Sudjai Marti-Chieng, Lorrainestr. 2 a, Bern

COMMERCES

A remettre
**beau magasin
d'alimentation**

tout près du centre ville, bien aménagé. Loyer modéré. Convient à commerçant actif.

Eventuellement aussi pour l'exploitation d'autre branche.
Adresser offres écrites à
NM 897 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES



Fabrique de fours industriels dispose de places de travail pour :

**apprenti serrurier
de construction
apprenti mécanicien**

S'adresser à
BOREL S.A.
rue de la Gare 4,
2034 Peseux,
tél. (038) 31 27 83.

DEMANDES À ACHETER

TIMBRES-POSTE

J'ACHÈTE AU COMPTANT lots et collections, lettres Suisse et Europe.

Je me déplace volontiers.
René BURETTE, Couvaloup 18,
1110 Morges.
Tél. la journée (021) 71 33 16
le soir (021) 71 26 73.

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie.
Zöpfli 96 - 6004 Lucerne.

MARIAGES

Rolf, 57 ans,

170 cm, parlant français et allemand, assez réservé, mais chaleureux et affectueux, aimant le jardinage et les sorties en montagne, serait heureux de rencontrer une gentille dame en dessus de 55 ans.
HARMONY,
av. de la gare 16, 2740 Moutier
Tél. (032) 93 40 88 de 9 h à 19 h.

Extra!

le style cet été!

Gagnez



100 bons d'achat de Fr. 200.-



7,0 mg
Condensat
0,6 mg
Nicotine

MAROCAINE EXTRA

Marocaine Extra vous annonce l'été. A votre avis quelle est la date exacte du début de l'été? (Cochez la bonne réponse).

14 juin 21 juin

Envoyez le coupon-réponse sous enveloppe (affranchie à 40 cts) jusqu'au 25 juin 1982 (le cachet de la poste faisant foi) à: Concours Marocaine Extra - Case postale - 1211 Genève 17

Les personnes de moins de 20 ans ne sont pas autorisées à participer. Un seul envoi par personne est admis. Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront avisés personnellement. Les prix ne sont pas convertibles en espèces. Les collaborateurs de BAT (SUISSE) SA sont exclus du concours. Tout droit de recours est exclu.

Nom _____
Prenom _____
Rue _____
NPA/Localité _____ FAN
Etes-vous fumeur? oui non Age: _____
*Marque de cigarettes actuelle: _____
(cette réponse n'influence pas le tirage au sort)

CONFÉDÉRATION

Recours Radio-Télévision

La commission du Conseil des Etats met au point sa version d'une autorité de plainte indépendante

BERNE (ATS). — La commission ad hoc du Conseil des Etats a mis au point sa version d'une autorité de plainte indépendante pour la radio et la télévision. Le vote sur l'ensemble n'a cependant pas encore eu lieu et il n'est dès lors pas certain que l'objet puisse être soumis au plénum en juin prochain. C'est ce qu'a expliqué M. Peter Hefti (rad/GL), président de la commission, à l'issue de la séance de lundi.

Ce projet d'"autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision"

» que le Conseil fédéral a soumis aux Chambres en même temps que le nouvel article constitutionnel sur la radio et la TV est censé remplacer la commission consultative actuelle. Elle aura le pouvoir de trancher de sa propre compétence les plaintes déposées par des auditeurs ou spectateurs qui s'estiment lésés par une émission, sous réserve d'un éventuel recours au Tribunal fédéral. L'institution actuelle, formée en 1970 — ne peut que conseiller l'autorité de surveillance, le Département des

transports, des communications et de l'énergie. Jusqu'ici, ce dernier a toujours suivi ses avis.

Parmi les principales modifications que la commission a apportées au projet du Conseil fédéral, citons celle qui élève aux associations de téléspectateurs et d'auditeurs la qualité pour agir auprès de la nouvelle autorité. Inutile de mentionner expressément ces associations, a dit M. Peter Hefti, puisque ce projet permet à tout citoyen suisse ou titulaire d'un permis B ou C de présenter une réclamation, à condition que cette dernière soit appuyée par vingt autres personnes. En outre, les commissaires ont supprimé la possibilité de faire siéger au maximum trois membres de l'Assemblée fédérale dans la commission.

La commission se réunira une nouvelle fois au début de la session de juin pour fixer la date à laquelle elle commencera l'examen de l'article radio et TV. Si elle se rend compte que ce débat risque de durer longtemps, elle donnera la priorité au projet d'autorité de plaintes et le présentera séparément au plénum.

La Suisse en bref...

BERNE. — Des vandales s'en sont pris dans la nuit de samedi à dimanche derniers à des commerces situés dans un quartier de la vieille ville de Berne. Plusieurs vitrines ont été fracassées. Des marchandises ont été volées. Les dégâts se montent à quelques milliers de francs.

SCHLIEREN. — Un ressortissant yougoslave recherché par Interpol et soumis à une décision d'expulsion du territoire suisse jusqu'en 1989 a été arrêté jeudi soir par la police à Schlieren alors qu'il s'apprêtait à cambrioler un magasin. C'est une voisine alertée par le bruit qui donna l'alerte à la police. L'homme, âgé de 53 ans, put être arrêté sur les lieux du délit.

BALE. — Le conseil de fondation de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse a tenu son assemblée annuelle à Bâle le week-end dernier. Pour 1982, l'OSL sortira au total 59 titres de presse, dont 8 en français et 8 en italien, et 6 en romanche. Par son action, l'OSL entend promouvoir la lecture parmi la jeunesse. Elle reçoit le concours de près de 5000 collaborateurs bénévoles, tous membres du corps enseignant.

ZÜRICH. — Le premier numéro de «VT», un journal concernant la diffu-

sion d'informations par Videotext et publié par la maison d'édition de la «Basler Zeitung» a été présenté à la presse lundi à Zurich. Le titre «VT» symbolise Videotext. Ce nouveau magazine se veut un lien entre les fournisseurs d'informations, les utilisateurs et les PTT qui en assurent la distribution. Le premier numéro a été tiré à 3000 exemplaires, et «VT» devrait sortir tous les deux mois.

MÜNSTERLINGEN. — L'Association suisse des pêcheurs professionnels du Bodan a tenu ce week-end son assemblée générale à Münsterlingen/TG. La majorité des membres s'est montrée opposée à un développement des installations portuaires destinées aux bateaux de plaisance, et au nouveau port prévu à Romanshorn. Les pêcheurs veulent également demander aux autorités fédérales une interdiction totale des produits contenant des phosphates.

GANTERSCHWIL. — Un accident de la circulation survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la région de Lütisburg, dans l'Untertoggenburg (SG) a coûté la vie à M. Rolf Graber, 39 ans, la voiture de M. Graber a dérapé dans une courbe à gauche et s'est écrasée contre une maison.

Un ouvrage pour les 75 ans de la Banque nationale

ZÜRICH, (ATS). — Quand la Banque nationale suisse (BNS) commença son activité, le 20 juin 1907, elle avait pour tâches principales de servir de régulateur du marché de l'argent et de faciliter les opérations de paiement. Aujourd'hui, le numéraire a perdu de son importance au profit de la monnaie scripturale et l'accent n'est plus mis comme autrefois sur la circulation des billets. C'est cette évolution que la BNS s'est notamment efforcée d'expliquer dans un ouvrage de plus de cinq cents pages qu'elle vient de publier à l'occasion de son 75^e anniversaire.

SUISSE ALÉMANIQUE

Nouvelle surprise politique

Obwald : les démocrates-chrétiens perdent la majorité à la Landsgemeinde

Deux semaines seulement après l'échec du conseiller aux Etats Jost Dillier à la Landsgemeinde obwaldienne, une nouvelle surprise politique vient d'avoir lieu dans la patrie de Saint-Nicolas de Flue : les démocrates-chrétiens, depuis des décennies le parti avec la majorité absolue au sein du parle-

ment cantonal, n'obtiendra plus cette majorité. Des 52 sièges au parlement, 48 ont pu être occupés après le premier tour de scrutin, un second tour étant nécessaire à Sachseln, Sarnen et Giswil. Voici la répartition des sièges après la première votation : PDC 22 sièges (dernière législature 26), radicaux 14 (14), chrétiens-sociaux 7 (9). Rappelons que le nombre de sièges au Grand

conseil a passé de 51 à 52. Même si le PDC devait glaner les quatre mandats restants, ce parti n'arriverait qu'à 26, la majorité absolue étant de 27. M. Niklaus Kuechler, président du PDC obwaldien, est malgré tout confiant : il espère que les cinq indépendants, qui ont été élus, viendront renforcer le parti démocrate-chrétien...

E.E.

Les hôteliers critiquent une statistique de l'OFIAMT

Sensation en Suisse centrale. Dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association des hôteliers de Suisse centrale (400 membres), le président Hans Hasler a vivement critiqué la statistique suisse des nuitées, publiée régulièrement par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Selon le président des hôteliers de Suisse centrale, cette statistique pourrait faire croire « que les hôtels sont bien occupés dans l'année ». De cette statistique, il ne ressort pas assez que les nuitées indiquées comprennent aussi celles enregistrées dans les pensions, les chambres privées et surtout dans les campings. Si ces chiffres sont reproduits dans la presse sans commentaire, le lecteur est mené par le bout du nez, ses conclusions concernant l'occupation des lits dans les hôtels suisses étant totalement fausses.

FINANCES

Roco et Frisco-Findus fusionnent

ZÜRICH, (ATS). — Après avoir cédé l'année dernière son secteur conserves à Hero, Lenzbourg, l'entreprise Roco SA, Rorschach, concentre ses activités sur les glaces et les produits surgelés dont elle détient quelque 20% du marché. Dans cette perspective, la maison, dont Nestlé est le principal actionnaire depuis 1979, a décidé de fusionner avec Frisco-Findus SA (distribution), Frisco-Findus Balerna SA (production) et Intercatering SA (distribution). Comme l'ont indiqué les responsables lors d'une conférence de presse qui s'est tenue mercredi à Zurich, Roco possède dans ces trois sociétés des participations qui s'élèvent pour les deux premières à 50% et pour la dernière à 33 1/3%. Ce projet de fusion sera soumis au vote de l'assemblée générale qui se réunira le 9 juin prochain.

Nestlé prévoit de céder à Roco les parts qu'elle détient dans Frisco-Findus SA (50%), Frisco-Findus Balerna SA (50%) et Intercatering SA

(66 2/3%) par l'intermédiaire de sa filiale Maggi. En contrepartie, elle acquerra les nouvelles actions Roco provenant d'une augmentation du capital social de 20 à 25,3 mio. fr.

La fusion devrait aboutir au changement de la raison sociale de Roco qui devrait prendre le nom de «Frisco-Findus SA». Notons que les actions Roco resteront cotées à la bourse. Aucun changement ne devrait intervenir ni pour les collaborateurs ni pour les partenaires commerciaux.

Etant donné l'abandon de la division des conserves, le chiffre d'affaires de Roco a régressé de 7,7% pour s'inscrire à 94,3 mio. fr. Le bénéfice net a progressé de 27% pour atteindre 2,26 mio. fr. L'exercice peut donc être qualifié de satisfaisant, a estimé M. Roland Perret, vice-président du conseil d'administration. Le conseil d'administration propose le versement d'un dividende en augmentation de 7 à 8%.

Les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey ne s'implanteront pas aux Etats-Unis

VEVEY, (ATS). — Les études menées en vue d'une implantation des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA ont été suspendues. C'est ce qu'apprend lundi un communiqué de l'entreprise des bords du Léman. L'implantation envisagée devait répondre à un besoin de fabrication, sur place, de chaudronnerie spécialisée.

Les lourds investissements qui auraient été nécessaires à la réalisation du projet ont amené l'entreprise à s'assurer que le flux des commandes serait suffisant pour les rentabiliser. Or le communiqué précise qu'après de longues négociations avec les clients intéressés, il s'est malheureusement révélé que les garanties indispensables pour justifier

l'implantation ne pouvaient être obtenues et il a donc fallu renoncer actuellement au projet. Comme un porte-parole des ateliers mécaniques a pu le déclarer à l'ATS, il s'agit là d'une « décision de prudence » dans le contexte d'un projet sur lequel on avait placé de grands espoirs, aujourd'hui déçus.

Vu les circonstances nouvelles, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 21 juin prochain à Montreux, la distribution d'un dividende ramené — contre les prévisions du début de l'année qui faisaient état d'un dividende inchangé — à 5% pour l'exercice 1981.

ROMANDIE

Fribourg s'y met aussi

Cadence et bus à l'œil

De notre correspondant : Aller de Bulle à Fribourg, par bus, en une demi-heure, ou faire l'inverse. Attraper à coup sûr les trains intervalles qui s'arrêtent à Fribourg au 37 de chaque heure (pour Lausanne et Genève) et au 16 (pour Berne et Zurich). Voilà qui va devenir une possibilité quotidienne pour les Gruériens, dès dimanche. Dès samedi, même, puisque la compagnie cantonale GFM offre aux amateurs une promenade « à l'œil » sur la nouvelle navette par l'autoroute, entre Bulle et Fribourg. Au chef-lieu gruérien, on se réjouit de ce « désenclavement ».

Quatorze courses directes dans les deux directions seront faites journalièrement sur Bulle - Fribourg. Elles s'échelonnent d'heure en heure, dès 6 h 45 du matin jusqu'à 19 h 45, au départ de Fribourg, et dès 6 h 40 jusqu'à 19 h 40, au départ de Bulle. Chaque course durera — pour 28 km — une demi-heure. Le trajet s'en trouve raccourci d'un quart d'heure. Des autobus tout neufs seront

« baptisés » sur ce trajet. Articulés, ils peuvent transporter cent trente-neuf personnes, dont soixante et une en places assises. Les chemins de fer fribourgeois — 600 kilomètres par route et par voie — ont décidé d'adapter leurs prestations à celles des CFF, dès dimanche. En Gruyère, les services rendus par la voie étroite s'accroissent d'un cinquième. Sur Fribourg-Morat, ils s'améliorent de près d'un quart et d'un huitième sur le réseau de bus, en général.

LES BIENFAITS DE LA RN 12

Syndic de Bulle et membre du conseil d'administration des GFM, M. Gaston Dupasquier se félicite de cette navette : « mais il s'agit d'une expérience. Il faudra que les Bullois mordent à l'hameçon. Nous devons organiser une promotion, miser sur des abonnements. Il faudrait réussir à faire renoncer à la voiture. Ce sera difficile. » Il n'y aura pas de bus tard le soir, par exemple. Il y a quelques années, des essais peu concluants

avaient été tentés. Quel est le potentiel d'utilisateurs de cette navette ? Mystère. Car le recensement fédéral n'est pas dépouillé. Ses chiffres devraient permettre de cerner les mouvements pendulaires. En 1975, on les évaluait à 3% de la population. Ce sont donc quelque mille cinq cents Gruériens qui sortent de leur région, tous azimuts, pour travailler.

Bulle, dès dimanche, cueillera les fruits de la RN 12. « Indiscutablement, la région en a bénéficié cet hiver. Des Bâlois, des Bernois ont afflué dans les stations de ski. Personne ne s'est plaint d'une baisse du commerce » dit M. Dupasquier. Bulle doit même songer, les jours d'affluence, à alléger le trafic au centre-ville. Début juin, le Conseil communal rencontrera le Conseil d'Etat pour débattre de la construction d'une route de ceinture du chef-lieu. C'est là une autre paire de manches : et des écologistes risquent bien de les retrousser, ces manches...

P.T.S.

BILLET VAUDOIS

A petit train, tout petits pas...

L'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois René Meylan doit bien rire (et même dans sa barbe, s'il le pouvait) en constatant qu'à ce jour aucune nouvelle n'est encore venue de Berne concernant l'avenir des trois petits chemins de fer privés que sont le Nyon-Saint-Cergue-La Cure, l'Aigle-Orlon-Monthey et l'Aigle-Sépey-Diablerets.

On lui aurait même reproché une certaine lenteur dans la rédaction du rapport qu'il a dû établir à leur endroit, en collaboration étroite avec un spé-

cialiste financier de l'Université de Berne et un technicien genevois, si l'on avait su que, finalement, le sujet se voulait délicat en diable. De toute façon, en outre, on n'oubliait pas que la « Commission Meylan » arrivait après tant d'autres, qu'un mois de plus ou de moins ne changeait rien à l'affaire. L'affaire? On sait de bonne source que les deux compagnies de l'est risquent fort de passer de vie à trépas, alors que, au contraire, celle de l'ouest a de fortes chances d'être maintenue. La décision, pourtant, tarde terriblement.

On l'espérait pour l'automne dernier, pour la fin d'octobre précisément. En vain. On a prolongé le délai. En vain toujours. Aujourd'hui, on aurait une tendance certaine à parler de plai-

santerie si le sujet n'était pas à l'inverse des plus sérieux.

Déjà au niveau psychologique : les intéressés aimeraient bien être fixés sur le sort du petit train rouge de la région nyonnaise, dont la première demande de rénovation technique date... de vingt ans. A quelques mois près. On imagine aisément le nombre des commissions d'experts qui ont pu succéder pour préavis sur son sort dans l'intervalle. D'où, évidemment aussi, la sécrétion d'une bonne dose de philosophie au sein de ses organes dirigeants.

Ensuite au niveau purement « ferroviaire » : on continue, très logiquement, de vaquer aux travaux indispensables! On entretient la voie, on a changé le fil de contact, on envisage différents aménagements coûteux pour éviter tel ou tel glissement de terrain, on a investi des sommes importantes pour assurer la sécurité des passages à niveau et les barrières du dernier en date ont été posées cet hiver... Bref, on agit comme si de rien n'était, en bonne conscience, fort d'une concession qui tarde à arriver à échéance, désireux d'appliquer strictement les lois fédérales et les normes « de Berne » en matière d'exploitation. Mieux : on a appris avec un vif intérêt et une bonne surprise de même nature qu'un crédit avait été porté au budget fédéral pour l'équipement de l'ultime passage à niveau de la ligne non encore protégé.

UN DERNIER ATOUT

La direction de la ligne, enfin, vient de publier une statistique des plus éloquentes à l'objet du trafic, compte tenues dix dernières années. A tomber à la renverse, édifiait au demeurant. Voyez plutôt : En 1971, le train a transporté 252'009 voyageurs, compte tenu de 3'717'000 kilomètres/voyageurs. Pour une recette totale de 388'806 fr.

Le cap des 300'000 voyageurs a été franchi en 1975 et on vous fait grâce d'autres détails pour considérer les chiffres de l'exercice 1981 : en bref, 452'769 voyageurs, 6'828'838 kilomètres/voyageurs annuels et une recette de 866'903 fr.

Il en faudrait trois fois plus pour éviter les déficits, mais on ne devrait pas moins en constater à Berne que l'évolution de la compagnie mérite tout de même une certaine « oreille ». D'autant que l'on échafaude à l'endroit du mutisme chronique de l'Office fédéral des transports toutes sortes de suppositions qui ne sont à l'honneur de personne. Vous pouvez le croire!

Relatif à un certain système de freinage automatique non breveté. L.N.

Police vaudoise : un nouveau chef

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a nommé chef de la sécurité publique et commandant de la police cantonale M. Pierre Aepli, actuellement directeur à la direction générale de Schenk Holding SA, à Rolle. Celui-ci succède à M. René Huber, qui prend sa retraite après avoir passé plus de vingt ans à la tête de la police vaudoise.

D'origine saint-galloise, né le 26 décembre 1940 à Rolle, M. Pierre Aepli est licencié en sciences politiques de l'Université de Genève et il a reçu une formation complémentaire en droit et en gestion. Depuis 1966, il a travaillé dans l'entreprise Schenk (commerce international de vins), comme secrétaire général, puis comme directeur. Il est major. M. Aepli entrera en fonction à Lausanne le 1^{er} septembre prochain.

Valais : nouveau président du Club alpin

SIERRE (ATS). — La section valaisanne du Club alpin suisse ou section «Monte-Rosa» qui est avec ses 3000 membres l'une des plus importantes de Suisse a depuis dimanche un nouveau président en la personne de M. Jacques Rossier, avocat et notaire à Sion.

Au cours des trois ans à venir, c'est le groupe de Sion dont fait partie M. Rossier qui tiendra en main, succédant ainsi au groupe de Monthey, les rênes de la section valaisanne. Celle-ci compte huit groupes et demeure en raison de la présence en Valais des plus prestigieux sommets des Alpes, l'une des plus dynamiques qui soient.

« Une meilleure école pour tous » Une initiative vaudoise aboutit

LAUSANNE, (ATS). — L'initiative lancée le 24 février dernier dans le canton de Vaud par un groupe de personnes d'horizons professionnels et politiques divers sous le slogan « Une meilleure école pour tous » et rédigée en termes généraux a déjà largement abouti, annonce un communiqué des initiateurs. Elle approche en effet les 20.000 signatures (minimum légal : 12.000). Toutefois, la récolte des signatures continue jusqu'au 21 mai, dernier délai avant le dépôt des listes en main des municipalités.

L'initiative demande en particulier de remplacer l'examen d'admission au collège secondaire par un cycle d'orientation en cinquième et sixième années. Elle est appuyée par l'Association des parents d'élèves. Elle vise notamment à réduire les gaspillages énormes dus aux échecs scolaires : 12,5% des élèves primaires, 35% des collégiens, environ 50% des gymnasiens ont de un à deux ans de retard, selon les statistiques officielles de 1980/81.

Déchets carnés en Gruyère Un cas (puant) d'école

Huit porcs, de toutes grandeurs, en voie de décomposition, ont été découverts par des promeneurs, dimanche après-midi, dans le bois du Bugnon, entre Marsens et Romanens. Une enquête a été ouverte hier matin par la police. Mais il sera très difficile de trouver l'auteur de cette infraction. Circonstance atténuante : la Gruyère doit faire face, ces jours précisément, au problème de l'élimination des déchets carnés. Car l'abattoir de Bulle ne peut plus subvenir aux besoins de tout le district.

« Deux fois par année, c'est le même problème. Quelquefois déjà, nous avons découvert des porcs — morts de maladie — en décomposition, au bas d'un chemin carrossable. Les enquêtes ouvertes n'ont rien donné. Il s'agit d'éleveurs industriels, probablement. Mais ils ne laissent pas leur carte de visite » commente le syndic Francis Kolly, de Marsens.

Il y a quinze jours, les communes de la Gruyère, auxquelles incombe la tâche de l'entreposage des déchets carnés, ont voté un crédit de 10.000 francs pour étudier la construction de locaux réfrigérés et d'un poste d'abattage d'urgence pour des animaux malades. Ce centre serait construit à Vaulruz. Il devrait coûter quelque cent mille francs. Et les communes pourraient percevoir des taxes d'abattage pour couvrir l'investissement. Le ramassage et la destruction des cadavres ne poserait pas de problèmes. Fribourg a signé avec une centrale de Lys en convention. Et les Gruériens ont reçu des offres d'une entreprise française de Saint-Amour (Jura). Les cadavres d'animaux sont « récupérés » deux fois par semaine. Ils ne sont pas perdus pour tout le monde : des procédés permettent de récupérer la majeure partie de ces bêtes, à condition qu'elles aient été correctement stockées. P. T. S.

la maison du bust

Robe plein été

Modèles suédois, italiens, français. Les coloris les plus frais et les formes les plus nouvelles.

59.-

Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital
25 35 25 Parking du Seyon
Lausanne Genève Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds Fribourg



Golf: 1100 cm³, 50 ch (37 kW). 1300 cm³, 60 ch (44 kW). 1500 cm³, 70 ch (51 kW). Riche équipement. Aussi en version automatique ou Formule E.

Déjà pour fr. 12 175.-, transport compris.

Golf Master: 1500 cm³, 70 ch (51 kW). 1300 cm³, 60 ch (44 kW), sur commande spéciale seulement.

Déjà pour fr. 13 995.-, transport compris.

Équipement supplémentaire d'une valeur de 2 075 francs que vous ne payez que 575; vous économisez donc en tout 1 500 francs!



Golf diesel: 1600 cm³, 54 ch (40 kW). A peine 4,7 l à 90 km/h stabilisés (version à 5 vitesses). Aussi en Formule E.

Déjà pour fr. 14 335.-, transport compris.

Nouveauté: Golf GTD Turbo.

1600 cm³ 70 ch (51 kW), 2 ou 4 portes. Boîte standard à 5 vitesses.

Golf Cabriolet: 1500 cm³, 70 ch (51 kW). GLI, 1600 cm³, 110 ch (81 kW), boîte standard sport à 5 vitesses. Aussi en version automatique.

Riche équipement.

Déjà pour fr. 18 660.-, transport compris.

Golf



Toute voiture VW offre en plus:
6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion;
2 ans de protection Intertours-Winterthur;
1 ans de garantie totale d'usine, sans limitation de kilométrage;
une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.



Golf GTI:

1600 cm³, 110 ch (81 kW), boîte standard sport à 5 vitesses, à peine 6,7 l de super à 90 km/h stabilisés, 0 à 100 km/h en 9,1 s, moteur à injection.

Riche équipement.

Déjà pour fr. 17 430.-, transport compris.

Golf GTI: 5 portes, 1600 cm³, 110 ch (81 kW), boîte standard à 5 vitesses, phares jumelés (longue portée) et feu arrière de brouillard intégré. Moteur à injection, à peine 6,7 l de super à 90 km/h stabilisés, 0 à 100 km/h en 9,1 s.

Riche équipement.

Déjà pour fr. 18 350.-, transport et peinture métallisée compris.



5116 Schinznach-Bad

et les 560 partenaires V.A.G pour AUDI et VW en Suisse et FL.

Coupon. 182.1.2.1f
Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Golf.

Nom et adresse: _____

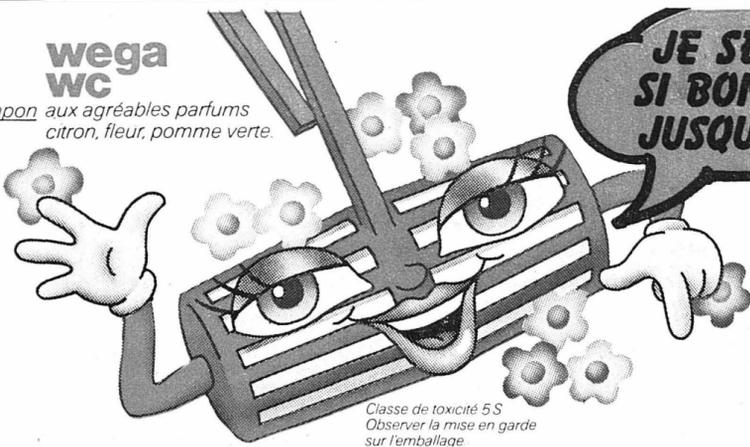
74

NP, localité: _____

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

La Golf. Une européenne.

wega WC
tampon aux agréables parfums
citron, fleur, pomme verte.



**JE SENS BON...
SI BON... SI BON...
JUSQU'AU BOUT!**

wega WC
A Sutter AG
9542 Munchwilen

Classe de toxicité 5 S
Observer la mise en garde
sur l'emballage.

*Wega WC détersef
instantané liquide*
pour nettoyer à fond
régulièrement. Agite aussi
sous le rebord grâce
au gicleur incliné.
Classe de toxicité 5
Observer la mise en
garde sur l'emballage.



**75 JAHRE
ANS
ANNI**
Usego

Omo 5 kg
Prix de jubilé **14.90**

Nescafé Gold 200 g
Prix de jubilé **10.30**

Offre de produits frais valable jusqu'au 22. 5. 82

**Paprika-Chips
«Zweifel»**

157 g

2.40
(100 g 1.53)

Grill-Cervelas

2 pièces

300 g/
sous-vide

1.95
(100 g -.65)

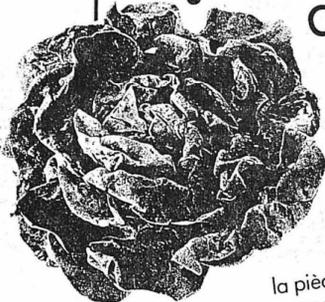
**Fromage
d'Italie**

portions/ sous-vide

100 g

-.75

**Salade
pommée
du pays**



la pièce

-.85

Actions Usego du 18. 5. -26. 5. 82

**«tip-top»
Jus de pommes**
légèrement gazéifié

-.95
(+ dépôt)

Une exclusivité Usego

Sinalco
1 litre **-.95** (+ dépôt)

Rioja Torneo
Vino tinto
Selección Torera España
Denominación de origen Rioja
1 litre **2.75** (+ dépôt)

Vinicello 1979
D.O.C.

**Merlot del
Piave**
légèrement
doux

3.80
7 dl

**Zwieback
«Hug»**
extra fin

250 g

2.60

Pril
500 ml

1.80
(100 ml -.36)

Rexona Deo
• activ
• sport

3.40
(100 g 3.78)

**Beefsteak
haché «Roco»**
en jus de rôt
à la ménagère

310 g

2.95
(100 g -.95)

Trim
Repas complet
pour chiens

3 kg

7.95
(1 kg 2.65)

Whiskas
avec poulet

400 g

1.45
(100 g -.36)

**Fonds de placement
des Banques Cantonales Suisses**

Paiement de coupons pour l'exercice 1981/82

Dès le 21 mai 1982,
il sera payé:

brut
moins impôt anticipé 35%
net par part

Fonds de placement immobilier
IFCA

Coupon

No 21

Fr. 56.00

Fr. 19.60

Fr. 36.40

Fonds de placement mobilier
VALCA

Coupons

No 23

No 24

Fr. 3.-

Fr. 1.05

Fr. 1.95 +

Fr. -.50*

Fr. -.50

Fr. -.50

*gain en capital

Direction du Fonds:

IFAG Gestion de Fonds SA
Berne

IFAG Gestion de Fonds SA
Berne

Banques dépositaires:

Banque Cantonale
de Zurich, Zurich

Banque Cantonale
de Bâle, Bâle

Rabais

de réinvestissement VALCA:

Un rabais de fr. 2.- par nouvelle part souscrite est accordé
jusqu'au 30 juin 1982 à ceux qui veulent réinvestir le produit
1981/82 du Fonds VALCA.

Ces coupons sont payables sans frais auprès des
membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses:

- Banque Cantonale d'Argovie
- Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
- Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
- Banca dello Stato del Cantone Ticino
- Banque Cantonale de Bâle-Campagne
- Banque Cantonale de Bâle
- Banque Cantonale de Berne
- Banque de l'Etat de Fribourg
- Banque Hypothécaire du Canton de Genève
- Banque Cantonale de Glaris
- Banque Cantonale des Grisons
- Banque Cantonale du Jura
- Banque Cantonale Lucernoise
- Banque Cantonale Neuchâtoise
- Banque Cantonale de Nidwald
- Banque Cantonale d'Obwald
- Banque Cantonale de St-Gall
- Banque Cantonale de Schaffhouse
- Banque Cantonale de Schwyz
- Banque Cantonale de Soleure
- Banque Cantonale de Thurgovie
- Banque Cantonale d'Uri
- Banque Cantonale du Valais
- Banque Cantonale Vaudoise
- Banque Cantonale Zougnoise
- Banque Cantonale de Zurich
- Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève
- Caisse Hypothécaire du Canton de Berne
- Crédit Foncier Vaudois

Les rapports de gestion de l'exercice 1981/82 des deux Fonds peuvent être obtenus auprès
des banques dépositaires et des domiciles de paiement désignés ci-dessus.

Les parts du Fonds mobilier VALCA sont émises de manière continue au prix du jour
calculé sur la base du cours des valeurs en portefeuille.

**Des problèmes
de ligne?**
centre biona

Votre spécialiste
AU FRIAND

Faubourg de l'Hôpital 1
NEUCHÂTEL - (038) 35 43 52
87038-110

**Beau choix
de cartes
de visite**

à l'imprimerie
de ce journal

**HÔTEL JURA CHIÈTRES
SAISON D'ASPERGES**

Réservation Tél. (031) 95 53 08

58132-110

**Séjours linguistiques en
Angleterre**

- Programme intensif toute l'année pour adultes et étudiants.
- Vacances linguistiques pour collégiens au départ de Genève.

Renseignements: D. Stow
23, route de Chancy
1215 Genève, tél. 93 00 70

**Sans concurrence.
Pour la technique et le prix!**
SUBARU
Traction sur les 4 roues enclenchable.



SUBARU 1800 Sedan 4WD. Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable. 82 CV-DIN (60 kW). Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière. Equipement japonais optimal. **Fr. 16'800.-.**

GARAGE TOURING

Saint-Blaise
Tél. 33 33 15 U. Dall'Acqua

alpha mistral
et tous les accessoires en stock

Tosali SPORTS
G. DUVANEL, succ.
Colombier et Neuchâtel

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.30 TV éducative Actualités pédagogiques
- 16.10 Point de mire
- 16.20 Vision 2 A revoir : Si on chantait dans les rues de Morcote (Tessin)
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Traversée de nuit Série de David Eady Premier épisode
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau La vie au quotidien
- 18.50 Journal romand Actualités régionales
- 19.10 Quadrillage Le jeu des lettres
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 L'esprit de famille d'après Janine Boissard réalisé par Roland-Bernard 2^{ème} épisode

France 1

- 12.05 Le temps de vivre, le temps d'aimer 32. Tout le monde s'attend à ce que Catherine soit arrêtée. Mais l'inspecteur parvient à démasquer le véhicule coupable
- 12.30 Les visiteurs du jour
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.45 Féminin présent L'après-midi de T F 1
- 14.05 Amicalément vôtre « Entre deux feux »
- 14.55 Féminin présent Magazine - Dossier - Littérature - Découvertes T F 1 - Recettes
- 17.10 L'œil en coin Les affiches de cinéma
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
- 18.45 Quotidiennement vôtre
- 18.50 Les paris de T F 1
- 19.05 A la une
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Vous pouvez compter sur nous
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 D'accord, pas d'accord
- 20.35 Mademoiselle Comédie de Jacques Deval L'action se déroule en 1932, dans une famille de la grande bourgeoisie parisienne toute à la vie mondaine. Selon l'usage, la fille de la maison doit avoir une « demoiselle de compagnie » Une vieille fille, sèche, de haute moralité, ascétique d'âme et de cœur...
- 22.30 Balle de match Magazine mensuel du tennis
- 23.10 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 J'ai la mémoire qui flanche
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.30 Stade 2 Midi
- 13.50 La Crétoise (7)
- 14.00 Aujourd'hui la vie Guérir et sans lendemains ?
- 15.00 Une affaire de viol film de Boris Sagal
- 16.40 Entre vous
- 17.45 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est à vous
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Spécial Cannes Il était une fois 35 fois Cannes
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.35 Contes modernes Au sujet de l'enfance
- 22.00 Concert magazine Richard Wagner, joué par l'Orchestre de la N.B.C. dirigé par Toscanini Magazine d'actualité La sortie du film « Parsifal ». Sur Antenne 2, cet été, la Trilogie en direct de Bayreuth
- 23.15 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux à Calais
- 20.35 La dernière séance Soirée de cinéma animée par Eddy Mitchell Le rock du bain film de Richard Thorne avec Elvis Presley
- 22.15 Dessins animés - Réclames - Attractions
- 22.45 Soir 3 dernière
- 23.00 La blonde et moi film de Frank Tashlin
- 00.40 Prélude à la nuit Croisière musicale aux îles grecques

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau und Tagesthemen.
- 10.23 Ein Stück Himmel (5). 11.25 Margarethe von Trotta. 12.10 Stichproben. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.10 Tagesschau. 16.15 Mit der Lanze gegen Moby Dick - Walfgang vor den Azoren. 17.00 Der Himmel nimmt zweimal den Hut ab (1). 17.50 Abendschau. 18.30 Der Aussteiger - Therapie und Theater (1). 19.45 Sandmännchen. 19.10 Der Aussteiger - Therapie und Theater (2). 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Mit Schraubstock und Geige - Nonsens-Parade mit Jochen Pützenbacher. 21.00 Report. 21.45 Dallas - Die Abrechnung. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Arena. Kultur. 00.00 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau und Tagesthemen.
- 10.23 Ein Stück Himmel (5). 11.25 Margarethe von Trotta. 12.10 Stichproben. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 15.57 ZDF - Ihr Programm. 16.00 Heute. 16.05 Mosaik - Anst. : Heute-Schlagzeilen. 16.35 Strandpiraten - Die Ziegenndel. 17.00 Heute. 17.08 Tele-Illustrier. 17.50 Rate mal mit Rosenthal. Spiel. 18.20 Tom und Jerry. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Hamburger Frühling - Dokumentarspiel - Regie : Eberhard Itzenplitz. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Ausichten aus China - Austausch von Besuchen und Meinungen. 22.05 Regen in der Berger - Spielfilm aus Hongkong in Regie : King Hu. 0.00 Heute-Schlagzeilen.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (27 u. 57). 10.00 Vermeidung von Energieverlusten. 10.15 Wir untersuchen Wasser. 10.30 Begegnung am Vormittag - Amerik. Spielfilm - Regie : Clint Eastwood. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mitagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Auch spass muss sein. 17.55 Bethupferl. 18.00 Mode (4) - Sommermode. 18.30 Wir. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Teleobjektiv - Moderation : Claus Gatterer. 21.00 Ein Mensch - Lebensbilder aus Oesterreich. 21.45 Metternichgasse 12 - Filme der Filmakademie - Mama - Zwei Filme von Johannes Fabrick über das Leben seiner Eltern. 23.10 Nachrichten.

SUISSE ALEMANIQUE

- 8.45 TV scolaire
- 9.45 Pour les enfants
- 10.15 TV culturelle
- 10.30 TV scolaire
- 14.55 Tour d'Italie cycliste Roma - Caserta TV suisse italienne
- 14.45 Da Capo Biedermann et Bummelmeister
- 15.30 Concerto Martha Argerich joue le Concerto de Schumann
- 16.05 Maman Jonker et son enfant film de Hans Steuwerhoek
- 16.45 Pour les enfants
- 17.15 TV scolaire
- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Schicht im Weiss (10)
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Les rues de San Francisco La rançon
- 20.55 Intermède
- 21.00 CH magazine L'actualité en Suisse
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Dancin' Man Mélodies dansées et chantées
- 22.45 Aujourd'hui au Studio
- 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau und Tagesthemen. 10.23 Ein Stück Himmel (5). 11.25 Margarethe von Trotta. 12.10 Stichproben. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.10 Tagesschau. 16.15 Mit der Lanze gegen Moby Dick - Walfgang vor den Azoren. 17.00 Der Himmel nimmt zweimal den Hut ab (1). 17.50 Abendschau. 18.30 Der Aussteiger - Therapie und Theater (1). 19.45 Sandmännchen. 19.10 Der Aussteiger - Therapie und Theater (2). 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Mit Schraubstock und Geige - Nonsens-Parade mit Jochen Pützenbacher. 21.00 Report. 21.45 Dallas - Die Abrechnung. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Arena. Kultur. 00.00 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau und Tagesthemen. 10.23 Ein Stück Himmel (5). 11.25 Margarethe von Trotta. 12.10 Stichproben. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 15.57 ZDF - Ihr Programm. 16.00 Heute. 16.05 Mosaik - Anst. : Heute-Schlagzeilen. 16.35 Strandpiraten - Die Ziegenndel. 17.00 Heute. 17.08 Tele-Illustrier. 17.50 Rate mal mit Rosenthal. Spiel. 18.20 Tom und Jerry. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Hamburger Frühling - Dokumentarspiel - Regie : Eberhard Itzenplitz. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Ausichten aus China - Austausch von Besuchen und Meinungen. 22.05 Regen in der Berger - Spielfilm aus Hongkong in Regie : King Hu. 0.00 Heute-Schlagzeilen.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (27 u. 57). 10.00 Vermeidung von Energieverlusten. 10.15 Wir untersuchen Wasser. 10.30 Begegnung am Vormittag - Amerik. Spielfilm - Regie : Clint Eastwood. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mitagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Auch spass muss sein. 17.55 Bethupferl. 18.00 Mode (4) - Sommermode. 18.30 Wir. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Teleobjektiv - Moderation : Claus Gatterer. 21.00 Ein Mensch - Lebensbilder aus Oesterreich. 21.45 Metternichgasse 12 - Filme der Filmakademie - Mama - Zwei Filme von Johannes Fabrick über das Leben seiner Eltern. 23.10 Nachrichten.

Pour les jeunes

« Traversée de nuit »
Suisse romande : 17 h 20
Un jeune garçon, Jeff, fait voler un avion modèle réduit qui tombe malencontreusement dans une gare de triage. Malgré l'interdiction, le gamin y pénètre, met sa vie en danger et provoque un accident dont est victime un employé qui essayait de l'arrêter. En sortant subrepticement de la gare, Jeff aperçoit une voiture funéraire qui semble attendre. Une camionnette arrive, des hommes en sortent un sarcophage qu'ils cachent dans le cercueil de la voiture funéraire. Puis tout le monde repart. Près de la buvette du père de son ami Nick, Jeff revoit les mêmes hommes qui transportent un lourd fardeau dans un hangar...

Mademoiselle

comédie de Jacques Deval
T F 1 : 20 h 35
La « Mademoiselle » de Jacques Deval est en l'occurrence un modèle du genre : vieille fille, sèche, froidement rébarbative, posément autoritaire, d'une haute moralité, allergique à l'amour charnel, ascétique d'âme et de cœur.
De nos jours, aucune jeune fille n'accepterait aucun chaperon car, parfaitement avertie, elle n'a plus besoin « qu'on lui dure la pilule ».
Cette pièce qui porte allègrement ses 50 ans, traite de problèmes très actuels ou rires et futilités rencontrent larmes, doutes et angoisses.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 0.00-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin, avec à 6.00, 7.00, 8.00 Éditions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse suisse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (tél. 021 ou 022 - 21 75 77), avec à : 9.03 La grande. 9.30 Sautemouton. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Index : Le chindent. 11.30 Chaque jour est un grand jour, avec à : 12.20 La pilule. 12.30 Journal de midi, avec à 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers d'actualité - Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Au clair de la nuit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Le Roi borgne, d'Alain Spiroux. 23.05 Blues in the night. 24.00-6.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

De 23.05 à 7.00 (S) Relais de Couleur 3. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Regards sur l'éducation : L'enfant et la télévision. 9.35 Cours de langues par la radio : italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute océanique. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-baïade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques : Le légataire universel, comédie de J.-F. Regnard. 22.00 (S) Musiques au présent. 23.00 Informations. 23.05-7.00 (S) Relais de Couleur 3.

ALEMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 et 24.00. 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sports. 12.15 Félicitations. 12.40 Les rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Humpertding, Rimsky-Korsakov, Smetana, Khatchaturian et Dvorak. 15.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00 Tandem. 18.30 Sports. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Musique populaire. 21.30 Vitrine 82. 21.05 Hits internationaux. 23.05 Swing out. 24.00 Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE SOUS LE JOUG du libérateur par Michail Stantchev

« Je regrette, maintenant, mais il est trop tard, dit Tilibanov. Vous comprenez, je n'ai pas voulu commettre un crime. J'ai agi sans savoir ce que je faisais. Je reconnais que j'ai tué un homme, je mérite une peine sévère, mais je serais heureux de rester en vie. Si on me condamne à vingt ans de réclusion, ça va, mais je ne crois pas car ma position politique est telle que je n'ai aucun espoir. Voyez celui qui est kofti, ici, il a tué trois personnes. Il a été condamné à vingt ans de prison parce qu'il a tué des gens considérés comme anticommunistes. Il est ici depuis un peu plus de deux ans et il va sortir dans un mois. Je désire vivre et voir de temps en temps ma femme et mes enfants. »

Petrov se releva et s'approcha d'eux :
- C'est fini pour Guéorguiev, dit-il.
- Comment cela ? demanda Niagolov.
- L'exécution a eu lieu.
Cette nouvelle attrista Tilibanov ; Niagolov lui proposa de faire une partie d'échecs pour le distraire.
- Le temps passe plus vite en jouant dit-il.
- Oui, oui, mais si on a vingt ans devant soi, le temps ne passera pas si vite, dit Petrov.

Tilibanov accepta. La partie n'était pas encore terminée lorsque la porte s'ouvrit. Les gardiens procédaient au contrôle du soir. C'est le moment où chaque détenu doit se lever ; un des géoliers en compte le nombre et l'inscrit sur un carnet.
Puis les cellules restent éclairées encore pendant dix minutes, le temps de se préparer pour la nuit. Niagolov était bien accepté par ses compagnons, mais leur situation de délinquants, vis-à-vis de lui, prisonnier politique, était respectée ; ils se couchèrent sur leur matelas, tandis que Niagolov s'étendait sur le béton. Il en avait l'habitude et le confort des autres ne le gênait pas.



Quelques semaines s'écoulèrent, assez agréables pour Niagolov. Tous se connaissaient bien maintenant, mais c'est pour Tilibanov qu'il éprouvait le plus de sympathie ; elle était d'ailleurs réciproque. Tilibanov avait trouvé l'occasion d'avertir Niagolov de ne pas trop parler devant les deux autres, qu'il jugeait dangereux, du fait qu'ils communiquaient avec tous les prisonniers et bavardaient avec le gardien ; à l'occasion, ils ne seraient pas gênés de moucher.

Un jour, Tilibanov et Niagolov se trouvèrent seuls. Petrov avait comparu devant le juge. Il avait été condamné à vingt ans de réclusion, comme il l'avait prévu et, le jour même du jugement, il avait quitté la cellule pour rejoindre ceux de sa catégorie, qui étaient plus libres.
Korskov, qui était un homme très renfermé et avait déjà été condamné à mort trois fois, condamnation toujours reportée, avait quitté le couloir des condamnés à mort, il était déjà kofti dans celui de prisonniers politiques.

Tilibanov et Niagolov passaient leur temps en bavardant ou en jouant.
Un après-midi, on vint chercher Tilibanov pour le conduire au bureau. Pendant son absence, le gardien dit à Niagolov de ramasser ses effets. Il fut désespéré d'entendre ces propos. Il en avait déjà fait l'expérience avec Guéorguiev. Il sortit avec le gardien. Il pressentait ce qui allait arriver à Tilibanov et pensait tristement : voilà encore une vie qui va prendre fin aujourd'hui. Et pourtant, c'est ici que réside le crime. D'autres sont graciés, qui ont commis des actes beaucoup plus répréhensibles !

47 (A suivre)

Maculature en vente au bureau du journal

POUR VOUS MADAME

UN MENU :

Radis
Galette aux œufs
Salade d'endives
Pruneaux compote

LE PLAT DU JOUR :
Galette aux œufs
Pour 12 ou 15 crêpes : 1/2 litre de cidre brut, 1/4 litre de lait, 250 g de farine de blé noir, 3 œufs, 1 pincée de sel fin. Garniture : 1 œuf par personne, sel, poivre, beurre.
Mettez la farine dans une jatte, ajoutez le sel, puis les œufs un à un et remuez, ensuite versez le lait petit à petit, puis le cidre. Remuez bien le tout pour obtenir une pâte liasse.
Faites fondre un morceau de beurre dans une poêle ou une galetière. Versez 1/2 louche de pâte et laissez cuire puis retournez la galette. Ajoutez un peu de beurre avant chaque crêpe. Ensuite placez une galette dans la poêle avec un peu de beurre, cassez un œuf dessus, salez, poivrez, et broisissez l'œuf. Laissez cuire quelques minutes et glissez chaque galette en quatre.
Servez-les bien chaudes avec une noix de beurre et offrez le même cidre brut frais.

Le conseil du chef

Corps gras et friture
Les meilleures fritures, on le sait, se font à 180°. Il faut donc employer une huile possédant à cette température la meilleure résistance à la décomposition : les produits de la thermolyse de certaines graisses sont en effet nuisibles pour la santé.
Rappelons à ce sujet les points critiques des principaux corps gras :
- la beurte se décompose assez vite à 120° - 130°
- les graisses d'origine animale telles que graisse d'oe, graisse de rognons de veau,

« blanc » de boeuf, peuvent résister jusqu'à 210°. Le saindoux se décompose à 250°. Parmi les huiles végétales, l'huile d'arachide est stable jusqu'à 250°, l'huile d'olive jusqu'à 200 - 210°.

Maison

Entretien
Tapis et moquettes
Tapis et moquettes doivent être fréquemment dépoissierés à la balayette de sorgho, au balai mécanique ou électrique, ou à l'aspirateur classique à buse plate. Une fois par semaine, vous emploierez éventuellement un aspirateur, brosseur, ou votre aspirateur normal muni d'une buse à brosse dure. De temps en temps et suivant les tapis, passez aussi l'aspirateur sur l'envers. N'utilisez l'aspirateur que une fois par mois en principe et évitez-le sur les moquettes collées (bien que certains appareils soient spécialement conçus pour). Pour les tapis fragiles, utilisez un balai en paille de riz, un balai rotatif ou un aspirateur à buse plate.

Loisirs

Matériel de camping et de campagne
Le sac de couchage doit être fait d'un tissu qui ne laisse pas passer les plumes ou le rembourrage synthétique. Muni dans presque tous les cas d'une fermeture à curseur, il pourra même par température douce, être transformé en couverture.
Le duvet est souvent bicolore et de couleurs claires et chatoyantes, ce qui permet de l'harmoniser au décor de la tente ou même de la maison de campagne.
N'oubliez pas le matelas pneumatique en tissu caoutchouté avec oreillers incorporés. Il est moins lourd et moins encombrant que le lit de camp, mais celui-ci peut plus facilement servir au jardin ou dans la maison.

A méditer :

Et surtout, soyons l'un à l'autre indulgent
L. VERLAINE

HOROSCOPE

★ **NAISSANCES :** Les enfants nés ce jour seront originaux, calmes, réfléchis, émotifs.

★ **BÉLIER (21-3 au 20-4)**

★ **Travail :** Un excellent associé sur lequel vous pouvez compter vous aide dans votre travail. **Amour :** Essayez de comprendre les vœux secrets de l'être cher afin de ne pas le décevoir. **Santé :** Vous aimez les sports qui se pratiquent en société et vous procurez des relations.

★ **TAUREAU (21-4 au 21-5)**

★ **Travail :** Orientez vos démarches. Ne vous opposez pas aux décisions déjà prises. **Amour :** Les sentiments sérieux ont la priorité, ils seront célébrés en cette fin de journée. **Santé :** Vos malaises n'auront pas de durée, si vous en prenez soin assez tôt.

★ **GÉMEAUX (22-5 au 21-6)**

★ **Travail :** Tout ce qui est pratique et annoncé de la prévoyance vous trouvera bien. **Amour :** Ne laissez pas croire que vous êtes sérieusement épris lorsque ce n'est pas exact. **Santé :** Evitez le surmenage, la fatigue serait difficilement effacée.

★ **CANCER (22-6 au 23-7)**

★ **Travail :** Moment propice à l'acceptation d'un contrat qui vous donnera de réelles certitudes. **Amour :** Votre autorité s'exerce avec prudence ; ce qui vous permet de la faire accepter. **Santé :** Vous êtes un circulateur. Votre humeur varie sous l'effet des états congestifs.

★ **LION (24-7 au 23-8)**

★ **Travail :** Si vous êtes fonctionnaire, vous aurez peut-être une déception. **Amour :** Vos sentiments sont nettement partagés, il y a ceux que vous aimez ou celles que vous supportez. **Santé :** Vous vivez volontiers en province où vous avez l'impression de mieux vous porter.

★ **VIERGE (24-8 au 23-9)**

★ **Travail :** N'acceptez pas la proposition qui vous est faite de transformer votre projet. **Amour :** Vous vivez une période très agréable où vous pourrez réaliser de grands projets. **Santé :** Votre régime va vous causer des soucis. Jeûnez si un trop bon repas a fatigué votre foie.

★ **BALANCE (24-9 au 23-10)**

★ **Travail :** Excellentes dispositions très spectaculaires dont vous saurez profiter. **Amour :** Un sentiment secret va bientôt se déclarer. C'est un caractère qui vous ressemble. **Santé :** Apprenez à tomber avec souplesse, à ne pas vous recevoir sur les mains.

★ **SCORPION (24-10 au 22-11)**

★ **Travail :** Le moment vous offre une double chance : sachez en profiter très vite. **Amour :** Vacances passées dans la maison familiale où vous accueilliez des souvenirs. **Santé :** Un peu de nervosité peut vous gêner dans votre sommeil. Une promenade avant.

★ **SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)**

★ **Travail :** Très bon travail. Une association donnerait des résultats immédiats. **Amour :** Vous vous entendez parfaitement avec l'être aimé. Les nuages se sont éloignés. **Santé :** Des avertissements nerveux vous signalent l'approche de certains malaises.

★ **CAPRICORNE (23-12 au 20-1)**

★ **Travail :** Appliquez-vous à rester dans le domaine de la réalité. Vous rêvez trop. **Amour :** Une rencontre sera si parfaitement harmonieuse que vous en viendrez à penser au mariage. **Santé :** Sachez limiter vos préoccupations et vos soucis. Ils pourraient devenir obsessionnels.

★ **VERSEAU (21-1 au 19-2)**

★ **Travail :** Ne prenez pas de retard dans vos travaux. Vous feriez le jeu d'un rival. **Amour :** La chance est en communication directe avec votre signe. Ne la laissez pas passer. **Santé :** Les procédés modernes vous réussissent très bien.

★ **POISSONS (20-2 au 20-3)**

★ **Travail :** Vous pouvez signer un contrat de deux ans, qui vous permettrait de préparer l'avenir. **Amour :** Vous avez d'excellents amis. Ils vont vous aider. Acceptez cette aide. **Santé :** Préservez vos yeux d'une lumière trop intense ainsi que des poussières.

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

HIRONDELLE

Problème No 1130
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

HORIZONTELEMENT

1. Appui. 2. Possédées. Se jette dans l'Arctique. 3. D'accord. Début de série. Celui qu'on préfère. 4. Tricher au jeu. 5. Petit mammifère. Façon de penser. Grande voie (abr.). 6. Numéro. ouverture par laquelle coule l'eau d'un moulin. 7. Grandes périodes géologiques. Il ne cesse de grandir. 8. Résidence princière. Le mall sert à en faire. 9. Retenues. 10. Sa patronne, c'est sainte Odile. Bois imputrescible.

VERTICALEMENT

1. Le genévrier en fournit un. Bruit bref. 2. Pièce. Qui n'existe pas véritablement. 3. Sert à faire des chandelles. Le crémier en vend. 4. Pronom. Déesse égyptienne. Dieu égyptien. 5. Sans compagnon. Pointe de terre qui s'avance dans l'eau. 6. Il entre dans une mortaise. Le premier venu. 7. Sur un dé. Qui a déjà servi. 8. Conjonction. Coiffure ronde et plate. 9. Mauvaise conseillère. Sur la rose des vents. 10. Qui ont l'aspect de l'ivoire.

Solution du N° 1129

TV COULEURS PHILIPS

+ LA SECURITE DELAY

Ecran Systeme Prix

PORTABLES

36 cm	PAL	980.-/43.-*
36 cm	P/S	1090.-/44.-*
42 cm	PAL	1090.-/44.-*
42 cm	P/S	1190.-/46.-*

ADORABLES

51 cm	PAL	1240.-/49.-*
51 cm	P/S	+ tcde 1690.-/60.-*
56 cm	PAL	+ tcde 1880.-/66.-*
56 cm	P/S	+ tcde 2100.-/72.-*

CONFORTABLES

66 cm	PAL	+ tcde 1950.-/68.-*
66 cm	P/S	+ tcde 2480.-/81.-*
66 cm	PAL	stéréo 2590.-/85.-*

* = location mensuelle (minimum 12 mois) 65872-110

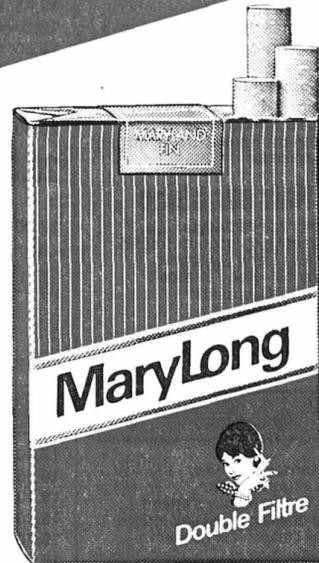
DELAY
TV-HIFI-VIDEO SA
NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
038/25 27 22



MaryLong

MaryLong Double Filtré

Condensat **7mg**, Nicotine **0,6mg**



E. RUCHTI
Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37.
43339-10



Coiffure Bernadette

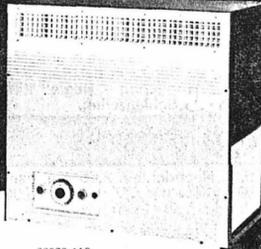
M^{lle} B. Kaeser
Rue Marie-de-Nemours 10
(à 200 m de la poste du Mail)
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 88
Facilités de parking

Un nouveau principe s'est imposé pour le séchage du linge:

SECOMAT

Le séchage du linge par condensation: le séchage le plus économique qui ménage le plus de linge.

220 V
faible consommation d'électricité
montage simple
Pas d'action thermique par conséquent un linge moelleux et facile à repasser
Krüger + Co
1010 Lausanne
Téléphone 021/32 92 20



Veuillez m'envoyer dès que possible une documentation détaillée
Nom: _____
Adresse: _____

M restaurant



menu du jour (avec potage) **580**

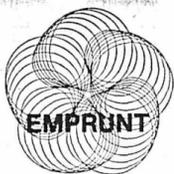
MIGROS
MM, rue de l'Hôpital, Neuchâtel
marin centre

FUST

Reprise maximale pour votre réfrigérateur

usagée à l'achat d'un appareil neuf
Demandez nos offres d'échange SUPER.
Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, BAUKNECHT, SIEMENS, ELAN, SIBIR, NOVAMATIC, BOSCH, etc.
Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Marin, Centre 038/33 48 48
Bienna, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Villars-sur-Glâne, Jumbo Manor 037/24 54 14
et 43 succursales 65205-110



RENFE Red Nacional de los Ferrocarriles Espanoles

Madrid

avec garantie du Royaume d'Espagne

7 3/4 %

Emprunt 1982 - 92 de fr.s. 80 000 000

(avec possibilité d'augmentation à fr. s. 100 000 000)

Le produit de cet emprunt est destiné au financement du budget 1982 de RENFE.

Prix d'émission

100 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Fin de souscription 19 mai 1982, à midi

No de valeur: 465 993

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum, remboursement par anticipation possible après 6 ans

Amortissement: rachats annuels de 1987 à 1991, au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000

Libération: 9 juin 1982

Coupons: coupons annuels au 9 juin

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Le prospectus d'émission a paru le 17 mai 1982 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques sous-signées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie Société Privée de Banque et de Gérance
Union des Banques Cantoniales Suisses

Crédit Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Banco Exterior (Suiza) S.A.

Urquijo Finanz AG

TRANSPORTS toutes directions

DÉMÉNAGEMENTS
Débaras de caves et galetas

Michel PELLET

Neuchâtel - Tél. (038) 24 00 33 - 25 95 34

Seul le

prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____
Prenom _____
Rue _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

rapide simple discret

Notre caviste propose...

Œil-de-Pedrix 1980
la bout. de 7 dl **10.80**

Salvagnin Monastier 1980
la bout. de 7 dl **7.90**

Côtes-du-Rhône Dufouleur
la bout. de 7 dl **4.30**

ARKINA orange
ARKINA citron **-0.70**
le litre (+ verre)

Les 19, 21 et 22 mai...
fabrication et dégustation
des biscuits
de campagne **HUG**

Super-Centre Portes-Rouges

Demain, mercredi 19 mai le Super-Centre Portes-Rouges sera ouvert de 8 heures à 18 heures sans interruption à midi

INFORMATIONS SUISSES

M. Pierre Aubert plaide à Lugano pour le droit à l'information

LUGANO (ATS). — «Le droit à l'information compte parmi les libertés les plus essentielles de l'individu. Il est une condition fondamentale de la liberté tout court» a déclaré M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères, lundi matin à Lugano à l'ouverture du 26^{ème} congrès de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ). Jusqu'à vendredi, 75 délégués de 25 pays consacreront notamment leurs travaux au problème de la liberté de presse et à la situation de la presse dans le tiers monde. Plusieurs organisations internationales, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'Organisation mondiale du travail et Amnesty International sont également représentées à ce congrès.

Dans son allocution, M. Pierre Aubert a rappelé que, sans liberté d'information, il n'y avait plus de choix possible, ce qui avait bien compris les régimes totalitaires. «L'information libre», a-t-il poursuivi, «fait la force de nos sociétés ouvertes: elle leur permet de changer dans un monde changeant pour devenir toujours mieux adaptées aux besoins des hommes qui y vivent».

Abordant un thème qui est à l'ordre du jour du congrès, le chef du département fédéral des affaires étrangères s'est penché sur l'information dans le tiers monde. «Nous comprenons que le tiers monde aspire à se doter de ses propres appareils d'information», a dit M. Aubert qui a tenu

pourtant à affirmer que «la puissance politique est tout autant que la puissance économique une menace virtuelle pour l'information» et que «soumettre l'information au contrôle de l'Etat pour la soustraire à l'influence des facteurs économiques serait chasser le diable par Belzébuth».

TAIRE LA CENSURE EST LA REGLE

«La liberté de la presse est l'exception, c'est la censure qui est la règle» a constaté M. Enrico Morresi, président du comité d'organisation et président central de la Fédération Suisse des Journalistes (FSJ). Ce bilan pessimiste a été confirmé par M. Paul Parisot (France) ancien président du bureau de la FIJ: dans de nombreux pays totalitaires, des gens de presse sont pourchassés, emprisonnés ou assassinés pour avoir exercé leur métier avec honnêteté.

LA SUISSE PRIVÉE DU DROIT DE VOTE?

Pour la délégation des journalistes suisses, ce 26^{ème} congrès de la FIJ est particulièrement pénible, car la Suisse risque de se voir privée du droit de vote à l'assemblée de la FIJ. Lundi, en effet, la FSJ et l'USJ (Union Suisse des Journalistes) n'étaient pas parvenues à se mettre d'accord sur la répartition des six sièges de la délégation helvétique. Rappelons que la FSJ (qui compte près de 3000 adhérents) désire disposer de cinq mandats tandis que l'USJ (600 adhérents) voudrait obtenir trois voix. La FSJ est opposée à une répartition égale arguant du petit nombre d'affiliés à l'USJ et du fait que ceux-ci ne sont pas tous journalistes. L'USJ accueille également les collaborateurs techniques et administratifs des rédactions. La décision de l'assemblée générale de la FIJ devrait tomber mercredi ou jeudi, avant les premiers votes du congrès.

DANS LE CANTON

Môtiers accueillait hier «son» président du Grand conseil



Précédant les membres de l'exécutif cantonal, le nouveau président du Grand conseil et sa famille parcourent les rues de Môtiers. (Avispress-P. Treuthardt)

De notre correspondant: Hier après-midi, le Grand conseil neuchâtelois a désigné son nouveau président en la personne de M. Pierre-Antoine Delachaux, socialiste, de Môtiers. En fin de journée, les membres du législatif, ceux du Conseil d'Etat ainsi que les représentants des diverses autorités cantonales, soit quelque 300 personnes, se sont rendues au chef-lieu du Val-de-Travers, dont les habitants avaient réservé un accueil chaleureux à leur ancien président de commune. L'ambiance était à la détente et à la bonne humeur, même si l'on sait l'importance que le peuple neuchâtelois a toujours accordée à ses institutions.

Les Môtians ont toujours eu le secret des réceptions, qu'ils veulent modestes et fraternelles. Ils n'ont que faire des grands tintamarres ou des envolées grandioses. Ils recherchent avant tout le genre «opération à cœur ouvert», tant il est vrai que c'est généralement dans la simplicité que l'on s'identifie le mieux. En avant-première des prochains séances du Grand conseil, il était important que les participants à la manifestation d'hier puissent se plonger, l'espace de quelques heures, dans l'ambiance assez extraordinaire qui caractérise une réunion fraternelle et tout empreinte de compréhension.

président du Grand conseil et sa famille, les enfants des écoles, les membres du Conseil d'Etat et les huissiers, les membres des autorités cantonales, les conseillers aux Etats et nationaux, les représentants de la haute magistrature et les membres de l'exécutif et du législatif môtians, ainsi que tous les autres invités.

Et aux autorités, parlant sur le thème de l'amitié, avant que MM. Pierre Brossin pour les radicaux, Rémy Scheurer pour les libéraux, Jean-Pierre Ghelfi pour les socialistes, Alain Bringolf pour le POP et Claude Robert pour les Indépendants ne prennent à leur tour la parole. Tous ont tenu à féliciter M. Delachaux et à remercier M. Jean-Claude Barbazat, le président sortant.

M. Bernard Schneider, président du tribunal du Val-de-Travers et chef du protocole pour la circonstance, a salué l'assistance, ouvrant du même coup la partie officielle de la soirée. Il donna ensuite la parole à M. René Calame, successeur de M. Delachaux à la tête du Conseil communal de Môtiers, qui s'est attaché à rappeler le passé historique de son village. Avec une pointe d'humour, il a souhaité au nouvel élu de rentrer «en contact» au bercail après son année de présidence à Neuchâtel. Les enfants des écoles se produisent ensuite, sous la direction de leurs enseignants.

M. André Brandt, président du Conseil d'Etat s'adressa à la population de Môtiers et remercia M. Jean-Claude Barbazat, le président sortant.

Après quelques productions musicales, M. Pierre-Antoine Delachaux a dit sa reconnaissance à tous ceux qui ont placé leur confiance en lui, ainsi qu'à la population de lui avoir préparé une aussi belle réception. Il n'a pas omis de remercier sa mère, sa femme et ses enfants de l'avoir aidé à accepter la lourde fonction qui sera la sienne pour une année, et à laquelle il consacra toutes ses forces.

Alexandre Burger quitte la TV romande

GENÈVE (ATS). — Alexandre Burger, chef des programmes de la Télévision romande, prend une retraite anticipée à la fin de l'année.

Ce départ surprenant a été annoncé lundi par le communiqué officiel suivant, publié à Genève: «Alexandre Burger, l'un des hommes qui ont fait la Télévision romande, a décidé de rendre publique l'annonce de sa retraite anticipée pour la fin de cette année. Cette décision, qui fait suite à son désir, émis en automne dernier, de se décharger de ses fonctions au sein de la RTSR, surprendra tous ceux qui connaissent les capacités de travail et le dévouement du chef des programmes TV».

continuera de collaborer à la Télévision romande. Dans sa lettre de démission, adressée à M. Hermann Pellegrini, président de la SRTR, M. Burger rappelle qu'il avait déjà fait part de sa décision par une lettre à M. René Schenker directeur, le 4 janvier de cette année. «Le moment est venu de laisser la tâche qui est la mienne à des forces nouvelles... Je suis convaincu qu'il est bon, particulièrement dans les domaines du programme, de faciliter le changement et le renouvellement des responsabilités...», dit notamment M. Burger dans sa lettre, et c'est avec une «certaine émotion» qu'il s'adresse au personnel dans une communication.

De son côté, M. Schenker a lui aussi adressé à tous les collaborateurs de la RTSR une lettre dans laquelle il exprime sa reconnaissance à M. Burger, qui participera peut-être encore à quelques émissions médicales. M. Burger, dit la lettre, a «une foule de projets», et il souhaite notamment entreprendre quelques voyages lointains.

Droit de cité: divergence entre le National et une commission des Etats

BERNE. (ATS). — Il y a divergence entre le Conseil national et une commission des Etats à propos du nouveau règlement du droit de cité. Alors que le premier souhaite régler séparément le problème des enfants de mère suisse et de père étranger, la seconde — elle a siégé lundi à Berne — veut résoudre globalement ce domaine.

Elle suit en cela l'avis du Conseil fédéral. Le plénum de la Petite Chambre tranchera en juin. La commission du Conseil des Etats est présidée par le Fribourgeois Pierre Dreyer (PPC/FR).

justice et police, qui annonçait qu'une révision bien plus vaste était en cours dans ce domaine.

Le projet du Conseil fédéral — auquel la commission des Etats s'est ralliée — comprend une réforme identique à celle adoptée par le National. En plus, il règle le cas de la transmission de la nationalité suisse par le mariage. Là encore, respect du principe de l'égalité des sexes: l'homme n'aura plus seul la possibilité de transmettre sa nationalité. En revanche, cette transmission ne sera plus automatique, mais simplement facilitée. Enfin, la révision préconisée par le Conseil tend à faciliter la naturalisation des jeunes étrangers élevés en Suisse, ainsi que des réfugiés et des apatrides.

Notons enfin que la commission des Etats a encore approuvé une motion du National dans ce domaine. Il s'agit de charger le Conseil fédéral de réviser la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, afin de permettre la naturalisation séparée de chacun des époux.

HAUSSE DE 2 CENTIMES DU PRIX DE L'ESSENCE

BERNE. (ATS). — 11 des 13 compagnies pétrolières ayant un siège en Suisse ont annoncé lundi une augmentation de deux centimes du prix de leur essence à partir de mardi. La hausse des cotations sur le marché de Rotterdam serait à l'origine de cette quatrième flambée consécutive de l'année. Les deux compagnies restantes devraient suivre dans l'adaptation de leurs prix.

VILLE DE BIENNE

Deux motards blessés

Deux motards ont été blessés hier soir vers 21 h 50 au carrefour des rues Centrale et des Marchandises à Bienne, lors d'un accident mettant en cause deux motos et une voiture qui tentait de les dépasser.

LA FÊTE

Après un apéritif servi dans les jardins du Prieuré Saint-Pierre, les cloches du temple annoncèrent le départ du cortège, qui déroula ses anneaux à travers le village pavovais aux couleurs locales et cantonales et qui conduisit les invités de la place de la Gare à celle du Collège, où une cantine avait été installée. Entre deux haies de spectateurs et aux accents de la fanfare défilèrent un peloton de gendarmerie, les bannières, le nouveau

Festival des fanfares du district de Boudry

Le succès d'une rencontre

De notre correspondant: Le 16^{ème} festival des fanfares du district de Boudry a connu un grand succès populaire, samedi. Organisé par la fanfare de la ville pour la troisième fois dans sa forme actuelle, ce festival n'est pas un concours, mais plutôt une présentation des huit sociétés que compte le district. Cette rencontre annuelle est une excellente occasion pour les musiciens de se rencontrer une fois l'an au mois de mai, selon un tournoi bien établi.

La manifestation débute en fin d'après-midi par un concert de la fanfare de Boudry, en prélude au défilé des huit fanfares. Les morceaux d'ensemble, Lausanne 81, de Guido Anclin The Liddy de John Alford ont été suivis par un public considérable. C'est sous la direction de Jean-Pierre Bourquin, directeur de la fanfare de Boudry que les 250 musiciens exécutèrent ces deux œuvres.

Organisation catastrophe neuchâteloise (ORCAN) Deux nouveaux véhicules présentés à Marin



Le véhicule spécialement aménagé pour les transmissions. (Photo police cantonale)

L'organisation catastrophe neuchâteloise (ORCAN) vient de recevoir deux véhicules qu'elle a présentés hier à la presse au Centre de police de Marin, en présence des membres de cette institution et de son président M. C. Gaberel, qui représentait le conseiller d'Etat André Brandt.

L'un des véhicules a été aménagé en bureau réservé au chef des opérations en campagne, donc relativement peu équipé techniquement tandis que l'autre a été doté d'installations très sophistiquées dont un petit ordinateur devant servir aux liaisons radio et téléphone lors des opérations de secours, pour relier le poste de commandement et les différents chefs de service. Une tente de liaison est prévue entre ces deux véhicules, qui fera office de bureau de renseignement lors des interventions.

L'achat de ces deux véhicules a été possible grâce à un crédit spécial de 150.000 fr. accordé par l'autorité cantonale, et ce sont les hommes de la gendarmerie, ceux du service des transmissions et du garage de la rue de la Balance, à Neuchâtel, qui ont conçu et réalisé l'aménagement intérieur de ces deux véhicules, qui constitue les deux tiers de la dépense engagée.

VALAIS

Un procès peu ordinaire à Sion

Un médecin au banc des prévenus

Un procès peu ordinaire s'est déroulé lundi après-midi devant le tribunal d'arrondissement de Sion. Un médecin, l'un des grands spécialistes romands de la chirurgie de la main, médecin étranger travaillant à Sion, était assis au banc des prévenus. Ce médecin dont l'avocat soulignera tous les mérites se voyait reprocher certaines négligences estimées graves par la partie adverse à savoir un contremaître valaisain handicapé à vie à la suite d'un accident. Ce dernier, reprochait notamment au médecin d'avoir pratiqué sur lui une opération difficile sans l'avoir auparavant informé, d'avoir pratiqué cette opération sans recourir à un spécialiste meilleur que lui, de lui avoir imposé une prothèse qui n'était pas du tout nécessaire et même d'avoir «mal fait son opération». Il s'agissait dans ce cas d'une difficile opération de la hanche.

décrété le non-lieu. Le procureur général, M. Pierre Antonioli demanda que le non-lieu soit confirmé. C'est ce qui fut fait. Selon la défense, aucune faute ne peut être imputée au médecin. Il a fait de son mieux mais une opération est «toujours un risque à courir».

Le moment le plus intéressant de ce procès fut celui où tant la défense que le procureur évoquèrent les difficultés rencontrées à l'étranger, notamment en Amérique, par certains médecins, poursuivis en justice. «Ce genre de poursuites pénales sont courantes en Amérique mais pas du tout en Suisse où l'on admet que le médecin puisse se tromper». Est poursuivi pénalement celui qui par exemple devait opérer en état d'ivresse, abandonner un malade à lui-même, oublier un outil ou l'outate dans le corps d'un patient etc. on est beaucoup plus large sur ce plan-là en Suisse qu'à l'étranger.

«Ce n'est pas une raison pour mettre le corps médical au-dessus de la justice» devait s'écrier l'avocat de la partie civile.

Le contremaître handicapé à couvrir une dizaine de médecins depuis son opération. L'affaire semble bien être close cette fois, cela d'autant plus qu'il y a prescription, comme devaient le relever défense et procureur général.

Le président du comité d'organisation, M. Roger Richard, dira notamment qu'il est nécessaire de conserver dans nos villes et villages la continuité absolue de nos fanfares appelées à animer lors de manifestations diverses et officielles l'ambiance nécessaire à une vie saine et heureuse. Il termina en remerciant le public pour l'intérêt qu'il porte à notre idéal, la musique.

D'autres invités prirent la parole. M. Marc Hunkeler, président de la ville de Boudry, présenta sa ville et a notamment fait remarquer combien étaient nécessaires une fanfare et les diverses sociétés dans une communauté. M. Jean-Claude Fehbaum, président de la Fédération des fanfares du district, encouragea la jeunesse à s'intéresser à la musique.

Enfin, M. Jean-Pierre Persoz, président de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises, insista sur la nécessité des fanfares et donna rendez-vous aux musiciens à fin juin, à Couvet, pour la Fête cantonale.

Les auditions des huit fanfares à la salle des spectacles ont été ouvertes par les jeunes tambours de la fanfare de Boudry, suivies des jeunes musiciens du district regroupés pour la circonstance sous la direction de M. Armand Nicoud. Tous ces jeunes élèves formés dans les différents fanfares assurèrent la relève tant souhaitée. La qualité de leur audition a permis de constater qu'elle était assurée. Les morceaux choisis par toutes les fanfares ont créé une très chaude ambiance qui a conquis le public. Les formations ont généralement laissé de côté les grandes ouvertures pour une musique plus populaire, qui a très bien convenu à ce genre de manifestations.

En conclusion de ce festival, le président du comité d'organisation, Roger Richard, a reçu lors d'une agape, les présidents et directeurs des sociétés. Lors de sa brève allocution de clôture, il a repris l'idée d'un vieux rêve, c'est-à-dire la création d'une fanfare des cadets dans le cadre du district. Les invités ont partagé cette idée et reconnu qu'elle gardait toute sa valeur et était à étudier.

VAUD

La propriété foncière devant le Grand conseil

LAUSANNE (ATS). — L'initiative lancée en 1979 «pour encourager la propriété familiale et supprimer l'impôt localif» avait largement abouti avec 36.204 signatures. Le Conseil d'Etat, en proposant au peuple de la rejeter, lui oppose un contre-projet maintenant l'imposition de la valeur locative tout en allégeant l'impôt pour le propriétaire qui habite son propre immeuble. Si ce projet est accepté par le Grand conseil, les initiateurs retireront leur initiative, à condition qu'il n'y ait pas de référendum. Tels sont les éléments de base du grand débat qui s'est ouvert lundi au Grand conseil vaudois et qui se poursuit mardi toute la journée.

La perte fiscale causée par ces innovations est évaluée à une bonne dizaine de millions de francs pour le canton et autant pour les communes. Cette perte serait de l'ordre de 38,5 millions en cas de suppression de la valeur locative brute. L'Association vaudoise des locataires (Avloca) s'oppose à ce projet qui, dit-elle, créerait une inégalité de traitement entre propriétaires et locataires. De son côté, le Parti ouvrier et populaire vaudois a déclaré s'opposer à l'abattement prévu par le projet, «cadeau injustifié à la propriété déjà, déjà fiscalement favorisée». Il accorde son soutien actif à une initiative populaire de l'Avloca demandant au nom de l'égalité une réduction d'impôt identique en faveur des contribuables locataires si le Grand conseil vote un allègement pour l'ensemble des propriétaires.

Trois rapports ont été présentés lundi, l'un pour le projet, avec des amendements, les deux autres contre. Les positions ont été tranchées immédiatement. Toute la gauche et les démocrates-chrétiens, ralliés de dernière heure, se sont prononcés contre l'entrée en matière, au cours de la longue discussion qui a suivi la lecture de ces rapports, alors que la droite et le centre étaient pour. Le vote est pour mardi matin.

Le Salon international du tourisme et des vacances quitte Lausanne pour Montreux

LAUSANNE. (ATS). — Les des sont jetés: le Salon international du tourisme et des vacances quitte Lausanne et se tiendra désormais à Montreux, à la Maison des Congrès. Cette décision a été entérinée par un contrat signé le 14 mai par l'Office du tourisme de Montreux et les organisateurs du salon.

CANTON DU JURA

DELEMONT

Cycliste blessé

Un accident s'est produit hier vers 17 h 30 au carrefour du Terminus à Delémont. Une cycliste qui arrivait de la gare n'est pas conformée aux signes d'un agent qui réglait la circulation. Elle est alors entrée en collision avec une voiture qui arrivait de l'avenue de la Sorne. Blessée, la cycliste a été transportée à l'hôpital de Delémont.

DERNIERE MINUTE

MALOUINES

Les «Dix» reconduisent les sanctions contre l'Argentine

LUXEMBOURG, (ATS/REUTER). — Les dix pays de la Communauté économique européenne (CEE) ont décidé lundi soir de reconduire pour une durée de sept jours leurs sanctions économiques contre l'Argentine.

Digestion difficile? centre biona

65675-180

CANTON DU JURA

Sport-toto

Liste des gagnants du concours n° 20:

- 9 gagnants avec 12 points : 4.019 fr. 45
- 125 gagnants avec 11 points : 289 fr. 40
- 1628 gagnants avec 10 points : 22 fr. 20

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

Somme approximative du premier rang au prochain concours : 70.000 fr.

Toto-X

Liste des gagnants du concours n° 20:

- 1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 25.845 fr. 15
- 117 gagnants avec 5 numéros : 433 fr. 90
- 3402 gagnants avec 4 numéros : 11 fr. 20
- 32.553 gagnants avec 3 numéros : 2 fr. 35

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours : 400.000 fr.

Loterie à numéros

Liste des gagnants du tirage n° 20:

- 6 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 50.000 fr.
- 172 gagnants avec 5 numéros : 3.009 fr. 05
- 8860 gagnants avec 4 numéros : 50 fr.
- 137.688 gagnants avec 3 numéros : 5 fr.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours : 800.000 fr.

LIBRAIRIE DU VOYAGEUR

Guides et cartes touristiques du monde entier

Cartes topographiques détaillées de Suisse, de France, d'Espagne et autres pays européens

8, rue de Rive, 1204 Genève

ARTOU Tél. (022) 21 45 44

Commandez aussi par téléphone !

Billets d'avion à tarif préférentiel pour l'Asie et les Amériques

8, rue de Rive, 1204 Genève

ARTOU Tél. (022) 21 02 80 52572-80

Après l'attentat, rue Marbeuf Terrorisme en France : la radio-TV était visée



Paris, rue Marbeuf, le 22 avril. (Téléphoto AP)

PARIS, (REUTER). — Interrogé à propos de l'attentat de la rue Marbeuf, qui a fait un mort et plusieurs dizaines de blessés le 22 avril dernier, le directeur du journal « Al Watan al Arabi », M. Walid Abou Zahr a affirmé dans « Le Matin » de lundi que le commando était composé de trois hommes travaillant pour le compte des responsables syriens et qu'ils avaient pour mission initiale de placer leur engin à proximité immédiate de la maison de la radio.

Le directeur du journal pro-irakien a déclaré : « C'est la France qui était visée, avant mon journal. Je ne sais pas si les policiers français ont remarqué le manège des Syriens autour de la maison de la radio pendant des jours et des jours. On n'avait pourtant pas caché à Damas qu'il y aurait une réaction extrêmement violente à la diffusion par la télévision française de l'émission de Michel Honorin attribuant aux Syriens la responsabilité de l'assassinat de l'ambassadeur de France à Beyrouth... »

« La décision de changer d'objectif a été prise le mardi 20 avril (lors d'une réunion secrète) à Damas, 48 heures avant l'explosion prévue de toute façon pour le 22, car, il a semblé plus habile aux organisa-

teurs de faire passer l'attentat pour une affaire entre arabes », a encore ajouté M. Zahr.

ÉTAIENT LÀ...

« A cette réunion secrète... étaient présent le frère du président, Rifaat al Hassad, le chef de son cabinet spécial Mohamed el Kholi... le chef des troupes spéciales, Ali Haydar, le chef des services secrets de l'aviation, Ali Douba, plus un cinquième personnage que nous n'avons pas identifié avec certitude et qui se nomme soit Makhlof, soit Khalaf » a précisé M. Zahr.

« Toute menace de Carlos est une menace syrienne, a-t-il enfin assuré. C'est au profit de la Syrie que le Suisse Bruno Bréguet et l'Allemande de l'Ouest Magdalena Kopp (récemment condamnés), se préparaient à agir... Vous verrez d'ailleurs que si les négociations franco-syriennes qui se tiennent actuellement en coulisse n'aboutissent pas à un accord concret — et concret pour les Syriens — il y aura bientôt de nouvelles menaces par l'intermédiaire de Carlos. Et cette fois, c'est probablement un journal français qui sera visé », a conclu M. Zahr.

D'anciens nazis aux Etats-Unis ?

WASHINGTON (AP). — Le département d'Etat américain a fait entrer secrètement aux Etats-Unis des centaines de criminels de guerre nazis, leur offrant la nationalité américaine et un emploi en échange de renseignements sur les activités soviétiques, a annoncé l'émission de la chaîne de télévision CBS, « soixante minutes ».

Plus de 300 Biélorusses nazis vivent aujourd'hui aux Etats-Unis et certains d'entre eux travaillent encore pour le gouvernement, a déclaré John Loftus, ancien procureur du département des enquêtes spéciales au ministère de la justice, au cours d'une interview pour « soixante minutes ». Selon lui, le gouvernement nazi de Biélor-

ussie tout entier est réfugié aux Etats-Unis. Selon Loftus, le FBI, l'armée et le département d'Etat ont coopéré pour enrôler des nazis pour espionner les Soviétiques.

Le fait d'offrir aux nazis un refuge aux Etats-Unis va à l'encontre des ordres des présidents Roosevelt et Truman, mais Loftus affirme que cette opération a été menée secrètement.

Nous avons une partie du gouvernement cherchant à faire condamner les nazis, et une autre partie cherchant à cacher l'information. Nous avons établi que les cartes d'immigration des nazis avaient été cachées du congrès, de la justice, de la CIA et des agents locaux des services d'immigration a-t-il ajouté au cours de l'interview.

Groupes clandestins en Pologne

PARIS (AFP). — Des « groupes terroristes », qui ont déjà réussi à se procurer des armes, sont en train de se créer dans plusieurs grandes entreprises de Varsovie ainsi qu'à l'université, ce qui préoccupe vivement Solidarité, a déclaré un responsable de la coordination clandestine entre les entreprises à Varsovie.

« Notre préoccupation, a souligné ce militant dans une interview diffusée lundi par la station de radio périphérique Radio Monte-Carlo, est que nous ne voulons pas être confondus avec ces groupes, car nous estimons, nous, que l'activité terroriste ne mène nulle part. Nous tentons au contraire de calmer les membres de ces groupes et ne pas les laisser engager leurs activités ».

Il est très difficile, a indiqué ce responsable, d'évaluer avec précision leur nombre, mais certains groupes, a-t-il précisé, comptent déjà de 50 à 300 membres. « Il est certain, a-t-il ajouté, que le pouvoir tirerait avantage de ce que tous ces gens armés sortent dans la rue. Il fait tout pour cela et il n'est pas du tout exclu que ces groupes soient infiltrés par les services secrets. C'est pour cela qu'il est important pour nous de réussir à les calmer et les empêcher d'agir ».

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

La liberté

HANOVRE (AP). — Deux Allemands de l'Est ont réussi à franchir la ligne de démarcation dans la nuit de dimanche à lundi et à demander l'asile aux autorités de Basse-Saxe.

48 heures

CARPENTRAS (France). — M. Gérard Luch, un Français de 23 ans, moniteur de natation, a battu dimanche le record du monde officieux de nage non-stop après avoir nagé 48 heures dans une piscine.

L'OLP

BEYROUTH (REUTER). — L'OLP a qualifié lundi de « coup de poignard dans le dos » pour la révolution palestinienne et les mouvements de libération africains de décision du Zaïre de rétablir des relations diplomatiques avec Israël.

Faillites

WIESBADEN (REUTER). — Les faillites de sociétés en Allemagne fédérale ont atteint le chiffre record de 2800 au cours des trois premiers mois de 1982, soit 47 % de plus qu'au premier trimestre 1981.

L'économie argentine dans la crise

BUENOS-AIRES (AP). — Les sanctions, décidées par les alliés de la Grande-Bretagne à la suite du conflit des Malouines, ramènent l'Argentine à une économie d'hier, annulent des progrès qui, d'après le gouvernement, commençaient à porter des fruits.

« Les sanctions ne porteront pas atteinte à notre potentiel de guerre a déclaré M^{me} Patricia Gomez Aguirre, conseillère financière du gouvernement. Mais elles touchent notre mentalité. Il nous avait fallu six ans pour amener les Argentins à faire confiance à l'accord occidental. Nous avons tort... »

Les sanctions européennes et américaines pourraient coûter à l'Argentine l'équivalent de 12 milliards de ff. environ par an, un quart des gains prévus pour les exportations. L'Argentine avait compté sur ces rentrées en devises pour combler un déficit annuel commercial de 60 millions de ff. et faire face à des dépenses de développement intérieur.

« Nous en revenons à l'époque d'Isabelita (Péron), avec des restrictions aux importations et des dépenses militaires élevées », a dit un autre conseiller du gouvernement, qui a demandé à garder l'anonymat.

« Ainsi n'avons-nous pas les voitures dernier modèle... Nos enfants ne peuvent pas jouer à la maison avec des ordinateurs », a ajouté M^{me} Gomez Aguirre. Nous avons déjà vécu de cette façon pendant 4



Devant des officiers britanniques le chef des forces argentines en Géorgie du Sud à gauche signe l'acte de capitulation. (Téléphoto AP)

ans ». L'Argentine rivalise avec les Etats-Unis, le Canada et l'Australie en ventes de bœuf et de céréales, mais des industries ont besoin de matières premières importées et de machines. Le gouvernement militaire a abaissé les droits de douane et offert d'autres stimulants pour attirer les investisseurs.

On souligne, dans les milieux officiels, l'existence d'un énorme potentiel, le gouvernement envisageant de vendre beaucoup d'entreprises nationalisées, qui représentent 60 % de l'activité économique argentine.

Un conflit prolongé avec la Grande-Bretagne au sujet des Malouines affecterait les plans de développement, dit-on. Pour les économistes, en effet, le processus n'est pas achevé et les bénéfices sont encore à venir. Mais ils conviennent que si, aujourd'hui, l'économie se trouve freinée, avec une industrie indigène perturbée et des crédits étrangers rares, les Argentins peuvent s'attendre à un avenir plus sombre.

Pour les observateurs, l'Argentine peut s'en sortir si elle réduit ses importations.

Paris solidaire de l'Angleterre

LONDRES (AP). — Le président de la République française a réaffirmé lundi, au cours de sa rencontre à Londres avec le premier ministre, M^{me} Margaret Thatcher, « Le soutien et la solidarité » de la France avec la Grande-Bretagne dans le conflit qui l'oppose à l'Argentine sur les Malouines.

Au cours de cet entretien qui a duré trois heures et portait principalement sur la préparation du sommet de Versailles du 4 au 6 juin prochain, M. Mitterrand et M^{me} Thatcher ont également estimé qu'il était nécessaire de faire pression sur le Japon pour qu'il assouplisse sa politique commerciale.

Cette visite de M. Mitterrand à Londres, après celles qu'il a effectuées au Japon, aux Etats-Unis, en Allemagne de l'Ouest, en Italie et au Canada, n'a pas fait l'objet de communiqué après le déjeuner et l'entretien du 10, Downing street, mais les respon-

sables britanniques ont qualifié ces discussions d'« extrêmement amicales et utiles ».

Le premier ministre britannique a informé le chef de l'Etat des efforts des Nations unies pour résoudre pacifiquement le conflit des Malouines. Il faut également noter que la rencontre précédait la réunion à Luxembourg des ministres des affaires étrangères des « Dix » qui devaient se prononcer sur la reconduction pour un mois des sanctions économiques prises contre l'Argentine. D'après des responsables britanniques, M. Mitterrand aurait clairement fait savoir à M^{me} Thatcher que la France ne « faisait pas de problèmes » pour que ces sanctions soient reconduites.

Ce sommet a également permis aux deux dirigeants de parler de l'emploi, de l'inflation, de nouvelles technologies et des taux d'intérêt élevés américains, sujets qui

seront au centre du sommet de Versailles, ainsi que les exportations japonaises. Les Européens et les Américains souhaitent en effet depuis longtemps que Tokio ralentisse le rythme de ses exportations, en particulier d'automobiles, et achète plus de produits à l'Europe et aux Etats-Unis.

UN FAIT PAR JOUR

Hambourg : les revenants...

Hambourg, fief socialiste, se donnera une nouvelle Diète le 6 juin, et la lutte est d'autant plus vive qu'un renversement de majorité rendrait plus précaire encore l'existence de la coalition au pouvoir à Bonn. Tous les partis traditionnels, « écolos » compris, sont naturellement de la partie, mais il en est un nouveau dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne rappelle pas que de bons souvenirs : la « liste hambourgeoise pour l'arrêt de l'immigration étrangère » derrière laquelle se tient l'ultranationaliste NPD et qui comprend, dans ses rangs, pas mal de sympathisants du « front d'action des socialistes nationaux » de Michael Kühnen lequel purge actuellement une peine de quatre ans de prison.

Le NPD, dont les consultations électorales ne sont pas le champ de manœuvre favori, n'avait pas autorisé cette entrée en scène, mais les tenants de la « liste hambourgeoise » ont passé outre, encouragés en cela par le relatif succès d'une liste similaire, à Kiel, aux élections communales du début de mars. Cette liste avait en effet obtenu 3,7% des voix et plus de 6% dans certains quartiers à forte population étrangère.

Ceci, on le comprend, ne plaît pas à tout le monde. Des « initiatives » hambourgeoises (« initiatives » est devenu un mot très à la mode en Allemagne pour désigner tout simplement une association, un groupement, etc.) qui comptent des étrangers dans leurs rangs, de même que les « Jusos » (jeunesses socialistes), réclament l'interdiction de cette liste xénophobe. Une Alliance germano-étrangère, qui groupe la plupart de ces « initiatives », va même plus loin et met en garde les autorités contre tout renforcement de la législation actuelle sur la limitation de l'immigration étrangère.

Mais la « liste hambourgeoise », de son côté, ne se tient pas encore pour battue et a répondu par une lettre ouverte pleine de menaces à peine voilées : « Plus d'étrangers, plus d'« Asylanter » (réfugiés) ! Nous avons assez de chômeurs (1,8 million), de criminels, de mains tendues et de pénurie de logements. Une séparation à l'amiable est encore possible, mais dans dix ans il sera trop tard ! ». Inutile de dire que tout le pays attend avec curiosité et pas mal d'appréhension le résultat des élections hambourgeoises et le sort qui sera réservé à ces inquiétants revenants.

Léon LATOUR

Avant le procès de Krohn

LISBONNE (AP). — Juan Fernandez Krohn, le prêtre intégriste espagnol, qui, la semaine dernière, à Fatima, s'est précipité en direction du pape Jean-Paul II, une baïonnette à la main, ne sera peut-être pas jugé avant six mois.

Selon l'inspecteur Manuel Dourado, porte-parole de la police judiciaire, le parquet dispose d'une période pouvant aller jusqu'à 90 jours pour préparer l'acte d'accusation, après quoi la défense disposera d'un temps égal pour préparer sa plaidoirie.

Il est toutefois possible que le parquet n'utilise pas tout le temps imparti. Le temps alloué à la défense sera réduit d'autant.

L'inspecteur Dourado a également confirmé que l'Espagnol, qui fut ordonné par Mgr Lefebvre, avant de rompre avec lui, sera jugé à Vita Nova de Ourem, ville située à 10 km de Fatima. Le prêtre, a-t-il ajouté, est détenu seul dans une cellule, qui mesure deux mètres sur trois.

CEE : l'impasse des prix agricoles

BRUXELLES (AFP). — Les négociations sur l'augmentation des prix agricoles dans la CEE étaient encore dans l'impasse lundi en fin d'après-midi, la Grande-Bretagne refusant de donner son accord tant qu'elle n'a pas obtenu un allègement satisfaisant de sa contribution au budget.

Les ministres de l'agriculture des « dix » qui s'étaient réunis à Bruxelles ont suspendu leurs travaux deux heures plus tard sans avoir abordé la question de fond, qui est l'augmentation de 10,5 % des prix agricoles pour 1982-83 sur laquelle neuf pays sont d'accord.

Pour les observateurs il est clair que les ministres attendaient, avant d'engager le véritable débat, d'avoir des informations depuis Luxembourg où étaient réunis les ministres des affaires étrangères de la CEE.

LES ANGLAIS

On attendait de savoir surtout si les dix pouvaient se mettre d'accord sur un allègement de la contribution britannique pour 1982, ce qui lèverait du même coup le veto de Londres à l'augmentation des prix agricoles. Dans le cas contraire, le seul moyen pour passer outre au veto britannique serait un vote à la majorité qualifiée. Or, la position de la France s'annonce tout à fait cruciale. Sans son vote, en effet, la majorité qualifiée ne peut être obtenue, puisque outre le Royaume-Uni, la Grèce et le Danemark ont fait connaître qu'ils refuseraient cette procédure.

Le ministre français, M^{me} Edith Cresson a réaffirmé, lundi l'attachement de la France au compromis de Luxembourg qui maintient dans la communauté la règle de l'unanimité lorsque les intérêts vitaux d'un état sont en jeu. Mais, a-t-elle ajouté, « il faut sortir mardi avec des prix, ou alors on se retrouvera vraiment dans une crise majeure de la CEE ».

IL...

« Il faudrait trouver, a-t-elle poursuivi, dans le cas où les Britanniques s'obstineraient dans leur attitude stérile, un moyen de fixer les prix qui n'écorne pas le compromis de Luxembourg ».